

RECUEIL DE  
DOCUMENTS, ACTIVITES  
ET TEXTES COMPLEMENTAIRES  
AU MANUEL

**Nom :**

**Classe Quarta :**

**Année scolaire : 2016-17**

## PROGRAMME

### **PARTIE A**

#### **Partie 1 : le modèle absolutiste et ses contestations**

- Les révolutions anglaises
- Un modèle d'Etat : La France sous la monarchie absolue de Louis XIV ..... p 9
- **METHODE : Révision Ensemble documentaire** ..... p 23
- **METHODE : La typologie B de l'ESABAC : la composition**. Fiche et entraînement
- Une république de marchands: les Provinces Unies ..... p 26
- L'indépendance des Etats-Unis..... p 30
- **METHODE : Entraînement à la composition n° 2**..... p 41

#### **Partie 2 : la situation pré-révolutionnaire**

- La France en crise - les cahiers de Doléances..... p 42
- Les Lumières : le siècle des contestations..... p 49
- Adam Smith, économiste éclairé..... p 54
- **METHODE ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION n°3 :**  
la contestation du modèle absolutiste

#### **Partie 3 : La Révolution française**

- 1789 : l'effondrement de l'Ancien Régime..... p 60
- les bases de la France nouvelle : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen  
p 62
- **METHODE : ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION n°4**
- L'Echec de la monarchie constitutionnelle et la fin de la monarchie..... p 63
- les premiers temps de la République ..... p 66
- Approfondissement : les sans-culottes..... p 70
- L'œuvre de Robespierre – la Terreur..... p 72
- La république thermidorienne..... p 74
- L'ascension de Bonaparte au pouvoir..... p 77
- L'exportation de la Révolution par les armées de la République..... p 82

## Les révolutions anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre apparaît comme une exception en Europe. Elle dispose d'un régime parlementaire qui garantit les libertés individuelles. Comment s'est mise en place cette monarchie modérée qui fait l'admiration de nombreux penseurs européens ? Quelles sont les étapes qui ont permis l'instauration d'une monarchie parlementaire, qui limite les pouvoirs du roi ?

### I L'échec de l'absolutisme en Angleterre : l'opposition entre le roi et le Parlement

Par tradition, les Anglais n'admettent pas que le roi puisse, à l'exemple des monarques français, faire seul la loi et lever de sa propre autorité les impôts (depuis le Moyen Âge, les deux chambres du **Parlement** formées des représentants de la noblesse, la **Chambre des lords**, et de la nation, la **Chambre des communes**, doivent être convoquées régulièrement).

#### • Le règne des Stuarts (1603-1640)

Au 17<sup>e</sup> siècle, les rois Stuart Jacques I<sup>er</sup> Stuart (1603-1625) puis Charles I<sup>er</sup> (1625-1649) veulent faire triompher l'absolutisme en Angleterre. Ils se heurtent au **Parlement anglais** composé de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, qui entend garantir la tradition des libertés anglaises.

De 1629 à 1640, Charles I<sup>er</sup> gouverne en monarque absolu sans le Parlement avec lequel il est en conflit notamment pour une question d'impôts. Mais en 1640, il est contraint de convoquer le Parlement.

- Le conflit politique aggrave les **passions religieuses**, car les Anglais sont divisés en matière de religion. L'Église anglicane, d'inspiration calviniste, est la seule reconnue par le pouvoir. **Jacques I<sup>er</sup>** persécute non seulement les catholiques, minoritaires, mais aussi les **Puritains** qui émigrent en Amérique. Un large sentiment de mécontentement se répand dans le pays, notamment parmi les puritains. Ils dénoncent les fastes du roi et de l'Église anglicane ainsi que les taxes douanières qui nuisent au commerce.
- Pour combattre la révolte des Écossais, **Charles I<sup>er</sup>** doit réunir le Parlement, qui profite de la situation pour faire pression sur le roi. Après de longues négociations, le souverain tente un coup de force et fait arrêter cinq députés puritains. **Le peuple de Londres se soulève** et le roi doit s'enfuir en janvier 1642.

### II. La Grande Rébellion (1642-1660) : la victoire du Parlement

• Face au refus du roi Charles I<sup>er</sup> de gouverner avec le Parlement, une guerre civile éclate en 1642 (**1642-1648**) Pendant six ans, les **Cavaliers** (partisans du roi) et les **Têtes rondes** (partisans du Parlement) s'opposent par les armes. La **victoire décisive du Parlement** est l'œuvre d'**Oliver Cromwell**.

• La **République** est proclamée (**1649-1658**). En réalité, le pouvoir revient à Cromwell qui prend le titre de « Lord protecteur ». Cromwell se rend maître de l'armée et fait envoyer Charles I<sup>er</sup> sur l'échafaud. C'est le triomphe des républicains et des Puritains.

Jusqu'à sa mort, en 1658, il exerce **une véritable dictature puritaine**. Il ne conserve au Parlement que les députés qui lui sont favorables ; les jeux et les danses sont interdits, les théâtres fermés. Il impose l'ordre puritain en Angleterre.

• Après la mort de Cromwell, le Parlement décide de rétablir la monarchie. Il prend cependant une mesure de précaution en adoptant la loi **d'habeas corpus** (1679) qui interdit les arrestations arbitraires et garantit les libertés individuelles.

### **III La mise en place de la monarchie parlementaire**

- **La restauration des Stuarts (1660-1688)**

A la mort de Cromwell, le Parlement appelle au trône en 1660 Charles II Stuart, fils de Charles I<sup>er</sup>. Pour éviter les arrestations abusives et arbitraires, le Parlement vote en 1679 la loi d'**Habeas Corpus**, qui garantit la liberté individuelle en interdisant toute arrestation sans motif et tout emprisonnement sans jugement.

Le Parlement se divise cependant en deux parties, d'un côté les **Whigs**, hostiles au roi, favorables à la tolérance religieuse, aux intérêts commerciaux. De l'autre les **Tories**, favorables au roi, à l'Eglise anglicane et aux grands propriétaires terriens. La question religieuse envenime toujours la politique.

- **La Glorieuse Révolution (1688)**

- Charles II meurt en 1685. La politique de son successeur, **Jacques II**, mécontente rapidement les Anglais. En 1688, Jacques II (règne, 1685-1688) fait baptiser son fils par un prêtre catholique. Le Parlement craint qu'avec l'appui du très catholique Louis XIV, le roi n'impose le retour au catholicisme. Les Whigs farouchement puritains et opposés aux Catholiques et quelques Tories s'entendent pour **renverser Jacques II en 1688** et proclamer roi son gendre protestant, Guillaume d'Orange, sous le nom de **Guillaume III**.

- Le Parlement fait appel à **Guillaume d'Orange** (règne, 1689-1702), prince protestant des Provinces-Unies et gendre de Jacques II. Ce dernier se réfugie alors en France. C'est la Glorieuse Révolution.

- Le Parlement lui impose la **Déclaration des droits en 1689** qui limite définitivement le pouvoir royal au profit des deux chambres du Parlement. L'Angleterre est désormais une **monarchie parlementaire**. Après avoir juré fidélité à la Déclaration des droits (*Bill of Rights*), Guillaume devient roi d'Angleterre, en 1689. Son règne ouvre une ère de prospérité économique.

- L'Angleterre est alors une **monarchie parlementaire** : le Parlement gouverne le pays, le roi se contentant de choisir le Premier ministre au sein du parti majoritaire. L'Angleterre devient un pays de tolérance et de liberté. Seuls les catholiques, qui sont soupçonnés d'être favorables à l'absolutisme, sont inquiétés.

#### **Repères chronologiques**

1603-1640 : règne des premiers Stuarts  
 1642-1648 : guerre civile  
 1649-1658 : république anglaise dirigée par Cromwell  
 1659 : restauration des Stuarts  
 1679 : loi d'*Habeas Corpus*  
 1688 : révolution qui renverse les Stuarts  
 1689 : la Déclaration des droits

#### **QUESTIONS :**

- 1) Trouvez quelques causes de ces révolutions
- 2) Qui était Jacques Ier ? Quel type de roi fut-il et quelles étaient ses idées religieuses ?
- 3) Cherchez des informations sur ce que fut la « Conspiration des Poudres »
- 4) Qui succéda à Jacques Ier et quel genre de roi fut-il ? bien accueilli par les Anglais ?
- 5) Quelles furent ses relations avec le Parlement ?
- 6) Pourquoi Charles Ier fut-il contraint d'abandonner Londres en 1642 ?
- 7) Quels camps s'opposèrent lors de la Guerre Civile (1642/46) Quel fut le vainqueur ? Pourquoi cette révolution reste-t-elle une date fondamentale dans l'histoire de la Démocratie moderne ?

- 8) Où se réfugia le roi ? Quel fut son tragique destin ? 11) Quelques informations sur la décapitation du roi (cfr p 7 texte anglais/italien page suivante)
- 9) Comment passe-t-on de la Dictature de Cromwell au retour à la Monarchie ? Quel roi revient sur le trône ?
- 10) Quel type de souverain est Charles II ? Quels sont ses rapports avec le Parlement ?
- 11) Quelle fut la politique religieuse de Charles II ? (cherchez des informations sur la **Déclaration d'Indulgence** et le **TEST ACT**) Expliquez la division entre Whigs et Tories
- 12) Quel fut le successeur de Charles II et sa première action en matière de politique religieuse ? Comment le Parlement y fait-il face ?
- 13) Expliquez l'expression « **Glorieuse Révolution** ».
- 14) Qu'appelle-t-on **BILL OF RIGHTS** ?
- 15) Date et importance de **l'ACT of UNION**.
- 16) Rappelez la différence entre la MONARCHIE PARLEMENTAIRE et la DEMOCRATIE.
- 17) Faites une frise chronologique faisant apparaître le déroulement des systèmes politiques, les dates essentielles, les actes principaux et les grandes figures de l'histoire de l'Angleterre de 1585 à 1507.

### 1 La Déclaration des droits de 1689 (Bill of Rights)

« Afin d'aviser à ce que la religion, les lois et les libertés ne puissent plus dorénavant être en danger d'être renversées, les Lords spirituels et temporels et les Communes, constituant ensemble la représentation pleine et entière de la nation déclarent :

1. Le prétendu pouvoir du roi de suspendre les lois ou l'exécution des lois sans le consentement du Parlement est illégal.
4. Toute levée d'argent pour l'usage de la royauté sans le consentement du Parlement est illégale.
5. Les sujets ont le droit de présenter des pétitions au roi, tout emprisonnement et toute poursuite pour de telles pétitions est illégal.
6. Lever ou entretenir une armée dans le royaume en temps de paix sans le consentement du Parlement est illégal.
8. Les élections des membres du Parlement doivent être libres.
9. Les discours, les débats ou toute autre façon d'agir dans le Parlement ne peuvent donner lieu à aucune poursuite.
10. On ne doit pas exiger dans les tribunaux des cautions excessives, ni imposer des amendes excessives, ni infliger des peines trop cruelles et inusitées.
11. Les listes des jurés pour les tribunaux doivent être établies impartialement.
13. [...] Le Parlement devra être fréquemment réuni. »

### 2 L'Habeas Corpus (1679)

*Il rend impossible un emprisonnement arbitraire et limite la détention provisoire qui précède le procès.*

« Sur présentation d'une ordonnance d'*habeas corpus*, les officiers du roi devront, dans les trois jours, présenter le prisonnier devant les juges afin que les causes exactes de son emprisonnement lui soient communiquées. Après quoi, dans les deux jours, les juges délivreront le prisonnier après lui avoir fait payer une caution [...]. Cette caution servira de garantie pour assurer que le prisonnier se rendra devant ses juges lorsque le tribunal siègera. Cependant pour certains crimes, la loi empêche de bénéficier d'une liberté sous caution [...].

Tout prisonnier peut demander une ordonnance d'*habeas corpus* et toute personne pourra demander un *habeas corpus* en faveur d'un prisonnier. »

**Doc. 3**

The diagram illustrates the political structure of England. At the top is the **ROI** (King), who *nomme* (appoints) the **Premier ministre** (Prime Minister). The Prime Minister is *choisi au sein* (chosen within) the **PARLEMENT** (Parliament). The Parliament consists of two chambers: the **Chambre des Lords (évêques et nobles)** and the **Chambre des Communes (députés)**. The Lords are *Lords par hérédité ou nommés par le roi* (Lords by hereditary or appointed by the king). The Communes are *élit* (elected) by **« LE PEUPLE »** (the People), specifically *(les hommes riches, environ 400 000 électeurs)* (rich men, approximately 400,000 voters). A legend at the bottom identifies the colors: blue for **pouvoir exécutif** (executive power), green for **pouvoir législatif** (legislative power), and red for **corps électoral** (electoral body). Handwritten notes include *judiciaire* next to the legislative power description.

**Questions :**

- 1) En quoi consiste l'Habeas Corpus ? Est-ce la même situation en France ? (doc. 2)
- 2) Quels articles empêchent le roi de lever un impôt ou une armée sans l'accord du Parlement ? Quel article garantit la liberté de discussion au Parlement ? Quel article interdit l'usage de la torture par la justice ? (doc. 1)
- 3) Expliquez le schéma en mettant en évidence qui élit quoi et le rôle du Parlement (doc. 3)

### Le système politique anglais vu par Voltaire

« La Chambre des Communes est véritablement la nation puisque chacun de ses membres est député du peuple (...) Les 8 millions de citoyens libres sont représentés par cette chambre.

Voici à quoi la législation anglaise est parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : la liberté entière de sa personne, de ses biens, de parler à la nation par l'organe de sa plume, de ne pouvoir être jugé que suivant les termes précis de la loi, de professer en paix quelque religion qu'on veuille (...) ainsi vous pouvez être sûr en vous couchant que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme, de vos enfants, au milieu de la nuit pour être conduit dans un donjon, que vous aurez en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez, que si vous êtes accusé soit pour avoir mal agi ou mal parlé ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi ».

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Gouvernement », 1771.

Riportiamo un momento fondamentale dell'interrogatorio di Carlo I da parte del presidente del tribunale, John Bradshaw. Il punto centrale è la legittimità del tribunale: giudice e accusato ripetono più volte le stesse frasi, il primo affermando di parlare in nome del popolo d'Inghilterra, che dà legittimità al tribunale, e il secondo rifiutando di riconoscere ai giudici qualsiasi autorità.<sup>A</sup>

È un dialogo tra sordi: in realtà, il tribunale e il sovrano hanno una concezione del tutto diversa dell'autorità e della legittimità.

**Bradshaw:** Sir, you have now heard your charge read [...]. You find that in the close of it, it is prayed to the court in the behalf of the Commons of England that you answer to your charge. The court expects your answer.

**The King:** I would know by what power I am called hither. And when I know what lawful authority, I shall answer. Remember, I am your King – your lawful King – and what sins you bring upon your heads and the judgment of God upon this land, think well upon it – I say think well upon it – before you go further from one sin to a greater. Therefore let me know by what lawful authority I am seated here and I shall not be unwilling to answer. In the meantime, I shall not betray my trust. I have a trust committed to me by God, by old and lawful descent. I will not betray it to answer to a new unlawful authority. Therefore, resolve me that, and you shall hear more of me.

**Lord President:** If you had been pleased to have observed what was hinted to you by the court at your first coming hither, you would have known by what authority. Which authority requires you – in the name of the people of England, of which you are the elected King – to answer them.

**The King:** No, sir, I deny that.

**Lord President:** If you acknowledge not the authority of the court, they must proceed.

**The King:** England was never an elective kingdom but an hereditary kingdom for near these thousand years. Therefore, let me know by what authority I am called hither. I do stand more for the liberty of my people than any here that come to be my pretended judges. And therefore let me know by what lawful authority I am seated here, and I will answer it. Otherwise, I will not answer it.

**Il presidente:** Signore, avete ora udito la vostra accusa. Trovate che nella sua conclusione è avanzata preghiera alla corte in nome dei Comuni d'Inghilterra che voi rispondiate all'accusa. La corte aspetta la vostra risposta.

**Il re:** Io vorrei conoscere in virtù di quale potere io sono stato convocato qui. E quando saprò quale legittima autorità, risponderò. Ricordate, io sono il vostro re – il vostro legittimo re – e riflettete bene su quali peccati attirare sulle vostre teste e quale giudizio di Dio su questo paese. Pensateci bene – vi dico di pensarci bene – prima di passare da un peccato a uno più grande. Perciò, ditemi in base a quale legittima autorità sono stato condotto qui e non sarò restio a rispondere. Nel frattempo non abbandonerò il mio compito. Ho un compito che mi è stato affidato da Dio, per antica e legittima successione. Io non lo abbandonerò per rispondere a una nuova, illegittima autorità.

Perciò rispondete alle mie richieste e io parlerò.

**Il presidente:** Se vi foste compiaciuto di osservare quello che vi fu comunicato dalla corte alla vostra prima venuta qui, sapreste in base a quale autorità. La quale autorità chiede – in nome del popolo d'Inghilterra, del quale voi siete il re eletto – che voi rispondiate.

**Il re:** No, signore, lo nego.

**Il Presidente:** Se non riconoscete l'autorità della corte, essa dovrà procedere.

**Il re:** L'Inghilterra non è mai stata un regno elettivo, ma sempre un regno ereditario per quasi mille anni. Perciò ditemi in virtù di quale autorità sono convocato qui. Io sostengo la libertà del mio popolo più di tutti quelli che qui pretendono di essere miei giudici. E perciò fate che io conosca in base a quale legittima autorità sono stato condotto qui e risponderò. Altrimenti non risponderò.

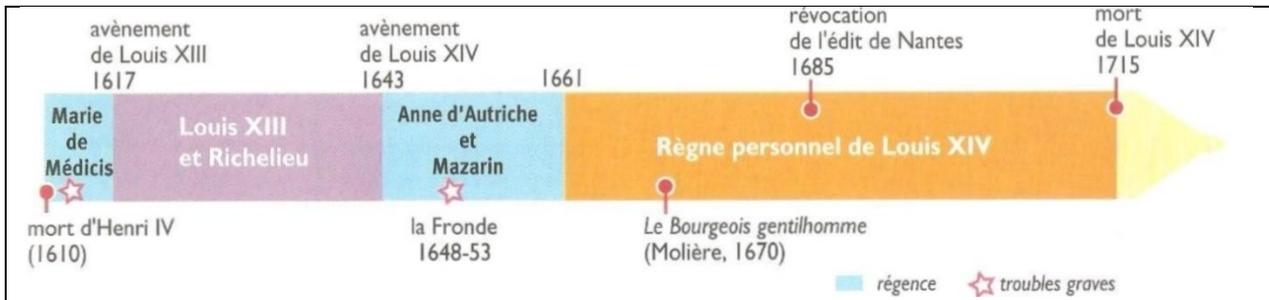
### Questions sur le texte de Voltaire :

- Présentez le document.
- Expliquez les phrases soulignées
- Quelle phrase fait allusion à l'Habeas Corpus ?

## UN MODELE D'ETAT : LA MONARCHIE ABSOLUE

### INTRODUCTION

Rappelez la signification de « monarchie absolue » et de l'expression latine « legibus solutus<sup>1</sup> ».



### I) L'avènement de Louis XIV : vers la monarchie absolue

Petit retour en arrière : vous rappelez-vous de la date de 1610 ? (assassinat de .... ?) Son fils **Louis XIII** lui succède sur le trône.



Louis XIII utilise pendant 20 ans la collaboration d'un premier ministre habile et énergique, le **Cardinal Richelieu** qui réussit à transformer la France en l'Etat le plus puissant de l'Europe (cf. Guerre de 30 ans).

Richelieu crée les *intendants*<sup>2</sup>, des fonctionnaires d'origine bourgeoise qui remplacèrent peu à peu la *noblesse d'épée* dans le Gouvernement des provinces.

(Portrait du Cardinal Richelieu - Philippe de Champaigne)

<sup>1</sup> « prince délié des lois »

<sup>2</sup> Expliquez la signification de tous les mots écrits en italiques

1) **Jeunesse de Louis XIV** .A la mort de son père Louis XIII (1643), Louis XIV n'a que 4 ans. Durant sa jeunesse, sa mère Anne d'Autriche exerce la **régence**, avec le cardinal Mazarin comme Premier Ministre (dont la Paix des Pyrénées est le chef d'œuvre).

**De 1648 à 1653**, la France traverse une période de guerre civile, **LA FRONDE** ( les Grands et le Parlement de Paris<sup>3</sup>), qui veulent participer davantage au pouvoir, ainsi que les Parisiens, excédés par la lourdeur des impôts, se révoltent contre le gouvernement. **Mazarin l'emporte, mais le jeune roi restera marqué** par ces événements et méfiants vis-à-vis des Parisiens.

**En 1661**, à la mort de Mazarin, Louis XIV décide de prendre en main le gouvernement du pays et de se passer de Premier Ministre (doc. 1)

### **Louis XIV s'installe au pouvoir (1661)**

« Nous étions huit en tout. Le roi se découvrit puis remit son chapeau et, se tenant debout devant sa chaise, adressa la parole à M. le Chancelier : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et secrétaires d'Etat pour vous dire que jusqu'à présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par M. le Cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aidez de vos conseils quand je vous les demanderai. Je vous prie et je vous ordonne, M. le Chancelier, de ne rien décider que par mon ordre ».

Ensuite, le roi se tourna vers nous et nous dit : « Et vous, mes secrétaires d'Etat, je vous défends de ne rien signer sans mon ordre et de me rendre compte chaque jour à moi-même. Vous savez mes volontés ; c'est à vous maintenant, Messieurs, à les exécuter ». Loménie de Brienne (1635-1698), *Mémoires*, 1720.

### **Questions :**

- 1) Qui est « M. le Cardinal » ?
- 2) Qu'est-ce que le roi exige du Chancelier et des secrétaires d'Etat ?
- 3) En quoi est-ce nouveau ?

## **2) Louis XIV a le pouvoir absolu**

**La monarchie est héréditaire** : elle se transmet au plus proche descendant mâle. Le pouvoir du roi est de **droit divin** (doc. 2) D'après la tradition, il reçoit son pouvoir de Dieu (il est le « lieutenant de Dieu sur Terre »), ce qui lui confère un caractère sacré (le sacre se déroule dans la cathédrale de Reims), y attenter est donc un sacrilège. On lui reconnaît des **pouvoirs de guérisseur** comme celui de **guérir les écrouelles**.

Il a donc le pouvoir absolu et ne doit que respecter les privilèges de ses sujets et les coutumes du royaume. Il n'est responsable que devant Dieu et les préceptes de la religion catholique.

De 1661 à 1675, il ne partage le pouvoir avec personne et prend seul les décisions qui concernent le pays (doc. 3). Il retire même au Parlement de Paris son droit de remontrance.

Il ne tient plus compte des parlements et achète la docilité des nobles (**cour de Versailles**). Pour gouverner, il s'entoure de **conseillers très dévoués** (le Chancelier, le Contrôleur général des finances et des secrétaires d'État) et des intendants le représentent dans les provinces. Cependant, le roi décide seul. Il est aidé par des ministres (Colbert, Louvois, Vauban) qui ont chacun une fonction précise (doc. 4)

4) Il évite de recruter conseillers et ministres parmi les Grands et les choisit pour leurs compétences.

<sup>3</sup> Une cour de justice qui est aussi chargée d'enregistrer les décisions royales : elle peut proposer des changements au roi (remontrances)

## 2 Un roi de droit divin

« Les princes agissent comme ministres de Dieu et comme ses lieutenants sur la Terre. C'est par eux que Dieu exerce son empire. C'est pour cela que le trône royal n'est pas le trône d'un homme mais le trône de Dieu même.

Il ressort de tout cela que la personne des rois est sacrée, et que les attaquer, c'est un sacrilège.

On doit obéir au prince par principe de religion et de conscience. »

Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, écrit en 1670, paru en 1709.

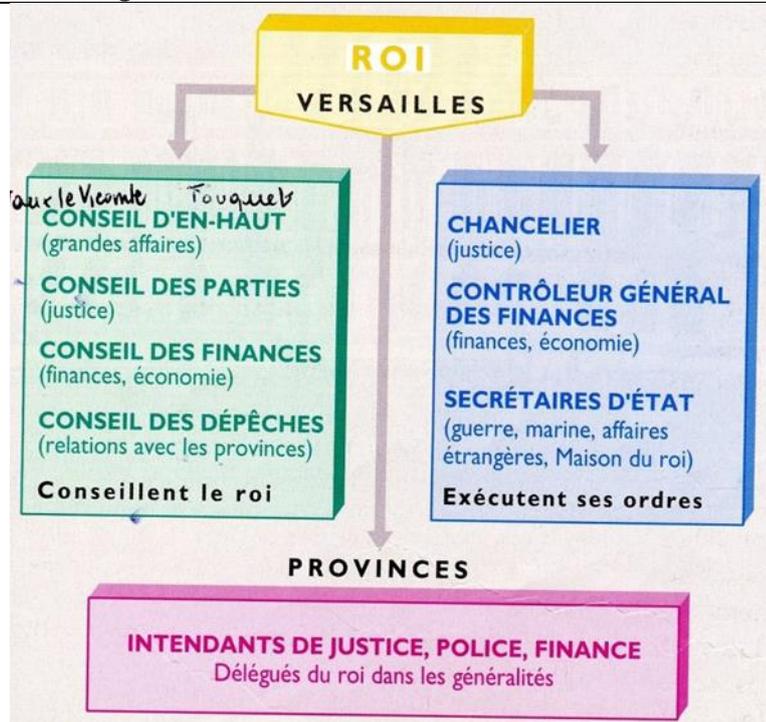
## Questions:

a)Rappelez par quelle cérémonie débute le règne d'un roi.

b)Selon Bossuet (qui est-ce ?), au nom de qui gouvernent les rois ?

c)Quels dangers court-on à ne pas obéir au roi ?

## Doc n° 3



## Doc n°4

« Toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il y établit. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature que ce soit, nous appartient au même titre. La volonté de Dieu est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. L'assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples est la dernière calamité où puisse tomber un homme de notre rang. Il faut demeurer d'accord que, quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours criminelle. »

Louis XIV, *Mémoires rédigés pour l'éducation du Dauphin*, 1668.

## Questions :

### Doc. 3

- 1) Quel conseil est réuni par le roi lors de grandes décisions ?
- 2) Qui sont les ministres et de quoi sont-ils chargés ?
- 3) Qui fait appliquer les décisions royales dans les provinces ?

### Doc. 4

- 1) Qui est le narrateur ? Quand écrit-il et à qui s'adresse-t-il ?
- 2) Selon Louis XIV, quel pouvoir doit avoir le roi ?
- 3) Que signifie la phrase soulignée ?
- 4) Le peuple peut-il désobéir au roi dans certains cas ? Justifiez votre réponse.

## II – La glorification de la monarchie

### **ESABAC EN POCHE p 115** : portrait du Roi Soleil (analyse et symbologie)

Depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les rois habitent le palais du Louvre à Paris. Mais Louis XIV veut un nouveau palais qui montre la grandeur et la puissance de la monarchie. Il tient aussi à s'éloigner de Paris parce qu'il y craint les révoltes depuis l'épisode de la Fronde où il a dû fuir la capitale.

Il fait donc construire son château à Versailles, sur les fondations d'un pavillon de chasse de Louis XIII.

Hyacinthe Rigaud, *Portrait en pied de Louis XIV à 63 ans*, Château de Versailles.



**Louis XIV en costume de sacre** par Hyacinthe Rigaud, 1701

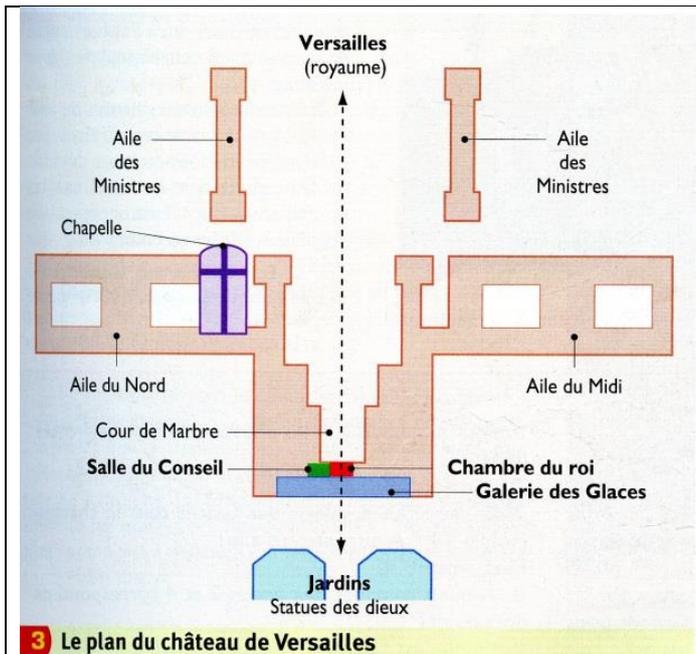


Huile sur toile (194 x 277cm), musée du Louvre, Paris.

- 1) Fais la présentation du tableau (date, peintre...)
- 2) Rappelle le contexte de sa réalisation (qui l'a commandé ? Pourquoi ? Où était-il exposé ? Dans quel but ?)
- 3) A quoi voit-on que la mise en scène est théâtralisée ?
- 4) Quelle est l'attitude du roi ?
- 5) Quels sont les insignes marqués d'un numéro ?

Louis XIV s'y installe en **1682** où il fait construire un palais et des parcs somptueux, copiés mais jamais égalés dans toute l'Europe. L'importance des dimensions de l'ouvrage et son plan organisé autour des appartements du roi contribuent à la propagande royale. **Réalisation des plus grands artistes de l'époque** (Le Vau, Mansart, Le Brun, Le Nôtre) et chef-d'œuvre de l'art classique, Versailles accueille la Cour. La vie de celle-ci gravite autour du « **Roi Soleil** » : éblouie par le luxe des fêtes, la noblesse est domestiquée.

- **Approfondissement** : You tube : Restauration la Galerie des Glaces 7'39
- et **google** : le Château de Versailles : site officiel Plan interactif



### Question :

Quels éléments font du château de Versailles un palais classique ? baroque ? (voir film you tube)

### La figure du roi Soleil

- 1) voir ESABAC en poche p 115 : portrait officiel de Louis XIV peint par Hyacinthe Rigaud.  
Décrivez dans le détail ce portrait, en tenant compte des conseils donnés. Et en repérant les divers objets que tient le roi et leur valeur symbolique.
- 2) Expliquez la célèbre phrase de Louis XIV : « L'Etat, c'est moi ».
- 3) A l'aide des documents ci-dessous, justifiez l'expression « Roi-Soleil ».

Comme le Soleil est la devise et l'emblème du Roi, et que les poètes confondent le Soleil et Apollon, il n'y a rien dans cette superbe maison qui ne soit en rapport avec cette divinité : aussi toutes les figures<sup>1</sup> et ornements qu'on y voit ont relation au Soleil.

Et comme le Soleil est la devise du Roi, on a pris les planètes pour servir de sujet aux pièces de son appartement ; de sorte que dans chacune on doit représenter les actions des héros de l'Antiquité qui auront rapport à chacune des planètes et actions de Sa Majesté.

D'après Félibien, *Description du château de Versailles, de ses peintures et d'autres ouvrages*, 1696.

1. Sculptures.



**Une médaille en argent**  
(1674, BNF, Paris.)

Revers d'une médaille d'argent de 1674, réalisée par François Varin. Elle porte la devise du roi : *Nec pluribus impar* (« également capable de s'occuper d'un plus grand nombre de choses »). Louis XIV a lui-même expliqué cette phrase : « Suffisant seul à tant de choses [dans le royaume de France], je suffirais sans doute encore à gouverner d'autres empires. »

- 4) A partir des documents 1 à 5 ci-dessous, racontez une journée de Louis XIV et de la cour à Versailles : les principaux moments, la nature des occupations (affaires politiques, divertissements...), la façon dont Louis XIV utilise Versailles pour dominer la noblesse.

<p><b>4 Le souper</b></p> <p><i>A 10 heures, le roi était servi. A son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement avec les fils et filles de France<sup>4</sup> et les petits-fils et petites-filles de France, étaient grand nombre de courtisans et de dames tant assises que debout.</i></p> <p>D'après Saint-Simon, <i>Mémoires</i>, 1723.1750.</p>	<p><b>5 Le roi et ses courtisans</b></p> <p><i>Louis XIV aima la splendeur. Ce goût, il l'inspira à la cour. C'était lui plaire que d'y dépenser en habits, en carrosses, en bâtiments, en jeu. Il parvint à épuiser tout le monde par le luxe, et, peu à peu, les nobles dépendirent entièrement de ses pensions<sup>5</sup> pour subsister. Il trouvait ainsi la satisfaction de son orgueil en ayant une cour superbe. C'était une grande faute pour un noble de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire.</i></p> <p>D'après Saint-Simon, <i>Mémoires</i></p>
--	---

---

<sup>4</sup> Fils et filles du roi

<sup>5</sup> Argent donné par le roi à ses courtisans.

# Une journée de Louis XIV et de la cour à Versailles

À Versailles, Louis XIV s'entoure d'une **cour** nombreuse et fastueuse. Chaque moment de sa vie quotidienne est un spectacle minutieusement réglé. Le plus grand honneur pour les 4 000 **courtisans** est d'assister au déroulement de la journée du souverain, de son lever à son coucher. Mais pour mériter les faveurs royales, il faut se soumettre à son pouvoir et respecter l'**étiquette**.

## 1 Le lever du roi

À huit heures, le premier valet de chambre l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice entraient en même temps. Au quart, on appelait le grand chambellan<sup>1</sup>, en son absence le premier gentilhomme de la chambre, avec eux les grandes entrées<sup>2</sup>. Il lui donnait sa robe de chambre, pendant que les autres courtisans arrivaient. Puis tout le monde venait pour voir le roi se chauffer. Dès qu'il était habillé, il allait prier Dieu près de son lit.

D'après Saint-Simon, *Mémoires*, 1723-1750.

1. Personnage chargé de la chambre du roi. 2. Membres de la famille royale.

## 2 Une vie très réglée

Dans les actes de la vie, le roi est très réglé.

Il se lève tous les jours à huit heures, reste au Conseil de dix heures jusqu'à midi et demi, moment où il va à la messe, toujours en famille avec la reine.

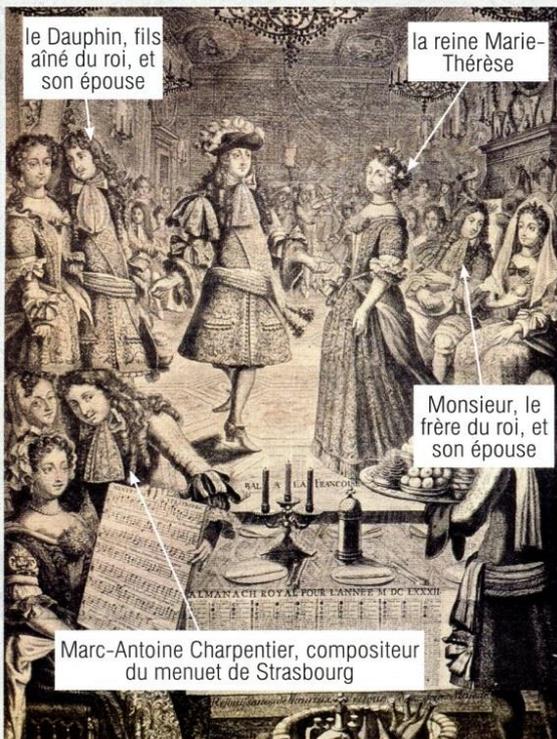
À une heure de l'après-midi, après avoir entendu la messe, il visite les favorites jusqu'à deux heures, heure à laquelle il dîne toujours avec la reine et en public.

Dans la suite de la journée, il va à la chasse ou à la promenade. Le plus souvent, il tient encore un conseil.

Depuis le début de la nuit jusqu'à dix heures, il converse avec les dames, ou joue, ou va à la comédie ou aux bals.

À onze heures, après le souper, il descend de nouveau à l'appartement des favorites.

D'après Primi Visconti, *Mémoires sur la vie de Louis XIV*, 1673-1681.



le Dauphin, fils aîné du roi, et son épouse

la reine Marie-Thérèse

Monsieur, le frère du roi, et son épouse

Marc-Antoine Charpentier, compositeur du menuet de Strasbourg

## 3 Un bal à la cour. Almanach gravé par Pierre Landry, 1682. BNF, Paris.

Chaque jour, des divertissements sont organisés à Versailles : jeux, collations et bals. Le roi est représenté en train de danser le menuet de Strasbourg, une danse de cour.

## Vocabulaire

**cour (la)** : ensemble des personnes qui forment l'entourage du roi.

**courtisan (le)** : noble vivant à la cour dont la carrière et la fortune dépendent du roi.

**étiquette (une)** : ensemble des cérémoniaux et des règles à respecter dans une cour.

Mais si le **roi Soleil** récompensait ceux qui le servaient fidèlement, il punissait également sévèrement ceux qui contestaient son autorité ou lui déplaisaient. Il pouvait, par exemple, en signant des **lettres de cachet** faire arrêter et emprisonner quelqu'un de façon totalement **arbitraire**, c'est-à-dire sans jugement. C'était là l'une des manifestations de son **pouvoir absolu**.

### III - Le règne de Louis XIV : sa politique religieuse, économique, militaire.

#### A) Un roi, une foi (l'absolutisme religieux)

Louis XIV pense que l'Unité du royaume passe aussi par **l'unité religieuse**. Il supporte mal la minorité de protestants en France, car il n'a pas la même autorité sur eux que sur les Catholiques. Il va donc combattre le protestantisme : dans un premier temps, il persécute les protestants par des violences (doc. 1 : les **dragonnades** et doc. 5), obligeant les protestants à loger des soldats chez eux pour qu'ils se convertissent. Mais en **1685 il révoque aussi l'Édit de Nantes** (rappelez l'importance de cet édit) : les protestants ne peuvent plus pratiquer leur religion, le culte est interdit, les temples fermés... (doc. 4) et près de 250.000 protestants quittent alors la France pour aller se réfugier dans les pays protestants voisins (voir carte doc. n°3)

Doc n°4	Doc n°5 : Gravure satirique protestante (vers 1679, BNF Paris).
<p>« Le 22 de ce mois, on a publié ici un édit du roi<sup>1</sup> par lequel Sa Majesté a révoqué l'édit de Nantes donné en faveur de ceux de la religion prétendue réformée. Sa Majesté défend par cet édit de faire aucun exercice public de cette religion et ordonne que tous les temples soient démolis. Sa Majesté ordonne à tous les pasteurs de sortir du royaume dans 15 jours et leur défend de faire pendant ce temps aucun prêche sous peine des galères. Sa Majesté défend toutes les écoles particulières pour les enfants de la religion prétendue réformée. Ceux qui naîtront seront désormais baptisés par les curés des paroisses et élevés dans la religion catholique. »</p> <p><i>La Gazette de France</i>, octobre 1685. 1. L'édit de Fontainebleau.</p>	

#### Questions :

- Doc. 4 :** 1) Comment s'appelle la religion protestante dans le texte ?  
2) Reformulez le contenu de l'Édit de Nantes avec vos propres mots.
- Doc. 5 :** 1) Présentez le document.  
2) Qui sont les deux personnages ?  
3) Quels sont les moyens utilisés pour convertir les protestants ?

La volonté de puissance de Louis XIV s'étend à la religion. Le 19 mars 1682, l'assemblée du haut clergé, sous la houlette de Bossuet, vote la *Déclaration des quatre articles*, qui ne reconnaît au pape qu'une autorité spirituelle. C'est le triomphe du **gallicanisme** en religion. Mais il n'est que provisoire car le roi devra désavouer cette déclaration onze ans plus tard sous la pression du Saint-Siège.

La politique religieuse de Louis XIV et ses conséquences

**Document 1**  
Gravure du XVII<sup>e</sup> siècle (Musée Carnavalet, Paris)



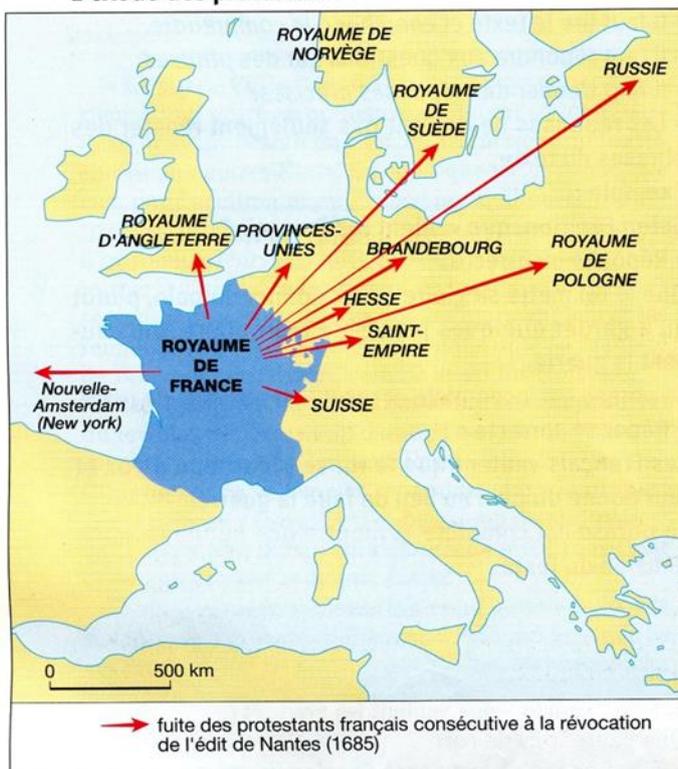
**Document 2 Pour la défense des protestants**

« La révocation de l'édit de Nantes a causé beaucoup de maux à l'État. Ceux qu'il a causé sont la désertion de cent mille personnes de toutes conditions, sorties du royaume, qui ont emporté avec elles plus de trente millions de livres d'argent ; la perte de nos arts et manufactures particulières qui attiraient en France un argent très considérable de toutes les contrées d'Europe ; la ruine la plus considérable du commerce ; il a aussi grossi les flottes ennemies de huit à neuf mille matelots et les armées ennemies de cinq à six cents officiers et de dix à douze mille soldats... Une quantité de bonnes plumes ont déserté le royaume et se sont cruellement déchaînées dans toute l'Europe contre la France et la personne même du Roi, par une infinité de libelles diffamatoires.

À l'égard des restés dans le royaume, on ne saurait dire s'il y en a un seul de véritablement converti... »

Vauban, *Mémoire pour la défense des Huguenots*, 1689.

**Document 3**  
L'exode des protestants



**QUESTIONS**

**Document 1**

1. Qui sont les hérétiques ? les « nouveaux missionnaires » ?
2. Qu'est-ce qu'une « conversion » ? Comment les « nouveaux missionnaires » obtiennent-ils la conversion des hérétiques ?

**Document 2**

3. Qu'est-ce que la révocation de l'édit de Nantes ?
4. Quelle est la réaction des protestants à la suite de la révocation ? Expliquez la dernière phrase.

**Document 3**

5. Quel est le point commun de la plupart des pays où se réfugient les protestants ? Dans quel pays européen se réfugient-ils ?

**Document 2**

6. Quelles sont les conséquences du départ des protestants dans les domaines économique, militaire, politique ? Complétez le tableau :

Conséquences économiques	Conséquences militaires	Conséquences politiques

► **Paragraphe argumenté**

7. À l'aide des informations données par les documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe sur la politique religieuse de Louis XIV et ses conséquences.

## II - Enrichir la France (l'absolutisme économique)

Pour Louis XIV, la puissance d'un pays dépend de sa richesse. Avec l'aide de son ministre **Colbert**, il entreprend de développer l'économie du pays.

Pour accroître la production industrielle, le roi crée des manufactures d'Etat (ex : les Gobelins) et attire les entrepreneurs étrangers en leur octroyant des privilèges. Il cherche aussi à protéger le pays de la concurrence étrangère en augmentant les taxes douanières pour les marchandises importées. Pour développer le commerce et en particulier les exportations, il fait creuser des canaux, aménager des ports (Sète, Lorient, Brest) et crée des compagnies de commerce ; il faut aussi la conquête de colonies en Amériques (ouest de Saint Domingue et Louisiane).



Jean-Baptiste Colbert (par Philippe de Champaigne).

Jaloux de son rival Fouquet, le surintendant des Finances, aussi m'as-tu-vu que lui-même est discret, froid, laborieux et ordonné, Colbert dénonce ses malversations au roi et contribue à sa chute.

Jean-Baptiste Colbert va accumuler dès lors les charges et les responsabilités : il entre au «*Conseil d'en-haut*», véritable gouvernement du royaume sous l'autorité du roi. Il est successivement nommé surintendant des bâtiments et manufactures en 1664, contrôleur général des finances en 1665, secrétaire d'État à la marine et à la Maison du roi en 1669. Issu de la bourgeoisie rémoise, Jean-Baptiste Colbert a mis ses talents et son ambition (immenses) au service de Louis XIV, le *Roi-Soleil*.

Colbert n'a pas été aimé de ses contemporains. On lui reproche son austérité, son ambition, son avarice, son orgueil de parvenu

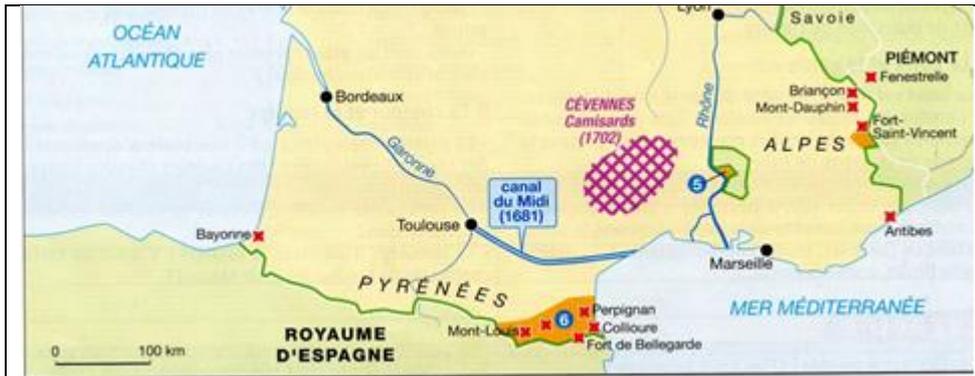
### La politique économique de Colbert :

À la tête de tous les grands ministères en charge de l'administration et de l'économie du royaume pendant une vingtaine d'années, il a si bien rempli sa tâche que son nom a fini par désigner un mode de gouvernement spécifique à la France, le «*colbertisme*».

L'action de Colbert va s'exercer dans trois domaines principaux : la remise en ordre des finances, le développement de l'industrie, l'essor du commerce.

Surtout, il multiplie la création des manufactures royales, grandes entreprises auxquelles le roi avance des capitaux et donne des privilèges (les Gobelins, Saint-Gobain). Il attire aussi les ouvriers étrangers pour développer des industries nouvelles : de Murano (Venise) pour le verre, de Hollande pour les draps (ainsi, la manufacture Van Robais obtient un monopole de production et le droit pour les ouvriers protestants de pratiquer leur religion).

L'essor du commerce touche à la fois la circulation intérieure, le commerce extérieur et le développement des colonies.



À l'intérieur, outre les routes et l'aménagement des voies navigables, la principale réalisation est la construction du canal des Deux-Mers : ce canal établit une liaison entre Atlantique et Méditerranée, de Bordeaux à Toulouse par un canal latéral à la Garonne puis de Toulouse à Sète.

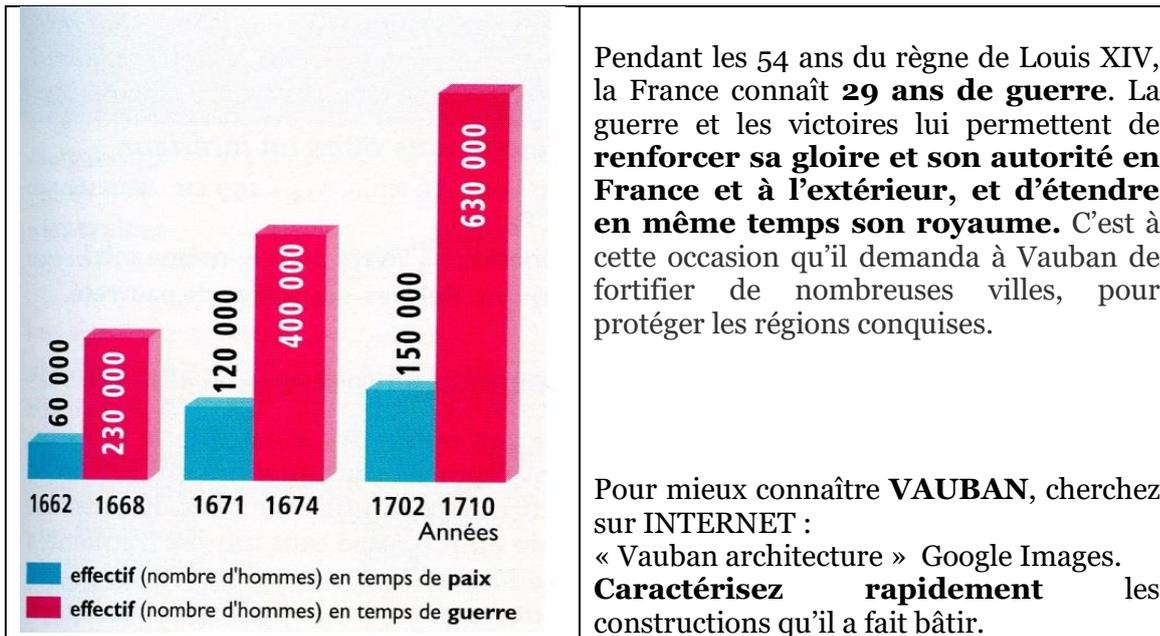
### **Mercantilisme et colbertisme**

C'est pour son œuvre économique que Colbert reste le plus connu. Il met en œuvre une doctrine qu'il n'a pas inventée, **le mercantilisme**, né au XVI<sup>e</sup> siècle, qui repose sur un principe essentiel : la richesse d'un État dépend avant tout de l'accumulation des métaux précieux.

Colbert pousse jusqu'à l'extrême cette doctrine, répandue partout en Europe à cette époque, en même temps qu'il l'accompagne d'un fort **dirigisme** : cette mise en œuvre conduit à qualifier la politique de Colbert du nom de «colbertisme». Cette politique se traduit par un véritable protectionnisme : restreindre les importations, développer les exportations et par un contrôle toujours renforcé de l'État sur l'organisation de l'économie.

Essayez de définir le **Colbertisme** en quelques lignes.

## La gloire par les armes



**Il a donc besoin d'une armée bien organisée** : sous son règne, les effectifs de l'armée de métier augmentent fortement, car la conscription est rendue obligatoire ; la marine de guerre aussi se développe. De nouvelles tactiques sont également mises au point, en particulier celle de disposer les troupes sur une longue ligne, pour avoir un maximum de puissance de feu frontal.

La France va entreprendre des guerres contre :

- la Hollande, la rivale commerciale.
- Les Habsbourg d'Autriche/d'Espagne, ses ennemis naturels (*guerres de Succession*) (paix d'Utrecht 1713)
- La Grande-Bretagne, en développement rapide.

Sous Louis XIV, la France est souvent en guerre contre ses voisins européens. Mazarin met fin d'abord à la **guerre de Trente Ans (1618-1648)**<sup>6</sup> puis contraint l'Espagne à la **Paix des Pyrénées (1659)**. Ce sont ensuite la guerre de Dévolution (1667-1668) contre l'Espagne, puis la **guerre de Hollande (1672-1678)**. La fin du règne voit la France s'opposer à l'ensemble de l'Europe coalisée : **guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697)** et **guerre de succession d'Espagne (1701-1713)**. Initialement, l'armée française remporte de nombreuses victoires, mais sa politique agressive pousse ses ennemis à se coaliser et toutes ses conquêtes devront être abandonnées (paix de Ryswick 1697). L'entretien de l'armée coûte très cher, les impôts ne cessent d'augmenter et le peuple est mécontent.

D'abord victorieuse, la France sort épuisée de ces guerres. Les conséquences humaines et matérielles sont désastreuses pour la population française (hausse des impôts, exactions des soldats, épidémies, famines, etc.). **Le budget de la France est en**

<sup>6</sup> Les **traités de Westphalie (1648)** et **des Pyrénées (1659)** font passer notamment l'Alsace, l'Artois et le Roussillon du côté français. Les guerres menées par Louis XIV rapportent à la France **la Flandre et la Franche-Comté**. Cependant, elle ne parvinrent pas à compléter ses frontières de l'Est et perdirent quelques colonies (Terre-Neuve et Acadie, au Canada) au profit du royaume d'Angleterre.

**déficit.** Ces conflits répétés profitent au royaume d'Angleterre qui affirme alors sa prépondérance sur les mers et dans les colonies.

### PAIX D'UTRECHT :

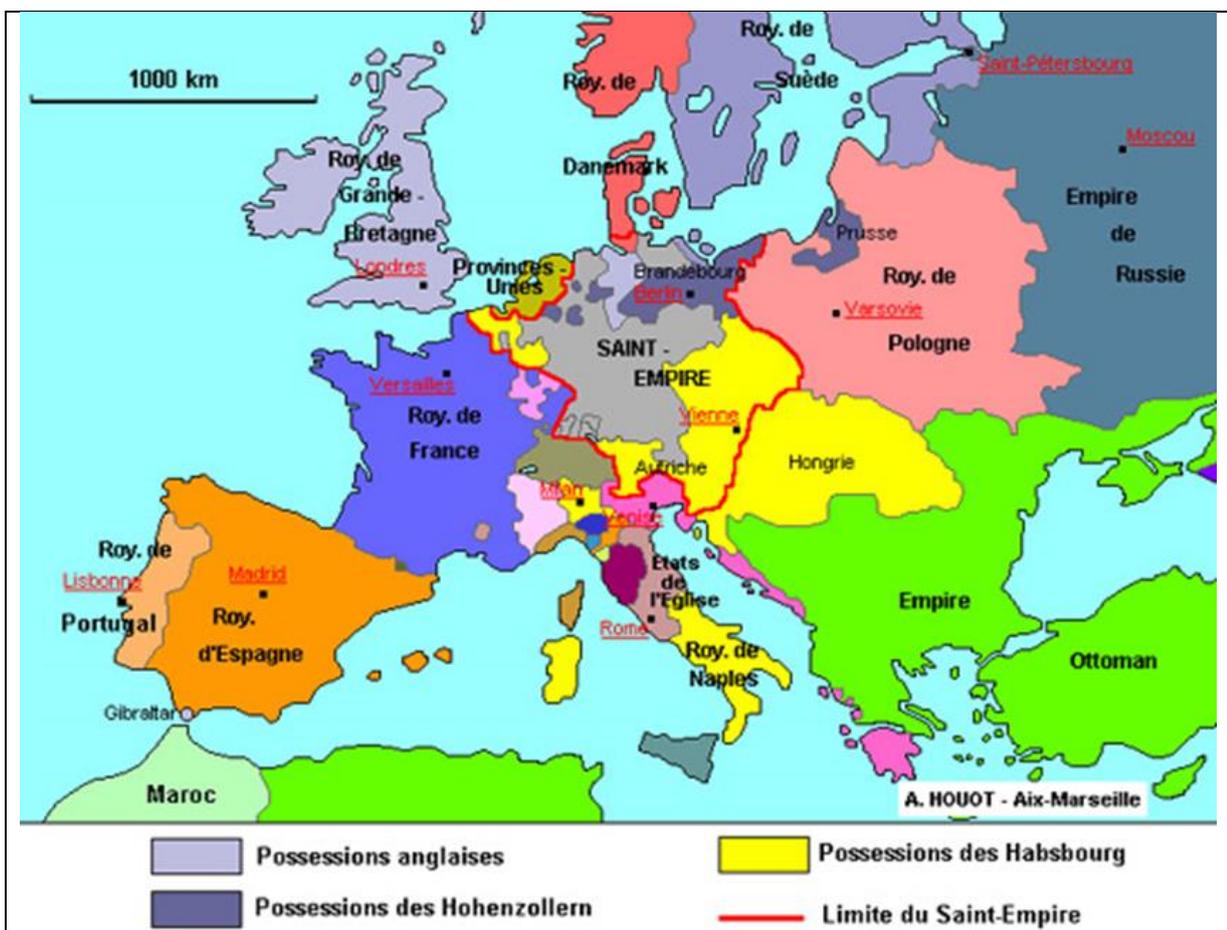
Le duc d'Anjou (petit-fils de Louis XIV) devient roi d'Espagne sous le nom de Philippe V et garde l'Empire colonial espagnol. Mais l'Espagne est le grand perdant, car elle doit céder toutes ses possessions européennes :

- à l'Autriche les Pays-Bas méridionaux

- à l'Angleterre : les bases maritimes de Gibraltar et Minorque, Terre Neuve et la Baie d'Hudson et l'Acadie, et aussi toutes les possessions italiennes. L'Italie passe donc de la domination espagnole à celle de l'Autriche (Lombardie – Royaume de Naples – Sardaigne)

### 1er septembre 1715 - ope à la mort de Louis XIV

La France apparaît en 1715, à la mort de Louis XIV, comme le royaume le plus peuplé, le plus puissant et le plus prospère d'Europe, avec une vingtaine de millions d'habitants et une population en progression. La «*ceinture de fer*» de Vauban la protège durablement contre les risques d'invasion...



### BILAN

Faites un SCHEMA récapitulant le règne de Louis XIV, en prenant en considération sa politique dans les domaines économique, militaire et religieux.

## Récapitulation :

### Louis XIV et la monarchie absolue

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la France a été dirigée par Henri IV puis par Louis XIII et son ministre le cardinal de Richelieu. En 1643, Louis XIV n'ayant que cinq ans, sa mère Anne d'Autriche, et le cardinal de Mazarin assumèrent le pouvoir.

Une révolte de la noblesse, la fronde, trouble le début du règne.

A la mort de Mazarin, en 1661, Louis XIV devenu adulte assumait le pouvoir et établit une monarchie absolue de droit divin : il affirmait que son autorité venait de Dieu et imposa à ses sujets une totale obéissance. Il choisit le soleil comme emblème, on l'appellera le roi soleil.



1/ A la mort de Louis XIII, pourquoi Louis XIV, son successeur, ne peut pas régner ?

.....  
 .....

2/ Qui va assumer le pouvoir ?

.....  
 .....

3/ Que signifie une monarchie de droit divin ?

.....  
 .....

Louis XIV réunit les nobles importants à la cour de Versailles pour mieux les surveiller.

#### Le gouvernement du royaume

Auprès du roi, six ministres et secrétaires d'état sont nommés pour la justice, les finances, la guerre, la marine, les affaires étrangères et la cour. Dans les Provinces, des intendants font exécuter ses ordres. Le ministre Colbert encourage l'activité industrielle en ouvrant des manufactures.



*Le conseil du roi*

4/ Où se situe le roi dans ce document ? Comment le reconnaît-on ?

.....  
 .....

5/ Qui sont les personnages autour de lui ?

.....  
 .....

Roi absolu, Louis XIV ne peut tolérer que tous ses sujets n'aient pas la même religion que lui. En 1685, il supprime l'Édit de Nantes, que le roi Henri IV avait signé pour en finir avec les guerres de religion. Les protestants doivent se convertir par force au catholicisme ou quitter le pays.

Les guerres et les dépenses de la cour ruinent le royaume. Le roi augmente les impôts qui pèsent de plus en plus lourd sur le peuple.

A la fin du règne de Louis XIV, la misère s'accompagna de famines et d'épidémies (typhus, dysenterie et surtout la peste) qui entraînaient la mort de beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants. La peste ne cesse de faire des ravages durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Elle répand la terreur car on ne sait pas comment la guérir. La peste a provoqué la mort de 3 millions de personnes sur une population française de 20 millions.

6/ Rappelle ce qu'est l'édit de Nantes.

.....  
 .....

7/ Pourquoi Louis XIV l'a-t-il révoqué et en quelle année ?

.....  
 .....

8/ Dans quel état est le pays à la fin du règne de Louis XIV ?

.....  
 .....

#### METHODOLOGIE

ENTRAINEMENT SUR L'ABSOLUTISME DE LOUIS XIV : Esabac en poche p 158-159.

ENTRAINEMENT A LA TYPOLOGIE B : LA COMPOSITION

Consultez **ESABAC EN POCHE** p 162 et 163.

Exercez-vous à reconnaître les typologies de sujet de manière à trouver le plan le plus approprié.

Corrigé :

Sujet	Plan
Typologique	Thématique
Comparatif	Thématique ou Chronologique
Analytique	Causes -Effets- Conséquences
Evolution	Chronologique
Tableau –bilan	Thématique
Biographique	Chronologique
Dialectique	Thèse – Antithèse – Synthèse
Avec « et »	Thématique ou Chronologique

#### Exemple n° 1 pour vous entraîner :

« Ombres et Lumières de Louis XIV »

Cherchez la typologie de sujet à laquelle cette thématique pourrait appartenir.

Proposition de réponse :

Il ne s'agit surtout pas de faire la biographie de Louis XIV mais de savoir distinguer les points positifs, puis négatifs de son règne (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie) et (3<sup>e</sup> partie) de faire un synthèse où vous devrez opter personnellement si le point de vue positif ou négatif prévaut.

Essayez de faire un **plan** correspondant à cette proposition.

Vous rédigerez aussi l'**introduction**.

### Fiche méthode : la composition

**La composition est un exercice qui consiste à rédiger de manière ordonnée des connaissances par rapport à un sujet donné.**

Quatre compétences doivent être progressivement acquises :

- la **qualité de l'expression écrite** (en particulier, l'utilisation précise et appropriée du langage historique ou géographique)
- la **maîtrise des connaissances** (notions principales, explications générales, exemples précis)
- la **méthode d'analyse des sujets** afin de donner du sens aux devoirs
- l'**élaboration de plans clairs, logiques**, permettant de construire des démonstrations organisées et non des récitations de connaissances.

Démarche	Conseils
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyser le sujet (au brouillon)</b></li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. bien cerner le sens du sujet et les mots-clés</li> <li>2. délimiter le sujet : de quel espace s'agit-il ? De quelle période ? Quelles sont les personnes et/ou les sociétés concernées ? ...</li> <li>3. Comprendre le sujet en le reliant à des questions abordées dans le programme.</li> <li>4. Dégager la <b>problématique</b>, c'est-à-dire la question centrale constituant un problème historique ou géographique qui servira de fil conducteur à la démonstration.</li> </ol>	<p><i>* Suivre les étapes de la méthode dans l'ordre, la réflexion sur le sujet étant prioritaire et indispensable.</i></p> <p><i>* Lire le sujet plusieurs fois. Le formuler de plusieurs manières, chercher des synonymes, relever les mots de liaison pour bien comprendre le sujet et le distinguer de sujets voisins (éviter ainsi le « hors-sujet »).</i></p> <p><i>* Noter les connaissances que le sujet évoque, les questions qu'il soulève, les relations qui apparaissent.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Elaborer le plan détaillé (au brouillon)</b></li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Il n'existe pas de recette miracle pour l'élaboration d'un plan. Il faut suivre une démarche en accord avec la problématique adaptée.</li> </ol> <p>En <b>histoire</b>, les deux principaux types de plan sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan chronologique : le mieux adapté pour traiter des sujets qui invitent à réfléchir sur une évolution. Il faut découper le cadre chronologique du sujet en plusieurs périodes (une période = une partie) en mettant en évidence et en justifiant adroitement dans le développement le choix des dates charnières.</li> <li>- Le plan thématique ; très fréquent, il organise la réflexion autour de quelques grands thèmes qui, chacun constitue une partie de la composition.</li> </ul> <p>D'une manière générale, l'un et l'autre reviennent à subdiviser l'idée centrale en quelques grandes questions (de 2 à 4) qui serviront de thèmes aux grandes parties (2 à 4) du développement.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Subdiviser ensuite chaque grande partie en se posant des questions (où, quand, pourquoi, comment ... ?)</li> <li>7. Chercher les liens logiques d'un paragraphe à l'autre qui serviront de transitions.</li> </ol>	<p><i>* Vérifier si le sujet comporte une proposition de plan ; si c'est le cas, il est conseillé de la suivre.</i></p> <p><i>* Il faut subdiviser l'idée centrale en quelques grandes questions qui serviront de thèmes aux grandes parties du développement</i></p> <p><i>*opter pour le plan thématique ne signifie pas perdre de vue la chronologie. D'une manière générale, il faut respecter l'ordre chronologique dans l'argumentation.</i></p> <p><i>*Il faut absolument veiller à la logique d'enchaînement des idées.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédiger l'introduction (au brouillon)</b></li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. Elle se compose de plusieurs points <b>indispensables</b>, penser à PAPA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Première approche : accroche et présentation du sujet.</li> <li>- Analyse du sujet : définir le ou les mots-clés, les limites et l'intérêt historique ou géographique du sujet, les bornes chronologiques (en histoire) et spatiales (en géographie);</li> <li>- Problématique</li> <li>- Annonce du plan</li> </ul> </li> </ol>	<p><i>*La problématique n'est pas une simple question. Elle nécessite en effet une connaissance du sujet et donc de sa spécificité. La problématique est en fait le problème propre au sujet. Elle constitue de plus le fil conducteur de la composition car toute l'argumentation vise en fait à répondre et réfléchir à la problématique. Dans l'introduction, il ne s'agit donc pas de jeter une question juste pour la forme. Il faut amener la problématique en précisant son intérêt et pourquoi vous posez cette question.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédiger la conclusion (au brouillon)</b></li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Elle se compose de deux aspects : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réponse à la problématique (bilan) : montrer que le sujet a un intérêt historique ou géographique.</li> <li>- L'ouverture du sujet, c'est-à-dire son élargissement à d'autres espaces ou d'autres périodes (en évitant l'anachronisme), ou en le replaçant à l'échelle mondiale en géographie.</li> </ul> </li> </ol>	<p><i>* Il est utile de la rédiger avant le développement pour savoir où « l'on va ».* La conclusion est le moment de faire un bilan. Il ne faut pas ajouter de nouvelles informations en conclusion.</i></p> <p><i>*Dans la mesure du possible, il faut s'efforcer de ne pas être trop « lourd » au moment de l'ouverture du sujet. En histoire, une simple évocation de la période suivant le sujet sera un bon moyen d'ouvrir.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recopier l'introduction</b></li> </ul>	<p><i>* Aérer la copie : Trois lignes libres entre l'introduction et le développement, et entre le développement et la conclusion ; deux lignes entre chaque grande partie ; une ligne entre chaque sous-partie, des alinéas pour chaque paragraphe</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédiger le développement</b></li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. En suivant le plan, en veillant à la précision du vocabulaire utilisé, en choisissant des exemples précis et judicieux servant d'arguments à la démonstration ou permettant des transitions.</li> <li>11. Prendre soin de présenter en début de grande partie l'objet de la partie en une courte introduction (5 lignes maxi) et de faire le bilan en fin de partie (qu'est ce que la partie apporte/problématique) et de lier à la partie suivante (transition) en une courte conclusion/transition (5 lignes maximum).</li> </ol>	<p><i>* Il s'agit d'exposer des faits ; il n'est pas nécessaire d'émettre un avis personnel, un jugement, même en conclusion.</i></p> <p><i>* Faire des phrases courtes et précises</i></p> <p><i>* Soigner l'expression, la précision du vocabulaire, l'orthographe et le choix des mots de connexion.</i></p> <p><i>* Il faut le plus possible adopter une posture nuancée. Prendre en considération les variations dans le temps et dans l'espace. Eviter les expressions de type « toujours ».</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recopier la conclusion et relire l'ensemble</b></li> </ul>	<p><i>* Toujours relire le devoir, non seulement pour vérifier l'orthographe, mais surtout pour vérifier que rien d'important n'a été oublié.</i></p>

### LA REMISE EN CAUSE DE L'ABSOLUTISME :

- 1) L'exemple de la Grande Bretagne : une monarchie parlementaire (voir chapitre 1).
- 2) Les Provinces Unies : une république de marchands.
- 3) La naissance des Etats-Unis : la révolution américaine.

#### I) Le territoire et le gouvernement des Provinces Unies



Les Provinces-Unies, dont le roi d'Espagne avait reconnu l'indépendance en 1648, comptaient alors deux millions d'habitants. On y distinguait deux sortes de territoires : les 7 provinces et le Pays des Etats Généraux.

- **Les 7 provinces** présentaient des caractères très divers. La Hollande et la Zélande, en partie conquises sur la mer, protégées par des dunes et des digues contre l'invasion des flots, s'enrichissaient par le grand commerce maritime. La Hollande était, de beaucoup, la région la plus importante des Provinces-Unies. Elles comptait les principales villes : Amsterdam, Leyde, Rotterdam, La Haye, Haarlem, et sa flotte constituait la moitié de la flotte totale de la République. Aussi les étrangers désignaient-ils sous le nom de Hollande l'ensemble des Provinces-Unies. Les trois provinces d'Utrecht, Gueldre et over-Yssel étaient uniquement agricoles. Enfin les deux provinces septentrionales de Frise et Groningue unissaient la vie agricole et la vie Maritime.

- Au sud de la Meuse, le **Pays des Etats Généraux** et l'enclave de Maastricht représentaient les territoires abandonnés aux Provinces-Unies par l'Espagne en 1648. Ces régions ne constituaient pas une huitième province : elles étaient la propriété

commune des sept provinces et étaient administrées par les Etats Généraux de ces provinces : de là leur nom.

La République des Provinces-Unies constituait une **fédération de 7 provinces autonomes**. Chaque province s'administrait à sa guise : elle avait son chef d'Etat : le *stathouder* ; sa petite assemblée législative : les *Etats Provinciaux* ; et son Premier Ministre, le *Pensionnaire*.

Mais les affaires communes aux 7 provinces (guerre, diplomatie, questions monétaires, gouvernement des colonies, administration du pays des Etats Généraux) relevaient du gouvernement fédéral des provinces-Unies. Ce gouvernement fédéral comprenait les Etats Fédéraux, le Grand Pensionnaire et le Stadhouder général. On appelait Etats Généraux une assemblée d'une trentaine de membres qui se réunissaient chaque année à la Haye. Elle était composée non pas de députés élus par les habitants, mais de délégués envoyés par chaque province pour la représenter. Chaque délégation comptait pour une voix et les décisions importantes exigeaient l'unanimité.

Le Grand Pensionnaire jouait le rôle de ministre des Affaires Etrangères. Le plus célèbre fut Jean de Witt (1653-1672 – période d'apogée des Provinces-Unies).

## II) Le respect de la liberté

### Liberté et tolérance

Un caractère qui distingue encore plus nettement les Provinces-Unies de tous les autres pays d'Europe au XVIIe s., c'est l'atmosphère **de liberté** dans laquelle on y vivait.

La liberté personnelle était strictement protégée et toute arrestation arbitraire sévèrement interdite. Sans doute la liberté de religion n'était-elle pas complète : les catholiques, auxquels on reprochait d'être partisans de l'Espagne, n'avaient pas le droit de célébrer *publiquement* leur culte.

Du moins, dans ce pays calviniste, étaient-ils tolérés, tout comme les juifs.

La liberté d'exprimer sa pensée était plus grande que partout ailleurs. Aussi les savants qui ne trouvaient pas dans leur patrie la liberté intellectuelle dont ils avaient besoin venaient-ils chercher un refuge dans les Provinces-Unies. Le grand penseur français *Descartes* y passa 20 ans de sa vie et y publia tous ses ouvrages. Un autre philosophe, le juif *Spinoza*, dont la famille avait dû fuir le Portugal, ne fut pas inquiété par les autorités hollandaises, malgré la hardiesse de ses idées.

Cette atmosphère de liberté explique le développement de la presse. Tandis que, dans les autres pays, les journaux étaient soumis à la censure des gouvernements, la *Gazette de Hollande* et les *Nouvelles de Leyde* pouvaient parler librement de tout. Aussi avaient-elles dans l'Europe entière un public très étendu, d'autant plus que, pour toucher un plus grand nombre de lecteurs, elles étaient rédigées non pas en hollandais mais en français. Tout autant que les journaux, les livres imprimés en Hollande étaient lus partout. Les éditeurs hollandais étaient, comme ceux de Venise au XV et XVIe s., à la fois des savants et des artistes.

#### Doc n°1 :

#### Tolérance et liberté

« Pour la religion, notait un envoyé français, la liberté est si grande en Hollande qu'il est même permis de n'en avoir point du tout et qu'à la vue des magistrats plusieurs riches marchands d'Amsterdam ne font profession d'aucune et ne communient en aucun temple. Les catholiques sont seuls privés de l'exercice public de la religion, et la tolérance dont on use à leur égard n'est pas égale en toutes les provinces. » « Dans cette république, écrivait l'ambassadeur d'Angleterre, personne ne peut se plaindre avec raison d'être gêné dans sa conscience... On y vit ensemble comme citoyens du monde sous la protection de lois raisonnables, tout le monde y étant également animé aux arts et à l'industrie par une égale liberté de contempler et de faire des recherches... »

Avec étonnement un ambassadeur français remarquait : « Il n'y a ici nul châtement pour ceux qui donnent de mauvaises impressions contre le gouvernement. » Le philosophe Spinoza qui, on l'a vu, habitait la Hollande,

écrivait dans un ouvrage sur le gouvernement: « Le but de l'État n'est pas de transformer les hommes, qui sont des êtres raisonnables, en bêtes ou en automates; mais, au contraire, de permettre qu'ils fassent un libre usage de leur raison, d'empêcher que la haine, la colère ou la perfidie ne les divisent et qu'ils aient à souffrir de l'injustice. L'État doit donc se proposer comme but la liberté.»

(Textes cités dans Bourgeois et André, «Instructions aux Ambassadeurs de France en Hollande»; Boccard, éd. Taine, «Philosophie de l'art»; Spinoza, «Traité théologico-politique».)

**Question :**

Quelles sont les libertés qui existent dans les Provinces Unies au XV<sup>e</sup> s. ?

**Doc n°2 :**

**Le commerce hollandais d'après Richelieu**

«C'est un dire commun mais véritable qu'ainsi que les États augmentent souvent leur étendue par la guerre, ils s'enrichissent ordinairement dans la paix et par le commerce. L'opulence des Hollandais, qui [...]ne sont qu'une poignée de gens réduits à un coin de la terre où il n'y a que des eaux et des prairies [en] est un exemple... Bien que cette nation ne retire de son pays que du beurre et du fromage, elle fournit presque à tout le reste de l'Europe la plus grande partie de ce qui est nécessaire. La navigation l'a rendue si célèbre, si puissante par toutes les parties du monde, qu'après s'être rendue maîtresse du commerce aux Indes orientales au préjudice des Portugais... elle ne donne pas peu d'affaires aux Espagnols dans les Indes occidentales, où elle occupe la plus grande partie du Brésil...»  
(Richelieu, « Testament politique »)

**Questions :**

- 1)Présentez le document
- 2)Qu'est-ce qui caractérise le commerce hollandais et en quoi consiste sa richesse ?

### Les peintures de Rembrandt (1606 – 1669)

Né à Leyde aux **Provinces-Unies**, c'est le peintre le plus célèbre de l'école hollandaise. Durant sa vie, il a eu un immense succès auprès des riches marchands, des municipalités, des associations de métier de son pays qui lui ont commandé de nombreux tableaux.



#### **La leçon d'anatomie du docteur Tulp (1632)**

(Huile sur toile, 1,69 × 2,16 m, Mauritshuis La Haye.)

Les médecins se sont fait représentés pendant leur leçon d'anatomie. Le professeur Tulp, grand chirurgien et homme d'affaires, fut élu à deux reprises maire d'Amsterdam.



#### **La Compagnie du capitaine Franz Bonning Cocq ou la Ronde de nuit (1642).**

(Huile sur toile 3,59 × 4,38 m, Rijksmuseum, Amsterdam.)  
Rembrandt a représenté une milice bourgeoise, chargée de la police et de la défense de la ville d'Amsterdam.

## **Manuel italien /propositions d'exposés**

**1) Fin du XVIIe s. et début du XVIIIe , les profondes transformations économiques et commerciales**

**2) Le « commerce triangulaire », à partir d'un schéma qui fera apparaître : les acteurs du commerce, l'itinéraire du point de départ au point d'arrivée, les marchandises transportées, le but de ce trafic.**

**3) L'affirmation de la supériorité britannique.**

**L'augmentation du commerce va entraîner une augmentation des revenus. Pensez à un schéma présentant les conséquences de ce phénomène.**

**4) La Révolution agricole en Europe, en Angleterre notamment (mécanismes des « clôtures », la rotation des terres, nouvelles cultures qui se répandent en Europe)**

**5) Une des conséquences est l'augmentation démographique. Expliquez rapidement la théorie de Malthus et la « transition démographique<sup>7</sup> »**

---

<sup>7</sup> Pour ces 2 questions, consulter le site en français :[http://www.ined.fr/fr/tout\\_savoir\\_population/videos/transition\\_demographique/](http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/videos/transition_demographique/)

## LA REVOLUTION AMERICAINE

### BREF RAPPEL HISTORIQUE

#### 1507-1773 : La colonisation européenne en Amérique du Nord

##### **Quelques siècles en arrière....**

Les premiers Européens ont accosté le continent nord-américain par le grand nord. Ces pionniers, sur lesquels planent encore beaucoup de mystère, sont des Vikings, sous la conduite d'un chef audacieux, Leif Ericsson, qui aurait fondé en l'An Mil une petite colonie sur la côte du Labrador, le *Vinland*. L'équipée, sans lendemain, tombera très vite dans l'oubli. Un demi-millénaire plus tard, d'autres Européens touchent la côte du futur Canada.

Explorations italiennes, françaises, espagnoles, anglaises, hollandaises et suédoises :

Le premier est un **explorateur italien** au service du roi d'Angleterre Henri VII. Il a pour nom **Jean Cabot** et aborde les îles de Cap-Breton et de Terre-Neuve, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, le 24 juin 1497, 5 ans à peine après le premier voyage de Christophe Colomb dans les Antilles. À vrai dire, il se soucie assez peu de colonisation et de conquête. Il cherche un raccourci maritime vers la Chine et les Indes, le mythique passage du Nord-Ouest. Il en va de même du navigateur **Giovanni da Verrazzano** (1524), au service du roi de France, François Ier.

À la suite de **Jacques Cartier** (1534), les Français prennent possession de l'embouchure du Saint-Laurent, la Nouvelle-France. Le 27 mars 1513, le navigateur **espagnol** Juan Ponce de Léon aborde un rivage fleuri au nord des Antilles, ce qui fait de lui le premier Européen à fouler le sol des futurs États-Unis. Les premiers colons espagnols s'installent un demi-siècle plus tard en cet endroit encore connu sous le nom de Floride (ou *Florida*).

Les Anglais tardent à mettre le pied en Amérique du nord. Le navigateur **Francis Drake**, au cours d'un fameux tour du monde à la voile (le deuxième après celui de Magellan et Del Cano), accoste sur la côte californienne, côté Pacifique donc, le 17 juin 1579. Plus chanceux est son rival Walter Raleigh (ou Ralegh), ce courtisan organise à ses frais une expédition en vue de coloniser le littoral nord-américain. Les navigateurs accostent le 27 avril 1584 sur ce qui deviendra en 1607 la colonie (puis l'État) de Virginie, ainsi nommée en l'honneur d'Elizabeth Ière, la «*reine vierge*» (supposée telle car célibataire).

La *Compagnie néerlandaise des Indes orientales* confie en 1609 une mission d'exploration au capitaine anglais **Henry Hudson**. Celui-ci revient à **Amsterdam** avec un projet de colonisation à l'embouchure de la rivière qui portera son nom. Ce sera *La Nouvelle Amsterdam*, plus connue aujourd'hui sous le nom de... New York. En avril 1638, enfin, une cinquantaine de colons **suédois** s'installent à l'embouchure du Delaware, autour d'un fort baptisé Christina (ou Christiania) en l'honneur de la future reine Christine, fille du roi Gustave Adolphe. Mais cette colonie ne tarde pas à être conquise par les Hollandais.

##### **Et les Indiens ?...**

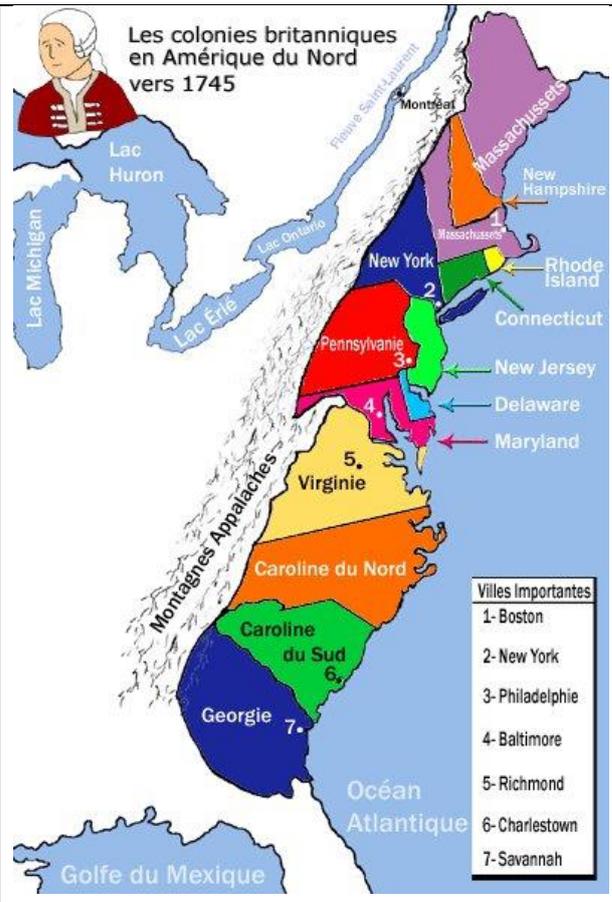
Ce vaste territoire est alors peuplé au sud, dans la zone sèche, par des **Indiens** qui pratiquent surtout la culture du maïs, et au nord, dans la Grande Prairie, par d'autres Indiens qui, eux, tirent leur substance des innombrables bisons. Au total environ un million d'âmes sur un espace de plus de 16 millions de km<sup>2</sup> (3 fois l'Europe).

2 liens vidéo de 6' sur l'indépendance américaine :

<http://www.clg-rondeau-rambouillet.ac-versailles.fr/spip.php?article186>

## Les États-Unis en gestation

Stimulés par le dynamisme de leur marine aux XVIIe et XVIIIe siècles, les Anglais ne tardent pas à déloger les Hollandais de la côte nord-américaine et fondent sur le littoral un total de **Treize Colonies de peuplement**. Ces colonies ont toutes une personnalité propre du fait des circonstances de leur fondation et de leur histoire. C'est ensemble, néanmoins, qu'elles accéderont à l'indépendance en 1783, après une longue guerre d'indépendance, devenant les *États-Unis d'Amérique*. Ces colonies, pour la plupart, sont nées de l'octroi d'une **charte de colonisation** par le souverain à une personnalité amie. Cette dernière organise à ses frais l'installation des premiers colons et dirige son territoire comme elle l'entend. A l'expiration de la charte, la colonie revient à la Couronne qui nomme un gouverneur à sa tête.



### 1763-1775 : de la rébellion à la guerre

Au milieu du XVIIIe siècle, l'Angleterre règne en maître sur le continent nord-américain après en avoir évincé les Français. **Ses Treize Colonies se signalent par une forte identité née de leur Histoire :**

**Au nord**, les quatre colonies de Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, New Hampshire) reposent sur l'agriculture vivrière et la petite propriété. Les habitants, au nombre d'un demi-million, viennent surtout d'Angleterre. Ils sont surnommés «*Yankees*» (sans doute d'après *Janke*, diminutif de *Jan*, qui était le nom que donnaient les Hollandais aux Anglais de la région). Inspirés par les préceptes calvinistes, ils sont groupés en communautés pieuses et instruites. L'amour du prochain est une obligation morale et la démocratie un fondement social.

**Au sud**, les colonies de Virginie, des Carolines, du Maryland et de Géorgie sont vouées à la culture du tabac (avant que n'arrive le coton à la fin du siècle) dans des propriétés de plus d'un millier d'hectares en général. Les propriétaires vivent à la manière des aristocrates européens dans de magnifiques manoirs entourés d'immenses dépendances. Leur richesse repose sur l'exploitation à bas prix de la main d'œuvre servile. Sur 700.000 habitants, les colonies du sud comptent environ 300.000 esclaves africains. Ces derniers sont, on s'en doute, peu instruits... mais c'est aussi le cas d'une grande partie des Blancs qui vivent dans la pauvreté faute d'avoir accès à la terre<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cette situation inique n'empêche pas les grands propriétaires d'être très au fait des idées démocratiques qui circulent dans les milieux intellectuels européens. Cultivés et habiles en affaires, ils se montrent très revendicatifs à l'égard de Londres. Tels Washington, Jefferson... ils seront à la pointe du combat pour l'indépendance.

**Au centre**, les colonies de New York, New Jersey, Pennsylvanie et Delaware comptent un demi-million d'habitants originaires de diverses régions d'Europe. Parmi eux, une minorité d'esclaves africains. Les villes comme New York bénéficient de courants d'échanges importants grâce aux fleuves navigables qui mènent vers l'intérieur. Aussi y trouve-t-on une amorce d'activité industrielle.

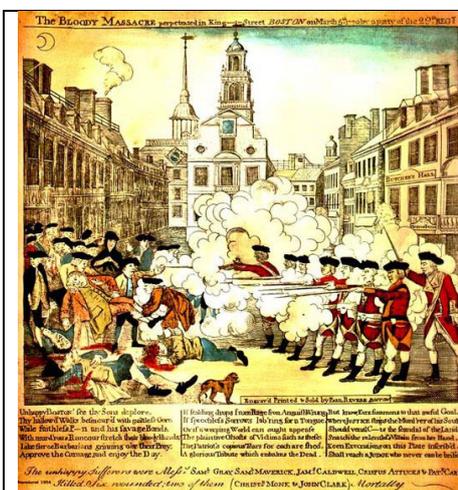
## LES CAUSES

### Premières flambées de colère : rapports tendus avec la métropole anglaise

En prévision de son entrée en guerre contre la France, le gouvernement de Londres souhaite que les Treize Colonies assument leur part de l'effort collectif. Après la **guerre de Sept Ans** (1756-1763) et le traité de Paris (1763), l'Angleterre, **endettée**, entend faire assumer par les colons leur part des coûts financiers occasionnés par le conflit. Mais les colons, que l'isolement et l'Histoire ont **accoutumés à gérer eux-mêmes** leurs affaires communes **s'indignent que le Parlement de Westminster leur impose des taxes sans leur demander leur avis**. [*«No taxation without representation»*] (*pas d'impôt sans représentants au Parlement*). L'année suivante, une loi sur le sucre, le *Sugar Act*, autorise la saisie de tous les navires qui importent en contrebande les mélasses des Antilles, destinées à être transformées en rhum par les négociants du Rhode Island et de Boston. En 1765, le Parlement récidive en votant l'impôt du timbre ou **Stamp Act**. La loi prévoit l'obligation d'un timbre fiscal sur une multitude de documents publics.

**La réaction est immédiate**. En Virginie, on appelle à la désobéissance civile. Un peu partout, les colons s'en prennent aux percepteurs, les suspendant à des mâts ou les enduisant de goudron et de plumes. Une organisation secrète, les *Fils de la Liberté*, multiplie les provocations. Au milieu de danses et de cortèges joyeux, ces dignes bourgeois érigent des «*mâts de la Liberté*» surmontés de masques diaboliques pour **dénoncer l'autoritarisme de Londres**. La troupe réagit avec violence, abattant les mâts et chargeant la foule à la baïonnette... En 1767, l'Angleterre promulgue une loi destinée à frapper d'un droit d'importation le thé destiné aux colonies d'Amérique. : l'Angleterre veut ainsi obliger les colons à commercer uniquement avec la métropole, en application du système de l'**exclusif**.

**Système de l'exclusif colonial** : régime commercial réglementant strictement les échanges entre la métropole et les colonies. Les colonies ne peuvent produire des denrées susceptibles de concurrencer celles de la métropole. Elles doivent orienter leurs activités vers des productions (coton, sucre, colorants tels que l'indigo) destinées à l'exportation vers la métropole.



Le 5 mars 1770, une échauffourée se solde à Boston par la mort de 5 manifestants. Ce «*Bloody massacre*» (*massacre sanglant*) engendre beaucoup de ressentiments contre le pouvoir de Londres.

### Le massacre de Boston

Dans ces conditions survient la célèbre « *Tea-party* » de Boston : **le 16 décembre 1773**, dans le grand port du Massachusetts, Samuel Adams et quelques amis déguisés en Indiens montent sur un vaisseau à l'ancre et **jettent sa cargaison de thé à l'eau** (343 caisses). C'est la rupture : à ce nouvel acte d'insubordination, **le roi George III réagit par cinq «lois intolérables»** qui sanctionnent la colonie et **ferment le port de Boston** en attendant le remboursement de la cargaison de thé par les habitants.

Toutes les colonies d'Amérique font alors cause commune avec le Massachusetts. Une partie importante des colons **se prépare à entrer en rébellion contre la métropole**. 9 des 13 colonies se réunissent en congrès à New York le 14 octobre 1774 et rédigent un cahier de doléances («*Declaration of Rights and Grievances*») à l'adresse du gouvernement, souhaitant une plus grande autonomie. Le roi la rejette et La guerre d'Indépendance éclate.

### **La guerre d'Indépendance (1775-1783)**

L'armée des insurgés est placée le 15 juin 1775 sous le commandement en chef de **Georges Washington**. Forte de 20.000 hommes, elle assiège Boston. Les soldats anglais devront évacuer la ville le 17 mars 1776. Le 10 janvier 1776, un pamphlet intitulé *Common Sense* dont l'auteur est Thomas Paine, un ami de Benjamin Franklin, appelle les Treize Colonies anglaises d'Amérique du nord à s'unir dans une grande nation libérée des servitudes et de la monarchie au nom du bon sens<sup>9</sup> (*common sense* en anglais). Toutefois, deux tiers des colons restent fidèles au roi George III ou au moins indifférents aux revendications des insurgés. Contre l'avis du jeune roi Louis XVI, le **marquis de La Fayette** (19 ans) arme une frégate à ses frais et rejoint les *Insurgents*. D'autres officiers se joignent au mouvement et leur expérience militaire sera précieuse aux insurgés [Retentissement européen]



#### ***Le marquis de La Fayette***

Les premiers combats ne sont pas favorables aux insurgés. George Washington est battu à Long Island le 27 août 1776. La ville de New York repasse aux mains des Anglais en octobre suivant. En désespoir de cause, les indépendantistes envoient le populaire Benjamin Franklin à Paris afin de négocier d'urgence l'appui de la France.

Le soutien apporté par les nobles libéraux européens permet aux insurgés de retourner la situation en leur faveur. Ils remportent un premier succès d'estime à Saratoga le 17 octobre 1777.

La contribution des troupes et de la flotte françaises permet aux insurgés de remporter enfin une victoire décisive à Yorktown le 19 octobre 1781.

**Le 4 juillet 1776**, les représentants des 13 colonies, réunis en congrès à Philadelphie, **proclament leur indépendance**. Cette déclaration justifie à leurs yeux l'insurrection contre le roi d'Angleterre accusé de tyrannie. D'où le nom de « **Insurgents** » donné aux colons américains en rébellion.

Le roi se résigne à des négociations de paix. L'indépendance des États-Unis est officiellement reconnue à Versailles le 3 sept. 1783.

Les États conviennent de réunir leurs délégués à Philadelphie le 25 mai 1787. Ceux-ci adoptent la forme d'un Congrès d'États européens (en anglais «*Convention*» voir encadré ci-dessous) plutôt que celle d'un Parlement afin de mieux souligner l'autonomie de leurs États respectifs. Ils n'en publient pas moins le 17 septembre 1787 une Constitution encore en vigueur aujourd'hui.

<sup>9</sup> «Un seul honnête homme est plus précieux à la société et au regard de Dieu que tous les bandits couronnés qui ont jamais existé», écrit-il en guise de profession de foi républicaine.

**Le premier président de la République** entre en fonction le 30 avril 1789. Il s'agit de **Georges Washington**, héros de la guerre d'Indépendance. Un peu plus tard, le 15 décembre 1791, la Constitution est complétée par une Déclaration des Droits (*The Bill of Rights*) de dix articles. Tout est désormais en place pour l'avènement d'une grande nation à nulle autre pareille.

**La bannière étoilée** («*Stars and Stripes*») La nouvelle fédération s'est donnée un drapeau le 24 juin 1777 ; il compte 13 étoiles sur fond bleu, autant que de colonies, et autant de bandes horizontales rouge et blanc.

**La Constitution des États-Unis**, adoptée le 13 septembre 1787, est la plus ancienne de toutes celles qui existent aujourd'hui<sup>10</sup>... Très concise et d'une grande clarté, la Constitution comporte en tout et pour tout **sept articles divisés en environ 70 alinéas**.

#### 4 juillet 1776 : « Independence day »



Le 4 juillet 1776, à Philadelphie, où ils sont réunis en congrès («Convention»), les représentants des 13 Colonies anglaises d'Amérique du nord proclament dans l'enthousiasme leur indépendance. L'idée disant que les «États-Unis sont, et doivent en droit être, des États libres et indépendants» revient au Virginien R.H. Lee.

La résolution est appuyée par John Adams, délégué du Massachussets (l'un des inspirateurs de la Tea-party). Un comité de cinq membres est aussitôt chargé de rédiger le texte. Le principal auteur de la Déclaration d'Indépendance est le président du comité, Thomas Jefferson, un riche planteur propriétaire de nombreux esclaves, notamment assisté de John Adams et Benjamin Franklin. La Déclaration énonce en des termes voués à l'immortalité le droit de tous les êtres humains à la quête du bonheur .L'anniversaire de ce jour a mérité de devenir la fête nationale des États-Unis d'Amérique même s'il n'a pas consacré l'indépendance effective du pays. Celle-ci attendra le traité de Versailles.

Le gouvernement est de type **fédéral**<sup>11</sup>. (manuel p 222) Le Gouvernement fédéral s'occupe des affaires étrangères et de la Défense ; les Etats de l'administration locale, de la police de la justice et de l'éducation. La Constitution préserve soigneusement le caractère fédéral des États-Unis. Tout ce qui n'est pas expressément délégué à la Fédération revient aux États...

<sup>10</sup> mais elle est postérieure à la Constitution de la Corse, première Constitution du monde, depuis longtemps abrogée !

<sup>11</sup> Fédéral : se dit d'un régime unissant plusieurs Etats particuliers en un Etat central auquel les premiers abandonnent une part de leurs pouvoirs souverains tut en conservant une certaine autonomie.

Elle s'inspire très directement des thèses exprimées par le philosophe anglais **John Locke** et son homologue français **Montesquieu** (*L'Esprit des Lois*, 1748). C'est ainsi qu'elle instaure une stricte **séparation des pouvoirs** avec :

- 1– un *Président de la République*, qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire exécute les lois,
- 2– un *Congrès*, qui exerce le pouvoir législatif, c'est-à-dire vote les lois,
- 3– une *Cour suprême* qui exerce le pouvoir judiciaire, c'est-à-dire veille au respect de la Constitution et tranche en dernier ressort les différends consécutifs à l'interprétation des lois.

**La Déclaration des Droits** : Peu après l'entrée en fonction du premier président de la République, Georges Washington, élu le 4 mars 1789, décision est prise d'ajouter à la Constitution dix amendements relatifs aux droits individuels. C'est la Déclaration des Droits (en anglais *Bill of Rights*)<sup>12</sup>, publiée le 17 décembre 1791. Le *Bill of rights* comporte dix articles très courts, inspirés d'assez loin par les 17 articles de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**. Parmi ces dix articles ou amendements, le deuxième et le quatrième posent d'une part le **droit pour chacun d'être armé** en vue de pouvoir s'associer à une milice de défense, d'autre part le droit pour chacun d'assurer sa sécurité et celle de ses biens. En vertu de ces deux amendements, les Américains peuvent librement acheter des armes et s'en servir sous le motif de légitime défense.

**En plus de deux siècles**, les Américains n'ont ajouté à leur Constitution que **17 amendements supplémentaires** en plus des dix amendements de la Déclaration des Droits (l'un d'eux, concernant la prohibition de l'alcool, a été abrogé et il n'en reste que 16). À titre de comparaison, les Français ont modifié la leur presque autant de fois dans les deux dernières décennies. Cette stabilité est une preuve d'efficacité de la Constitution américaine et un atout pour la démocratie américaine.

### **3 juin 1800 : Une nouvelle capitale pour les États-Unis**

Le 3 juin 1800, John Adams, deuxième président des États-Unis d'Amérique, quitte Philadelphie pour Washington. La capitale sort du néant : **Washington**, ainsi nommée en l'honneur du premier président des États-Unis (mort en 1799), présente un plan géométrique avec des rues en damier coupées par des avenues obliques qui débouchent sur des places circulaires. Le **Capitole**, où siège le Congrès, la **Maison Blanche** et le *Memorial* de George Washington forment le triangle fédéral, bordé par les bâtiments administratifs.

## **UN EXEMPLE POUR L'EUROPE**

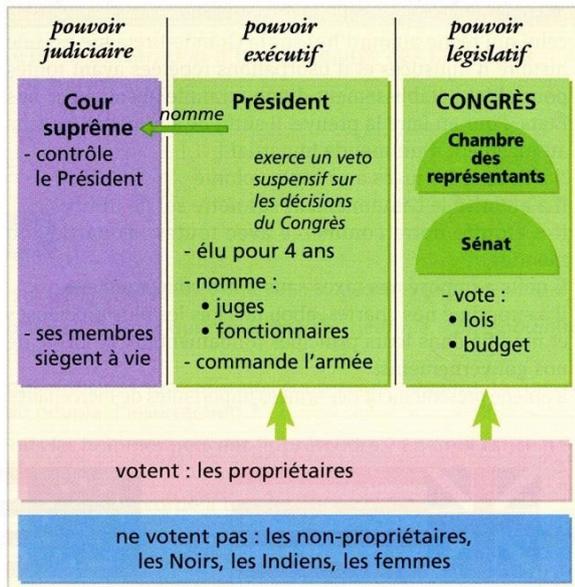
Cette révolution aura un grand retentissement en Europe. **Pour la première fois des colonies se séparent de leur métropole**. En France, « le vent d'Amérique » renforce les sentiments hostiles à la monarchie absolue. Benjamin Franklin est accueilli

---

<sup>12</sup> Il y a déjà eu un précédent avec le vote d'une première *Bill of rights* par le Congrès de la colonie de Virginie, le 12 juin 1776, à l'initiative d'un certain George Mason. L'expression elle-même dérive de l'acte agréé par le roi d'Angleterre Guillaume d'Orange en 1688.

trionphalement dans les salons parisiens en 1778. **Le modèle américain influence directement les élites politiques dans les années 1780.** Tout comme La Fayette, ceux qui ont soutenu la révolution américaine vont jouer un rôle actif dans la diffusion des idéaux démocratiques et dans l'élaboration de la Déclaration des droits de l'homme et de la première constitution française.

Pourtant, ce modèle américain présente encore bien des imperfections : seuls les propriétaires blancs sont reconnus comme citoyens. Les Noirs sont maintenus dans l'esclavage et les Indiens rejetés à l'extérieur de la nation. La route vers l'égalité si clairement proclamée est encore longue.



## 6 La Constitution des États-Unis

- 1 De quel philosophe français se sont inspirés les auteurs de cette constitution ?
- 2 Montrez que les pouvoirs sont effectivement séparés.
- 3 Qui vote ? Comment peut-on qualifier cette Constitution ?

## La constitution des Etats-Unis

L'oppression ravage chaque recoin du Vieux Monde. La liberté a été pourchassée sur toute la surface du globe. L'Asie et l'Afrique l'ont bannie depuis longtemps. L'Europe la regarde comme une étrangère, et l'Angleterre lui a signifié son congé. [...]

Le soleil n'a jamais éclairé une aussi grande cause. Ce n'est point l'affaire d'une ville, d'un comté, d'une province, d'un royaume, mais d'un continent. Ce n'est point l'intérêt d'un jour, d'une année, d'un siècle : la postérité entière est comprise dans cette querelle. [...]

Dans les gouvernements absolus, le roi est la loi ; dans les gouvernements libres, la loi doit être le roi.

**Thomas Paine** (journaliste américain favorable aux « Insurgents » ; en 1792, il sera député à la Convention, en France), *Le Bon Sens*, 1776.

« une aussi grande cause »

Dans le caractère des Américains, le trait dominant, celui qui le marque et le distingue dans l'ensemble, c'est l'amour de la liberté [...]

Tout d'abord cette population des colonies est de descendance anglaise. L'Angleterre est une nation qui respecte encore son indépendance, et qui l'a jadis adorée... Les colonies tiennent de vous, comme elles tiennent leur sang vital, ces idées et ces principes. Comme chez vous, leur amour de la liberté s'est fixé et attaché à cette question spécifique de l'impôt...

Les gouvernements de ces Américains sont, dans une large mesure, des gouvernements populaires [...] et cette représentation du peuple à leur gouvernement normal ne manque jamais de lui inspirer des sentiments élevés et une aversion rigoureuse pour tout ce qui le prive de cette primordiale importance...

La religion, qui est toujours un principe d'énergie, n'est aucunement usée ou affaiblie chez ce peuple neuf ; et la forme qu'elle revêt chez eux est une autre raison majeure de cet esprit de liberté.

Discours de **Burke**, homme politique et philosophe anglais, à la Chambre des communes, le 22 mars 1775.

- 1 Quelle est la situation dans les colonies américaines au moment où Burke prononce ce discours ?
- 2 À qui l'auteur est-il favorable ?

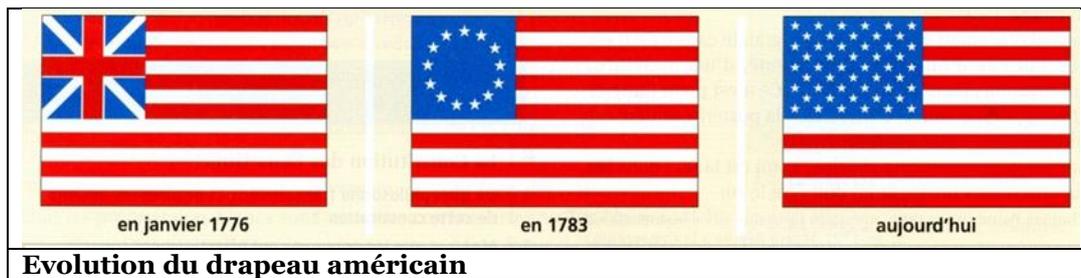
## Un député anglais à la Chambre des Communes

Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier ; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour leur bonheur. [...] Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité ; elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté.

**Marquis de La Fayette**, lettre écrite sur le bateau *La Victoire*, le 7 juin 1777.

- 1 À quel « ordre » appartient La Fayette ?
- 2 Expliquez « bonheur de l'Amérique ».
- 3 D'après cette lettre, pour quelle raison La Fayette part-il combattre aux côtés des « Insurgents » ?

Lettre de La Fayette à sa femme.



En quoi le drapeau est-il un résumé de l'histoire américaine ?

Quiz révision Indépendance américaine

<http://www.stephilo.fr/Quizz/4ieme/exo108.htm>

La Révolution aux Etats-Unis influence l'action en France:

- Par le poids des dépenses militaires (voir doc 1 p48)
- En stimulant la contestation contre la monarchie absolue et la société divisée en ordres.
- La Déclaration d'Indépendance est fortement inspirée des écrits des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Voltaire...).

**- La Déclaration d'Indépendance (1776) contient des principes : (page suivante).**

- sur les droits de l'homme : l'égalité des hommes, des droits inaliénables : la vie, la liberté, la recherche du bonheur.
- sur les buts d'un gouvernement : garantir les droits des gouvernés.
- sur l'origine du pouvoir d'un gouvernement : le pouvoir du gouvernement doit venir de l'accord des gouvernés.
- sur les droits du peuple contre le gouvernement : le peuple a le droit de rejeter un gouvernement s'il est despotique.

La constitution des Etats-Unis reprendra alors ces principes fondateurs.

# 4 juillet 1776, Déclaration d'indépendance des États-Unis

- ▶ Les auteurs de la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, parmi lesquels Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, énoncent les grands principes qui justifient la révolte des colons américains.
- ▶ L'importance de cette déclaration est telle que le 4 juillet devient le jour de la fête nationale des États-Unis.
- ▶ Quels grands principes énonce-t-elle ?

## 1 | Déclaration unanime des 13 États unis d'Amérique

Nous tenons ces vérités évidentes par elles-mêmes – que tous les hommes naissent égaux, que leur Créateur les a dotés de certains droits inaliénables parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; que pour garantir ces droits, les hommes instituent des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés ; que si un gouvernement vient à méconnaître ces fins, le peuple a le droit de le modifier ou de l'abolir et d'instituer un nouveau gouvernement qu'il fondera sur ces principes.

Lorsqu'une longue suite d'abus tente de soumettre les hommes à un despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir de renverser le gouvernement qui s'en rend coupable. Telle est aujourd'hui la nécessité qui contraint ces colonies à changer leur ancien système de gouvernement. L'histoire de celui qui règne aujourd'hui sur la Grande-Bretagne est une histoire d'injustices et d'usurpations répétées ayant toutes pour objet l'établissement d'une tyrannie absolue sur nos États. Pour en faire la preuve, il suffit de soumettre les faits au jugement d'un monde impartial [ ... ]

Il a soumis les juges à sa seule volonté ;

Il a autorisé le cantonnement sur notre sol de troupes ;

Il a étouffé notre commerce avec toutes les parties du monde ;

Il nous a imposé des taxes sans notre consentement ;

Il a supprimé nos chartes, aboli nos lois les plus précieuses et modifié dans leurs principes fondamentaux la forme de nos gouvernements.

Il amène présentement des armées importantes de mercenaires

étrangers pour achever son œuvre de mort, de désolation, de tyrannie [ ... ].

Il a tâché de soulever contre les habitants de nos frontières les sauvages et impitoyables Indiens dont la règle de guerre bien connue est de détruire sans distinction les êtres de tous âges, sexe et condition.

Un prince dont le caractère s'affirme ainsi, en des actes qui, tous, définissent un tyran, ne peut prétendre gouverner un peuple libre.

Nous n'avons pas davantage réussi à capter l'attention de nos frères britanniques. Nous leur avons dit que leur législature tentait d'étendre illégalement sa juridiction jusqu'à nous [ ... ] Eux aussi sont restés sourds à la voix de la justice et de la consanguinité ; Nous devons donc nous incliner devant la nécessité, et proclamer la séparation.

En conséquence, Nous, représentants des États-Unis d'Amérique, réunis en Congrès, prenant le Juge suprême du monde à témoin de la droiture de nos intentions, au nom et par délégation du bon peuple de ces Colonies, affirmons, et déclarons solennellement.

Que ces Colonies unies sont et doivent être en droit des États libres et indépendants ; qu'elles sont relevées de toute fidélité à l'égard de la Couronne britannique, et qu'elles ont, en tant qu'États libres et indépendants, plein pouvoir de faire la guerre, de conduire la paix, de contracter des alliances, d'établir des relations commerciales.

Déclaration signée par les représentants des 13 colonies anglaises d'Amérique, le 4 juillet 1776.

1. Dans le **document 1**, expliquez *inaliénable*, *tyrannie*, *consanguinité*, *juge suprême*.
2. Quels grands principes sont affirmés concernant l'égalité, la liberté, les droits du peuple, l'insurrection ?
3. À quels droits les hommes peuvent-ils prétendre ? En quoi est-ce nouveau en 1776 ?
4. Le droit de vote est-il accordé à tous les hommes ?
5. Quels reproches la Déclaration contient-elle ? À qui s'adressent ces reproches ?
6. Comment sont présentés les Indiens ? Est-ce en accord avec les principes affirmés ?

**METHODE :****entraînement à la composition** : « *Les Français et la révolution américaine* »

Les questions sur lesquelles réfléchir sont les suivantes :

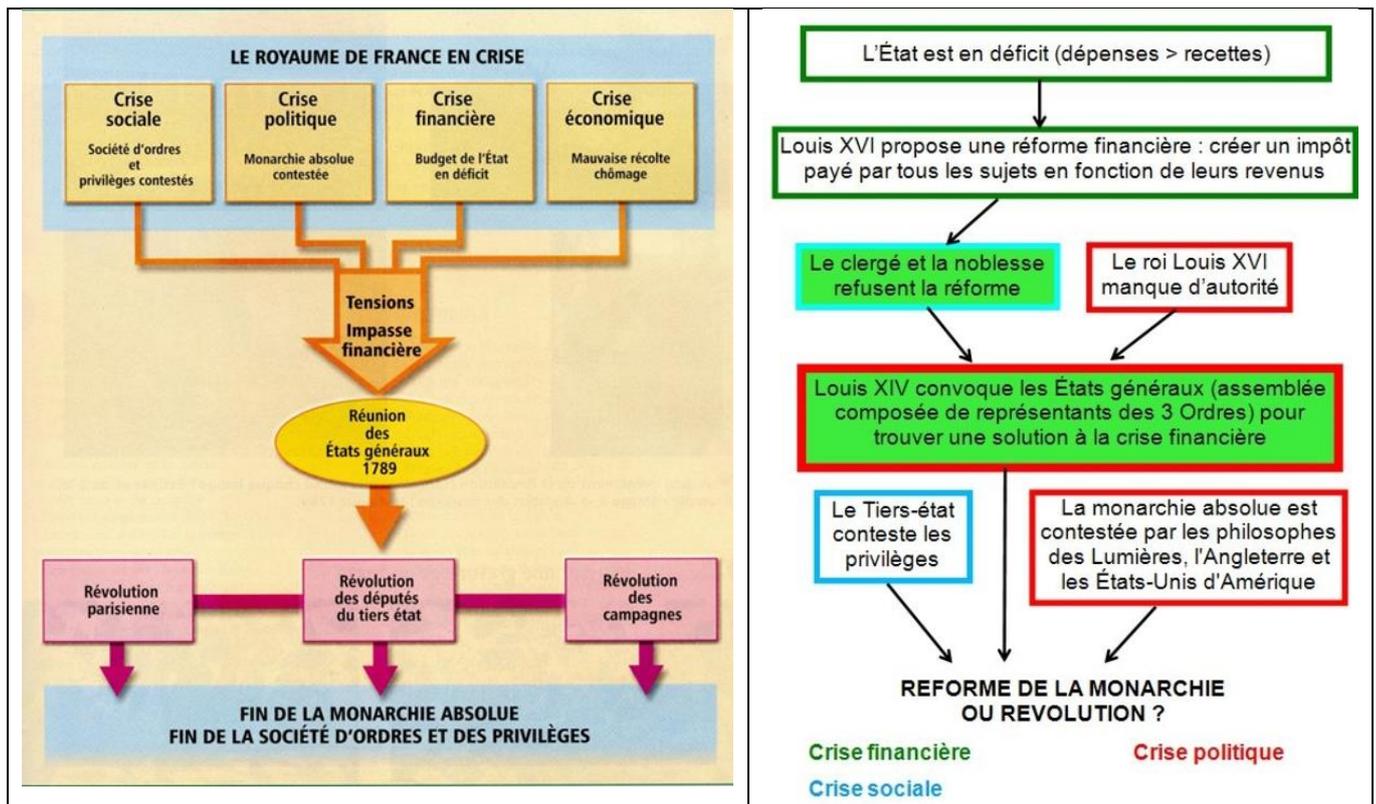
- 1) Comment réagissent certains jeunes nobles aux événements d'Amérique?  
(déclaration d'Indépendance et la Constitution des Etats-Unis) Pourquoi?
- 2) Quels espoirs suscite l'exemple américain chez les intellectuels français?

- Rédigez l'introduction et proposez un plan.  
Rédigez une des parties de votre développement.

## QUELLES IDEES POLITIQUES NOUVELLES SE REPANDENT AU XVIII<sup>e</sup> siècle EN FRANCE ET EN EUROPE ?

### LA FRANCE EN CRISE

#### LES CAUSES DE LA REVOLUTION FRANCAISE



### 1. Un profond malaise politique et social

#### a. La crise de la monarchie

##### – Les critiques des Lumières

Les philosophes des Lumières, sans être républicains ni démocrates (sauf Rousseau), rejettent la monarchie absolue. Dans leurs œuvres, ils dénoncent les excès du long règne autoritaire de Louis XIV et affirment leur préférence pour une monarchie contrôlée à la manière de l'Angleterre. Les philosophes s'accordent pour réclamer que la souveraineté soit accordée au peuple. Ces idées se répandent chez les élites cultivées.

##### – La profonde crise financière

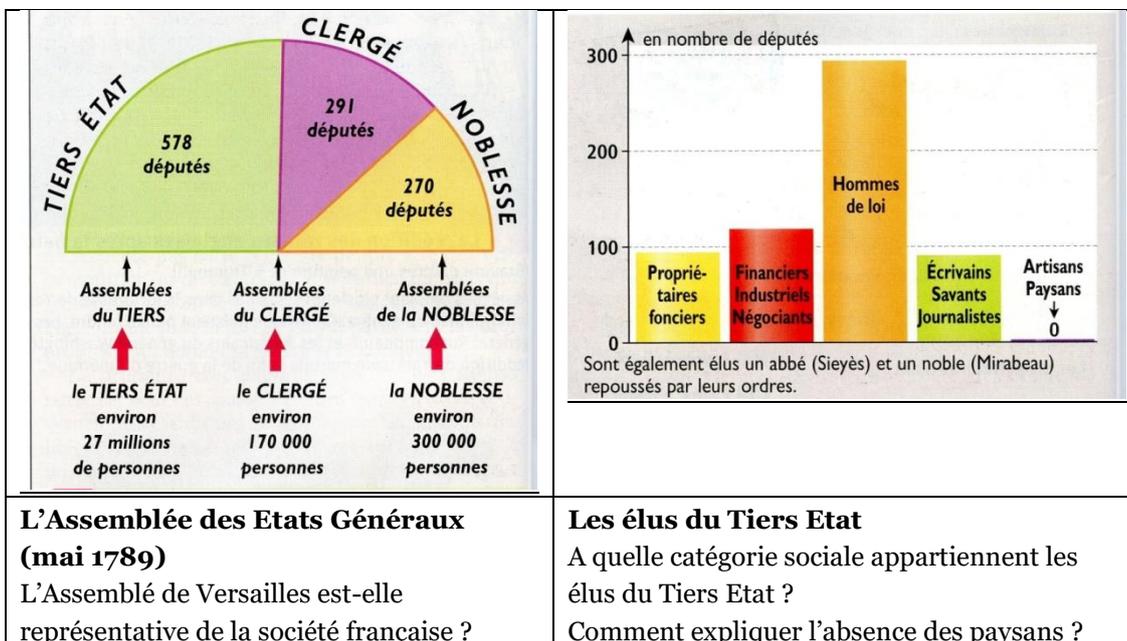
L'État monarchique souffre d'une grave faiblesse : il semble incapable de résoudre le problème financier qui se pose tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. La France est très endettée, et cette situation empire sous le règne de Louis XVI, du fait de la participation à la guerre d'Indépendance des États-Unis. La solution passe par une réforme du système des impôts, mais les privilégiés ne l'acceptent pas.

### – L'opposition des Parlements

Depuis plusieurs années, le pouvoir monarchique doit faire face à l'opposition des Parlements, et notamment de celui de Paris. Simple cour de justice à l'origine, le Parlement de Paris est composé de nobles qui aimeraient disposer de réels pouvoirs politiques comme en Angleterre. Ils sont chargés d'enregistrer les édits (c'est-à-dire les décisions) du roi, mais ils n'hésitent pas à s'opposer au roi et à refuser l'enregistrement de ces édits.

Sous Louis XV, le Parlement de Paris se révolte en 1770 et se met en grève ; ce coup de force est réprimé par le roi et son ministre qui suppriment les Parlements. Mais le nouveau roi Louis XVI revient sur cette décision et rétablit le Parlement de Paris. Or, il n'a pas la même autorité que son aïeul et le conflit tourne à l'avantage du Parlement dans les années 1787-1788.

### b. Les tensions sociales à la fin du 18<sup>e</sup> siècle



### – Une société figée

La société française du 18<sup>e</sup> siècle est divisée en trois ordres : **le clergé, la noblesse et le tiers état**. Le clergé et la noblesse ne représentent que 2 % de la population, mais ils détiennent les richesses et possèdent des privilèges honorifiques, judiciaires et surtout fiscaux : ils échappent au paiement de la plupart des impôts. Cette situation est critiquée par les philosophes des Lumières ; elle est de plus en plus mal vécue par le tiers état, qui supporte toutes les charges financières.

### – Les difficultés du monde rural

Les paysans représentent 85 % de la population. Leurs revendications sont multiples : ils souhaiteraient notamment une fiscalité plus juste, et l'abolition de certains droits féodaux comme le monopole seigneurial de la chasse. Les paysans sont vulnérables, car les récoltes subissent les aléas climatiques ; et même quand les récoltes sont bonnes, les bénéfices sont faibles, une fois payés les impôts dus au roi, au seigneur et au clergé.

Dans les campagnes, les troubles sont donc fréquents et les paysans se révoltent

régulièrement contre leurs seigneurs.  
leurs.

### – La crise des élites

Les élites nobles et bourgeoises se détournent du régime et n'ont plus confiance dans la monarchie absolue. La noblesse aspire à un certain libéralisme aristocratique. Gagnée par l'esprit des Lumières, elle aimerait participer davantage au pouvoir politique.

La haute bourgeoisie, enrichie et conquérante, voit son ascension arrêtée par la réaction nobiliaire. Cette réaction nobiliaire se caractérise par le refus de la noblesse de voir des bourgeois accéder aux places réservées jusque-là aux nobles. Les bourgeois ne peuvent ainsi avoir accès aux grands emplois de l'État et aux grands commandements dans l'armée.

Ainsi, pour des raisons différentes, les élites bourgeoises et nobles aspirent à des réformes. Sur ces bases politiques et sociales fragiles, une forte crise éclate, qui précipite le pays vers la Révolution.

## 2. Les causes immédiates : une conjonction de crises

### a. Une triple crise

#### – Une crise économique

Le règne de Louis XVI correspond à une conjoncture économique difficile : baisse des prix agricoles, marasme de l'industrie textile. Les pluies et les inondations de 1787, la sécheresse puis la grêle de juillet 1788 ont eu pour conséquence une très mauvaise récolte en 1788. L'hiver 1788-1789 est très rigoureux. Au printemps 1789, la mauvaise récolte de céréales de l'année précédente provoque une flambée des prix partout en France. A Paris, le prix du pain double.

#### – Une crise sociale

Cette flambée des prix oblige les Français à consacrer tous leurs revenus à l'achat du pain. Les artisans et les manufactures ne parviennent pas à écouler leurs marchandises. La production textile baisse de moitié en 1789. Les faillites se multiplient, créant du chômage. Le vagabondage et la mendicité se développent. Des troubles éclatent un peu partout.

#### – Une crise politique

Dans cette période particulièrement troublée, Louis XVI ne présente pas les qualités d'un grand monarque. De caractère faible, il n'aime pas sa fonction de roi et l'assume sans enthousiasme. Ses contemporains critiquent ses hésitations. Quant à la reine Marie-Antoinette, d'origine autrichienne, elle est très impopulaire auprès des Français, qui lui reprochent ses dépenses et ses frivolités.

La monarchie est donc affaiblie. Elle ne parvient pas à faire face à la révolte de la noblesse au sein du Parlement de Paris

### b. La révolte nobiliaire

#### – L'échec des réformes avant 1789

Pour faire face au déficit des finances qui empoisonne le règne de Louis XVI, il aurait fallu faire d'importantes réformes fiscales, notamment pour faire payer les privilégiés. C'est le sens des projets déposés par Calonne, contrôleur général, en 1787. Mais les nobles refusent le projet et Calonne est renvoyé. Son successeur se heurte également à l'opposition du Parlement de Paris. Celui-ci invoque une loi non écrite qui interdit au roi de lever un nouvel impôt sans convoquer les Etats généraux.

### – La révolte des parlementaires et la pré-révolution

Louis XVI tente de résister et fait exiler les parlementaires à Troyes. Mais face à la contestation, le roi cède et rappelle le Parlement de Paris. Celui-ci ne désarme pas et continue à défier le roi. Les nobles s'affirment comme les défenseurs de la liberté face au pouvoir royal. L'agitation gagne la province, où ont lieu des troubles et des émeutes.

### – La convocation des Etats généraux

Dans ces conditions on peut se demander pourquoi l'Etat n'arrive pas à engager les réformes nécessaires à sa survie.

### A- Création d'un impôt égalitaire

Il faut réunir les Etats Généraux (qui représente les 3 ordres) et Louis XVI n'aura pas le soutien de la Noblesse et du clergé, ni même peut être de la Haute bourgeoisie. Cela marquerait la fin du système féodal.

### B- Rétablir le budget

Cela suppose des choix difficiles comme de lui de réduire le train de vie de l'Etat (et notamment de la cour de Versailles). Cela marquerait la fin d'un pouvoir monarchique absolu dominant.

### Conclusion

Cédant à la pression, Louis XVI se résigne à convoquer les Etats généraux pour mai 1789 pour réformer en profondeur le système politique et économique. Le mécontentement est tellement fort qu'il n'a pas beaucoup de marges de manoeuvre pour garder son pouvoir tout en changeant une partie du système. Les Parlements sont rétablis dans tous leurs pouvoirs. La monarchie absolue a capitulé. Or ce sont les privilégiés qui ont porté les premiers coups à l'Ancien Régime.

L'année 1789 commence par l'effervescence des élections et de la rédaction des cahiers de doléance. Le peuple prend la parole. La révolution va commencer.

## Fiche activité : La volonté de changements politiques et sociaux



Caricature représentant les 3 ordres  
(Clergé, Noblesse et Tiers Etat).

### Questions :

- 1- Souligne les demandes politiques en rouge
- 2- Souligne les demandes sociales en vert
- 3- Souligne les demandes fiscales et économiques en bleu
- 4- Quel article s'oppose au pouvoir absolu du roi ?
- 5- Quelles sont les deux privilèges dont disposaient le clergé et la Noblesse et dont le Tiers-Etat réclame la suppression ?
- 6- Décris la caricature. Explique ce que l'auteur veut exprimer. Est-elle conforme au sentiment de la population baigentienne en 1789 ?

### Cahier de plaintes, Doléances et remontrances du Tiers-Etat de la ville de Baugenci (Beaugency).

Article 1<sup>er</sup>- Demander provisoirement et avant toute communication de la dette nationale, ses causes progressives, ensemble l'état des recettes et dépenses annuelles.

2- Qu'il ne soit établi aucun impôt sans le consentement des Etats Généraux, tenus à des époques fixées.

4- Proposer à cet effet un impôt général sur tous les sujets du royaume, à raison des biens, facultés, commerce et industrie, ledit impôt pour tenir de capitation, taille, vingtième et être supporté proportionnellement, sans aucune distinction de privilèges, droits et qualités, même par les domestiques tant des villes que des campagnes.

8- Pour la confection et entretien des grandes routes et chemins, demander une contribution personnelle et générale sur tous les individus de l'Etat sans aucune exception.

43- La suppression des gabelles, que le sel soit rendu marchand, après avoir acquitté certains droits ...

44- Règlement pour l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume.

45- Suppression des banalités tant des moulins que des fours et pressoirs ...

48- Demander que les lettres de cachet (*lettre qui permet une arrestation immédiate sans justification*) ne puissent être accordées que sur la réquisition des familles et sur un avis des parents les plus proches.

49- Suppression des péages tant sur les rivières que sur les routes, à cause des entraves qu'ils mettent au commerce, à l'exception du péage du pont de Baugenci ...

58- Admission du Tiers-Etat dans le service militaire en qualité d'officiers.

60-... Démolition ou vente de tous châteaux et maisons royales inutiles.

*Rédigé et recopié le jeudi 5 mars 1789.*

### 3 Cahier du tiers état de la ville de Vendôme (extrait)

« Étaient présents différents corps de métier : avocats, aubergistes, boulangers, couteliers.

Article 1. Qu'à l'avenir, aucun acte public ne soit réputé loi s'il n'a été demandé et consenti par les États généraux.

Article 5. Que la capitation, les tailles et les vingtièmes<sup>1</sup> soient supprimés et qu'il soit établi à la place une imposition générale sur toutes les terres du royaume, sans qu'aucune personne de quelque ordre et condition soit exemptée de cette imposition.

Article 20. Que la liberté de la presse soit accordée. »

1. Impôts directs versés au roi.

### 4 Cahiers de la noblesse du bailliage d'Ament (extraits)

« La conservation des exemptions personnelles<sup>1</sup> et des distinctions dont la noblesse a joui de tous les temps sont les attributs qui la distinguent essentiellement et qui ne pourraient être attaqués et détruits qu'en opérant la confusion des ordres [...].

La noblesse n'entend en aucune manière se dépouiller des droits seigneuriaux honorifiques et utiles tels que justice haute, moyenne et basse<sup>2</sup>, chasse, pêche, corvées, colombiers, cens, redevances et autres. »

1. Privilèges. 2. Certains seigneurs ont le droit de rendre la justice pour certains délits.

### 5 Cahier du clergé du bailliage d'Orléans (extraits)

« Que Sa Majesté, à l'exemple de ses prédécesseurs, emploie tout son zèle pour la défendre des attaques multipliées de l'impiété et de la philosophie moderne ; qu'elle réprime par des lois sévères la licence effrénée de la presse qui inonde la capitale et les provinces d'écrits scandaleux de toute espèce [...]. Que la foi catholique, qui depuis Clovis a toujours été la foi du royaume très chrétien, y soit la seule permise et autorisée, sans mélange d'aucun autre culte public. »



6 Gravure de 1789 (Musée Carnavalet, Paris.)

## ACTIVITÉ

### Document 3

1. De quel ordre et de quel groupe social le cahier exprime-t-il les doléances ?
2. Selon le cahier, qui doit détenir le pouvoir de faire les lois ?
3. Quelle liberté demande le tiers état de Vendôme ?
4. Quel privilège veut-il abolir ?

### Document 4

5. Quel ordre exprime ses doléances ? À quels articles du cahier de la Chapelle Craonnaise (doc. 2) s'oppose ce cahier ?

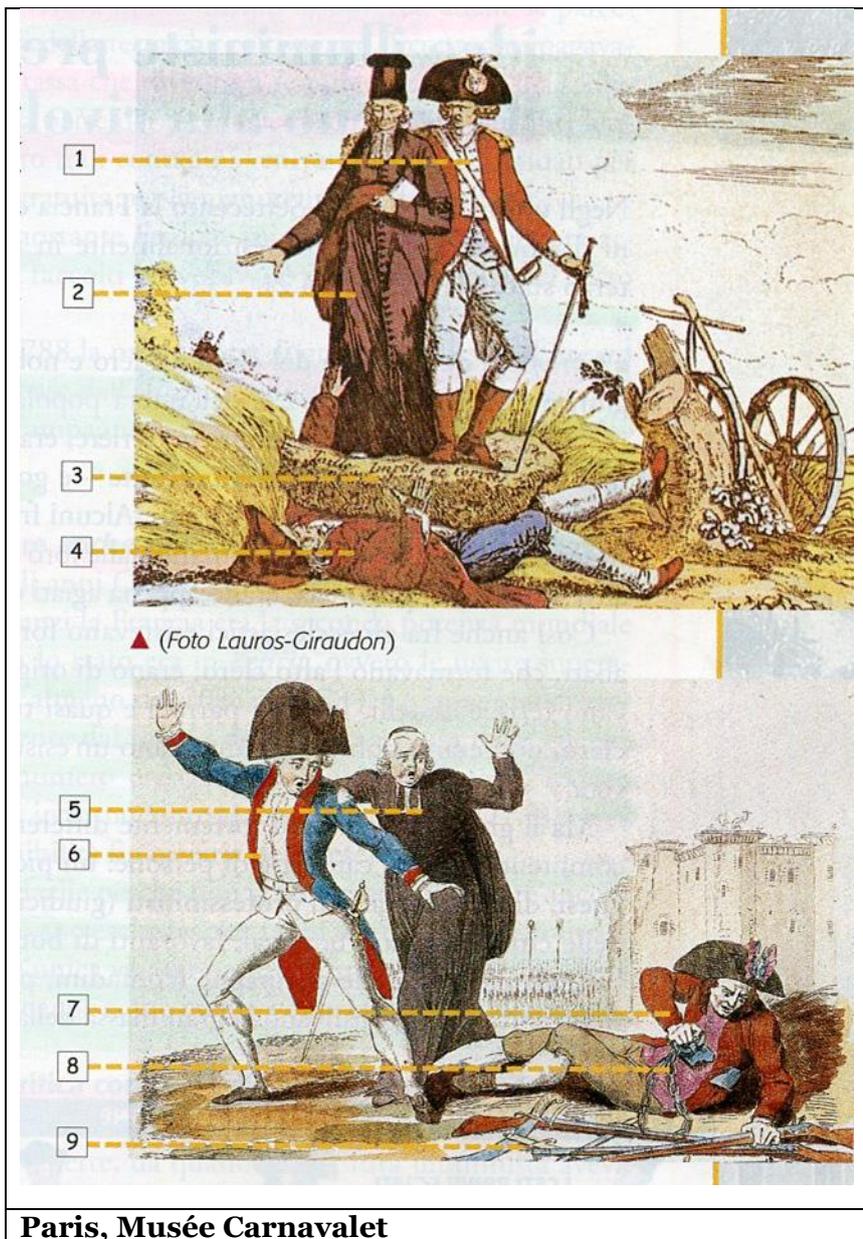
### Document 5

6. Quelles sont les deux libertés refusées par le clergé ?

### Document 6

7. Quel ordre représente chaque personnage ?
8. Que dénonce la gravure ? De qui prend-elle le parti ?

## A LA VEILLE DE LA REVOLUTION EN FRANCE



### DEUX ESTAMPES DU TEMPS DE LA REVOLUTION

- 1) LES 3 ORDRES
- 2) LE REVEIL DU TIERS ETAT

Associez les numéros et le vocabulaire suivant :

Tiers Etat, noblesse, clergé, bloc de pierre (symbolisant les impôts), chaînes brisées, armes.

ANALYSEZ CES DEUX ESTAMPES.

Décrivez les personnages, ce qu'ils symbolisent, leur attitude, la signification des chaînes brisées, des armes... . Y a-t-il justice entre les trois ordres ? Que laisse prévoir la 2<sup>ième</sup> estampe ? La situation va-t-elle changer ? Pacifiquement ou violemment ?

## LE SIECLE DES LUMIERES, SIECLE DE CONTESTATIONS

### Dossier ENCYCLOPEDIE

Faites une recherche à l'aide des liens suivants :

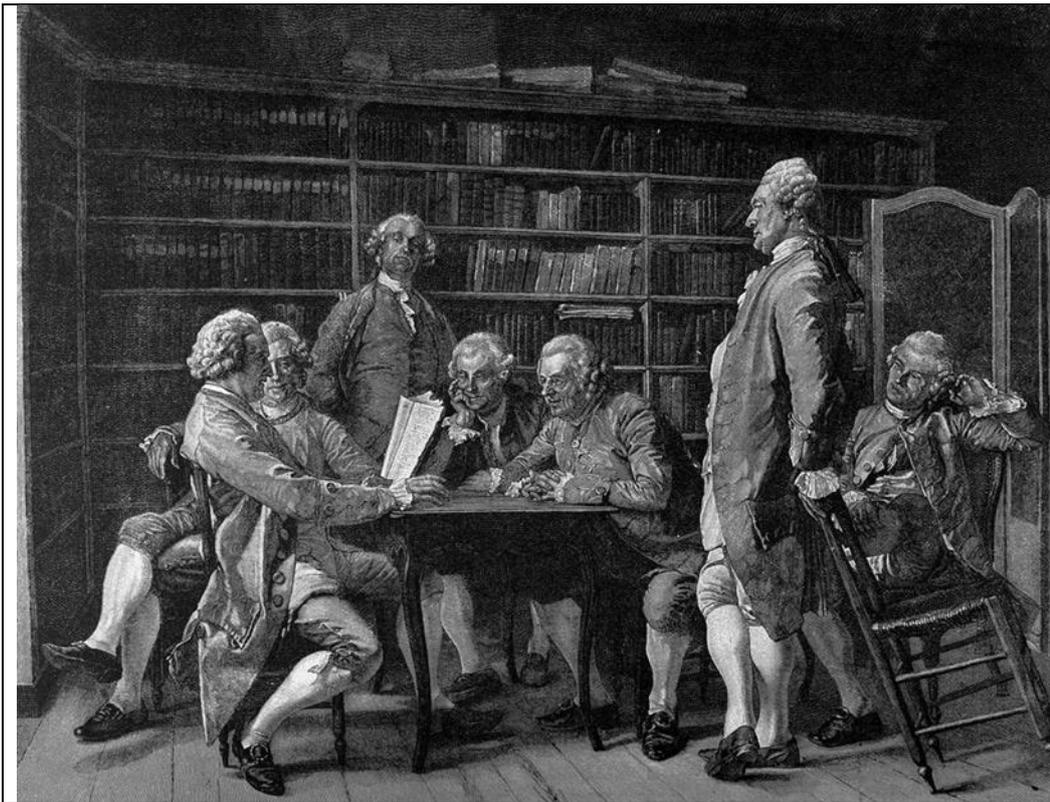
[http://www.bibliolettres.com/w/pages/page.php?id\\_page=249](http://www.bibliolettres.com/w/pages/page.php?id_page=249)

<http://expositions.bnf.fr/lumieres/figures/00.htm>

### 1. Le triomphe de la Raison

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est appelé siècle des **Lumières**, car les philosophes veulent « éclairer » les esprits et les sortir des ténèbres de l'ignorance. Ces philosophes, savants, hommes de lettres, veulent soumettre toutes les connaissances et les faits à l'exercice de la Raison. Selon eux, la **Raison** permet de juger de tout, et **rien ne doit échapper à la critique**, ni l'organisation de la société, ni la religion, ni la politique. Les philosophes utilisent les méthodes des scientifiques pour remettre en cause toutes les idées reçues, les superstitions et les croyances.

Leur but est de transformer la société pour permettre la **liberté et le bonheur des hommes**.



**Doc. 1 :** Représentation des philosophes des lumières.

### 2. La contestation des pouvoirs établis

Les philosophes des Lumières dénoncent l'arbitraire et l'absolutisme, dans le domaine religieux et dans le domaine politique. Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les autorités sont soumises à la critique.

**L'Eglise catholique** est très fortement attaquée par les philosophes, car elle apparaît

comme une institution intolérante, un pouvoir oppresseur et arbitraire. Les philosophes prêchent la **tolérance**, comme Voltaire qui défend Calas, un protestant injustement accusé de meurtre. Les philosophes des Lumières dénoncent les méthodes de l'Inquisition et s'élèvent contre le fanatisme. Ils n'hésitent pas à soumettre les textes sacrés, comme la Bible, à la critique.

Dans le domaine politique, les philosophes pensent que le pouvoir doit respecter **les droits et les libertés** fondamentales, comme la liberté d'expression. Ils dénoncent la monarchie absolue où tout le pouvoir réside dans les mains du roi, et sont en général favorables à une monarchie limitée où la séparation des pouvoirs serait respectée, comme le souhaite Montesquieu dans *L'Esprit des lois*. Jean-Jacques Rousseau va plus loin en souhaitant l'établissement de la République.

### 3. Les moyens de la contestation

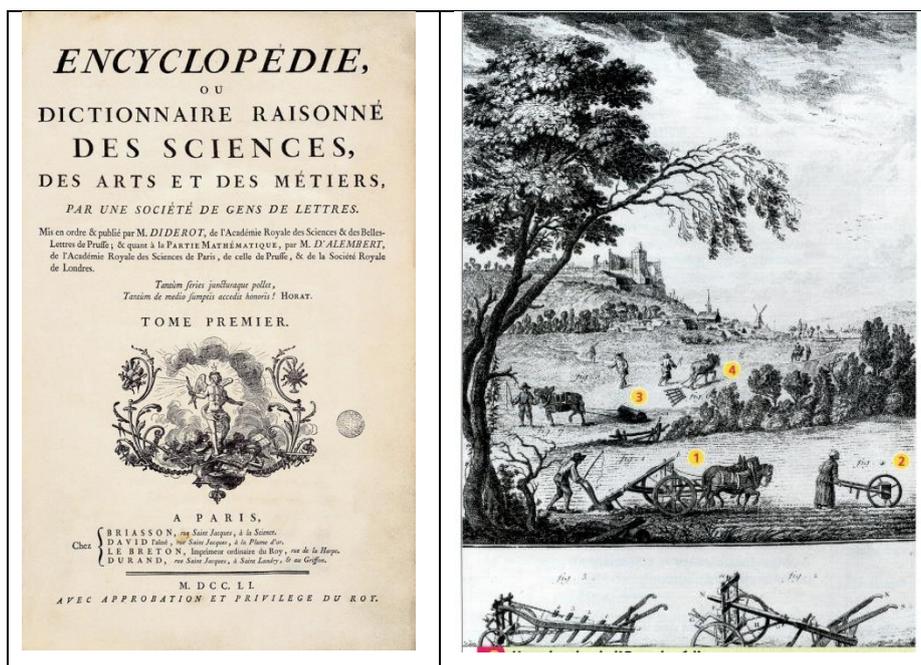
Le siècle des Lumières est une époque de **débats** : on discute dans les cafés, dans les salons. Mais c'est surtout la **littérature** qui permet la diffusion des idées nouvelles. Cette littérature d'idées est militante. Elle prend des formes différentes : le théâtre pour Beaumarchais, le conte philosophique (*Candide* et *Zadig* de Voltaire), les ouvrages théoriques (*L'Esprit des lois* de Montesquieu ou *Le Contrat social* de Rousseau), le roman épistolaire (*Les Lettres persanes* de Montesquieu)... Mais le projet le plus important est celui de *L'Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert et auquel participent les plus grands esprits de l'époque. *L'Encyclopédie* veut rassembler toutes les connaissances du temps, et elle développe tous les thèmes de l'esprit des Lumières.

Les philosophes prennent des risques en faisant paraître cette littérature : les écrits des philosophes sont soumis à la censure ou interdits. Les philosophes sont parfois emprisonnés ou doivent s'exiler.

Pourtant, le vent de **contestation générale lancé par les Lumières se répand à travers l'Europe et le monde**. Les réflexions religieuses, politiques et sociales de l'esprit des Lumières nourrissent la Révolution française.

## L'ENCYCLOPEDIE

### 1. Un projet ambitieux, difficile à mettre en œuvre



Né Langres (en Champagne), fils d'un artisan coutelier, il fait ses études à Paris puis il pratique divers métiers. En 1747, il est chargé par le libraire Le Breton de diriger avec D'Alembert la publication de L'Encyclopédie. En 1749, il est emprisonné à Vincennes pour un de ses écrits. Il est menacé à plusieurs reprises à cause de certains articles de L'Encyclopédie dont les dix derniers tomes seront imprimés secrètement, sans l'accord du roi.



#### Doc .

#### Toutes les connaissances de l'époque.

« Le but d'une encyclopédie est de rassembler toutes les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec nous vivons et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous. J'ai dit qu'il n'appartient qu'à un siècle de philosophes de tenter une encyclopédie et je le dis parce que cet ouvrage demande partout plus de hardiesse dans l'esprit qu'on en a communément. Il faut tout examiner tout remuer sans exception et sans ménagement. Il faut fouler aux pieds toutes ces vieilles puérités, renverser les barrières que la raison n'aura point posées, rendre aux sciences et aux arts une liberté précieuse. »

*Prospectus de l'Encyclopédie, 1750.*

#### Quel est le premier but de l'Encyclopédie ?

En 1745, le libraire Le Breton a l'idée de faire traduire en français une encyclopédie anglaise. Il confie l'entreprise à Diderot, qui passe d'une adaptation de l'idée anglaise à un travail personnel. Son projet est de créer une œuvre qui fasse le point sur toutes les connaissances, et qui soit une œuvre de progrès. L'Encyclopédie porte le nom de « Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers ».

Diderot accorde une place très importante aux techniques et au savoir-faire : les planches illustrées sont très précises et montrent la fabrication des objets, l'utilisation des machines et les travaux des champs. Mais des articles plus généraux traitent de politique, d'économie, de littérature, de religion... Au total, on compte 70 000 articles.

La souscription est lancée en 1750, et le premier volume paraît le 1<sup>er</sup> juillet 1751, précédé du *Discours préliminaire* de d'Alembert. L'entreprise est attaquée aussitôt par les jésuites, qui obtiennent l'interdiction des deux volumes ; les tomes 3 à 7 ne paraissent qu'entre 1753 et 1757. En 1759, *L'Encyclopédie* est à nouveau interdite. Les encyclopédistes se déchirent et d'Alembert se retire de l'entreprise.

Diderot poursuit clandestinement l'impression des dix volumes suivants. A la fin de 1765, les tomes 8 à 17 sont terminés et distribués sous le manteau. Le dernier volume de planches est achevé en 1772. *L'Encyclopédie* compte au total 17 volumes de textes, composés d'articles, et 11 volumes de planches illustrées. Le projet rencontre un véritable succès, puisque 24 000 exemplaires sont vendus avant 1789. *L'Encyclopédie* touche surtout les élites, la noblesse et la haute bourgeoisie.

## 2. Les collaborateurs de *L'Encyclopédie*

**Diderot** est le principal artisan de *L'Encyclopédie* ; il en est l'inspirateur, et l'auteur de très nombreux articles, concernant la politique, la religion, la philosophie, la littérature, l'économie et la morale.

Le mathématicien **d'Alembert**, auteur du *Discours préliminaire*, est chargé des articles sur les mathématiques et les sciences.

D'autres grands philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle participent à *L'Encyclopédie* : Voltaire traite des questions de littérature, Rousseau écrit sur la musique et rédige l'article « Economie politique ».

Mais beaucoup d'articles sont l'œuvre de spécialistes choisis avec soin, mais moins connus : Belin pour la marine, l'abbé Mallet pour la théologie, etc. 150 auteurs furent ainsi mis à contribution.

## 3. L'esprit de *L'Encyclopédie*

**Les sujets traités sont d'une extrême diversité.** Mais un esprit commun se dégage de l'ensemble. Conformément à l'esprit des Lumières, les auteurs veulent faire triompher la Raison. Tous les sujets sont abordés avec une même volonté de s'affranchir des préjugés et de partir de l'observation des faits.

*L'Encyclopédie* apparaît donc comme **une œuvre de lutte philosophique**. Les attaques contre la religion sont extrêmement virulentes. Les encyclopédistes remettent en cause les miracles, doutent de l'authenticité des textes sacrés, et accusent l'Eglise catholique de fanatisme et d'intolérance. La plupart des auteurs sont *déistes*, et certains athées.

Les idées politiques de *L'Encyclopédie* s'inspirent de Montesquieu. La monarchie absolue est rejetée, et les auteurs font l'éloge du système anglais de monarchie limitée.

*L'Encyclopédie* dénonce les privilèges, rejette l'esclavage et la torture. La guerre est également condamnée.

### Un noble est-il utile ?

« En France, un noble méprise souverainement un négociant. Je ne sais pourtant lequel est plus utile à un Etat : le seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays, donne des ordres au Caire, et contribue au bonheur du monde. »

Voltaire (1694-1778), *Lettres philosophiques*, 1734.

### Un point de vue sur le pape

« Le pape est le chef des chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. C'est un magicien. Tantôt il fait croire que trois ne font qu'un, tantôt que le pain qu'on mange n'est pas du pain, que le vin qu'on boit n'est pas du vin et mille autres choses de cette espèce. »

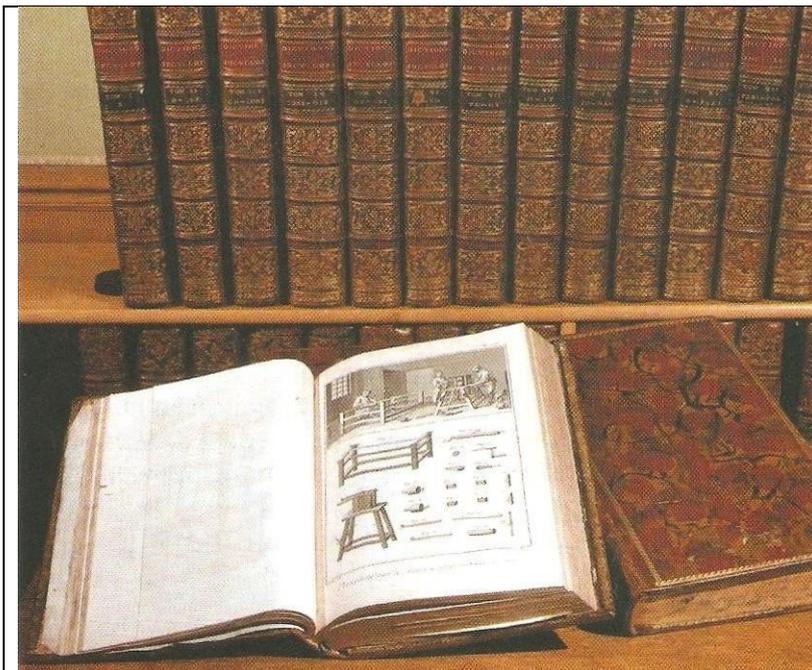
Montesquieu (1689-1755), *Lettres persanes*, 1721.

<p><b>Les pouvoirs doivent être séparés</b>  « Il y a dans chaque Etat trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance de juger. Lorsque le pouvoir législatif est réuni dans les mêmes personnes, il n'a pas de liberté : on peut craindre que le même monarque ou la même assemblée ne fasse des lois tyranniques pour les appliquer tyranniquement. Chez les Turcs, où les trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme. »  Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i>, 1748.</p>	<p><b>Pour un gouvernement du peuple</b>  « La volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat. Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. »  Rousseau (1712-1778), <i>Du Contrat social</i>, 1762.</p>
--	---

<p><b>Pour la liberté des cultes</b>  « Un Anglais, comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plait. S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se couperait en la gorge ; mais il y en a trente et elles vivent en paix, heureuses. »  Voltaire, <i>Lettres philosophiques</i>, 1734.</p>	<p><b>Tolérer l'opinion des autres</b>  La nature dit à tous les hommes :  « Puisque vous êtes faibles, secourez-vous et supportez-vous. Quand il n'y aurait qu'un seul homme d'un avis contraire, vous devriez lui pardonner ; car c'est moi qui le fait penser comme il pense. »  Voltaire, <i>Traité sur la tolérance</i>, 1763.</p>
---	---

### Questions :

- 1) Selon Voltaire, pourquoi le marchand est-il plus utile que le noble ?
- 2) A qui Montesquieu compare-t-il le pape ?
- 3) Selon Montesquieu, quels sont les trois pouvoirs qu'il faut séparer ? Pourquoi faut-il les séparer ?
- 4) Que souhaite Voltaire dans le domaine religieux ?
- 5) Qu'est-ce que la puissance législative réclamée par Rousseau ? A qui doit-elle appartenir ?
- 6) Selon Voltaire quelle attitude faut-il avoir avec ceux qui sont d'une opinion contraire à la sienne ?



### Un volume de planches de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie comprend dix-sept volumes de textes et onze volumes de planches.

#### Quelques articles de l'Encyclopédie

##### Article « Liberté »

« Le premier état que l'homme acquiert par la nature, et qu'on estime le plus précieux de tous les biens qu'il puisse posséder, est l'état de liberté ; il ne peut ni s'échanger contre un autre ni se vendre, ni se perdre ; car naturellement tous les hommes naissent libres, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis à la puissance d'un maître, et que personne n'a sur eux un droit de propriété. En vertu de cet état, tous les hommes tiennent de la nature même de pouvoir faire ce que bon leur semble, et de disposer à leur gré de leurs actions et de leurs biens, pourvu qu'ils n'agissent pas contre les lois du gouvernement auquel ils sont soumis. »

Louis de Jaucourt (1704-1779).

##### Article « Autorité politique »

« Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux, et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'Etat. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation. »

Diderot (1713-1784)

##### Article « Grains »

« Tout commerce doit être libre. Il suffit au gouvernement d'éteindre les privilèges des provinces, des villes, des communautés. Il est important aussi de faciliter partout les communications et les transports de marchandises par les réparations des chemins et la navigation des rivières. »

François Quesnay (1694-1774).

##### DOCUMENT 2

1. Qui dirige l'Encyclopédie ? Nommez quelques auteurs.

2. Qu'est-ce qui prouve que l'ouvrage a obtenu l'autorisation du roi ?

##### DOCUMENT 3

Quel est le but de l'Encyclopédie ?

##### DOCUMENT 1

1. À quoi est consacrée cette planche ?

2. À quoi sert la charrue ? le semoir ? la herse ? le rouleau ?

##### DOCUMENT 5

1. Dans l'article « Liberté », relevez le groupe de mots qui montre que de Jaucourt rejette la monarchie absolue.

2. Dans cet article, comment l'auteur évite-t-il la censure royale (l'interdiction du roi) ?

3. Rappelez de qui les rois absolus disent tenir leur pouvoir. Selon Diderot (article « Autorité politique ») de qui le roi devrait tenir son pouvoir ?

4. À quoi s'oppose Quesnay dans l'article « Grains » ?

**Quiz siècle des Lumières :** <http://www.stephilo.fr/Quizz/4ieme/exo99.htm>

**Associez :**

Voltaire

Rousseau

Montesquieu

Diderot

D'Alembert

philosophe qui a voulu rassembler les connaissances pour instruire les hommes

il définit trois pouvoirs distincts et affirme que s'ils sont réunis entre les mains d'une même personne c'est la tyrannie

philosophe qui a voulu rassembler les connaissances pour instruire les hommes

il pense que la souveraineté appartient au peuple rassemblé

il critique la société d'ordres

## LES ÉCONOMISTES

**Lisez la présentation d'Adam Smith et le document suivant et**

- 1) Faites une rapide présentation d'Adam Smith et de sa pensée.
- 2) Résumer le « fil conducteur » du texte.
- 3) Que veut prouver A. Smith à ses contemporains ?

Dans le domaine économique aussi, le XVIII<sup>e</sup> siècle prit pour mot d'ordre la liberté. Jusqu'alors, on le sait, les gouvernements dirigeaient toute la vie économique, contraignaient les ouvriers à se grouper en corporations, réglementaient les procédés de fabrication, élevaient des barrières douanières pour combattre la concurrence étrangère. Or, dès la fin du règne de Louis XIV, certains industriels et commerçants avaient demandé que l'État renoncât à ce dirigisme, qu'il laissât libre jeu à l'initiative de chacun et à la concurrence. Ceux qui adoptèrent ces théories reçurent au XVIII<sup>e</sup> siècle le nom d'Économistes. Leurs chefs furent en France un commerçant, Gournay, un médecin de Louis XV, Quesnay, et un intendant, Turgot. Hors de France, le plus célèbre fut l'Écossais Adam Smith.

Les économistes soutenaient qu'il existe des lois naturelles dans le monde économique aussi bien que dans le monde physique. De là le nom de Physiocratie, c'est-à-dire « toute-puissance de la nature », donné à leur doctrine et le nom de Physiocrates qui les désigne. Le gouvernement doit donc renoncer à réglementer la vie économique : plus de corporations, plus de règlements industriels, plus de douanes, plus d'exclusif à l'égard des colonies. Le mot d'ordre devrait être: *Laissez faire* (les lois économiques), *laissez passer* (les marchandises). Sous l'influence des Physiocrates, le gouvernement prit des mesures en faveur des paysans et l'agriculture devint à la mode. Il autorisa aussi la fabrication, jusque-là interdite, des toiles de coton peintes (ou indiennes) : c'est

alors, vers 1760, qu'Oberkampf fonda à Jouy, près de Versailles, une manufacture d'étoffes appelées toiles de Jouy, qui connurent une grande vogue. Plus tard, Turgot, devenu Contrôleur général, proclama l'entière liberté du commerce des grains et l'abolition des corporations.

## LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE

Ces idées nouvelles étaient exposées dans des livres et dans les articles de l' « Encyclopédie ». On en parlait dans les salons et dans les Académies, c'est-à-dire les sociétés où, dans chaque ville importante, les esprits cultivés se rencontraient pour entendre des conférences et discuter sur les sujets les plus divers. Elles furent ainsi largement diffusées, au moins dans le public éclairé des villes. Or ces idées n'allaient à rien de moins qu'à renverser toutes les institutions établies, c'est-à-dire à faire une révolution. La Révolution française de 1789 a emprunté aux Philosophes toutes ses doctrines. Sur les principes qu'ils avaient formulés et qu'elle a appliqués: liberté, égalité, souveraineté du peuple, s'est fondé et a vécu (au moins jusqu'en 1914), le monde contemporain.

### Adam Smith.

Ne cherchez plus. Le penseur le plus influent des Lumières n'est ni Rousseau, ni Kant, ni Jefferson. Mais un honorable citoyen écossais né en 1723 dans l'austère bourgade de Kirkcaldy : Adam Smith, premier théoricien du libéralisme économique, dont la doctrine fête ses 230 ans et continue de faire tourner la planète.

« *La vie ici est ennuyeuse. Pour tuer le temps, j'ai commencé à écrire un nouveau livre* », écrit-il à son ami le philosophe David Hume. Douze ans plus tard paraîtra la « Richesse des nations », un best-seller qui inspirera bientôt la politique économique du Royaume-Uni et donnera naissance à l'économie politique classique.

Smith y réfute les « mercantilistes », qui préconisent que les nations soient gérées comme des maisons de commerce pour accroître indéfiniment la richesse et la puissance des monarques. Il vante au contraire les mérites d'un « libre-échange » où l'épargne détermine les investissements et où le libre jeu du marché fixe les « *prix réels* » des biens en fonction de la quantité de travail qu'ils contiennent. Témoin des débuts de la révolution industrielle à Glasgow, Adam Smith fait aussi un sort aux élucubrations des physiocrates. Ces libéraux, mené par l'économiste français François Quesnay, auteur d'un « Tableau économique », considèrent que la richesse d'une nation ne peut provenir que de l'agriculture. Smith, lui, fait grand cas de l'industrie et de la spécialisation du travail, créatrice de « plus-value ».

Et la morale dans tout ça? Sans vergogne, Smith soutient que la poursuite des intérêts individuels contribue à l'intérêt général. Il fait intervenir la célèbre « *main invisible* » du capitalisme, censée transformer in fine la cupidité de chacun en un plus grand bien pour tous. A condition, précise-t-il, que les hommes soient guidés par la « *sympathie* », ce « *principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres* ». Devenu commissaire des douanes comme son père, Adam Smith retourne vivre à Kirkcaldy près de sa mère et meurt en 1790, sans fortune. On découvre alors que le théoricien du libéralisme a donné la plus grande partie de ses biens à des œuvres caritatives. La « *sympathie* » écrivait-il...

S. Courage, « *Le Nouvel Observateur* », 21 décembre 2006-3 janvier 2007.

### Texte : La division du travail

"Si toutes les parties d'un clou devaient être faites par un seul homme, si une même personne devait extraire le minerai ferreux de la mine, le forger en fils et transformer ces fils en clous, un homme probablement pourrait difficilement produire un clou par an. Le prix d'un clou serait donc au moins égal au prix de l'entretien dudit homme pour un an, ce que nous pouvons évaluer à environ 6 millions de livres.

Si le fil métallique lui était fourni déjà prêt, un seul homme pourrait produire à peine 20 clous par jour, c'est-à-dire 6.000 clous par an, en supposant que les journées de travail soient de 300 par an. Sans considérer le coût du fil et le bénéfice du marchand, un clou coûterait donc 1.000 livres (6.000.000: 6.000). Rien par rapport à 6 millions, mais toujours une énormité pour un clou!

Mais le fabricant de clous, justement divise le travail en un grand nombre d'ouvriers: un premier redresse le fil métallique, un second le coupe, un troisième le rend pointu, (...). Si dans l'ensemble 18 personnes sont impliquées, on peut calculer qu'elles produiront environ 36.000 clous par jour, c'est-à-dire 2.000 clous par personne, qui correspondent à 600.000 clous par an et par personne. Chaque clou coûterait donc, grâce à la division du travail, seulement 10 livres (6.000.000: 600.000). La division du travail détermine dans toutes les activités le même effet et permet donc une énorme augmentation de la productivité de chaque homme".

*A. Smith, "Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations".*

# 1. L'Europe des Lumières.

## A/ L'esprit nouveau des Lumières.

### 1. **Les Lumières**

- **Philosophes des Lumières** : Voltaire – Rousseau – Montesquieu.
- Comprendre le monde par la **Raison**.

### 2. Une connaissance établie par l'expérience.

- **Encyclopédie** de Diderot et d'Alembert
- Frères **Montgolfier**, **Lavoisier**



## B/ La critique des philosophes.

### 1. Une critique politique

- **Monarchie absolue** = limitée
- **Séparation des pouvoirs** : législatif – exécutif – judiciaire (**Montesquieu**)
- Liberté de pensée et d'expression

### 2. Une critique sociale

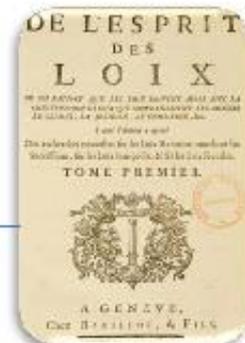
- Pour : **égalité des hommes**
- Contre : privilèges (**Rousseau**)

### 3. Une critique religieuse

- Contre : fanatisme
- Pour : **tolérance** (**Voltaire**)

### 4. Une critique économique

- Pour : **liberté de produire/commercer**
- Contre : entraves éco



## C/ La diffusion des idées nouvelles.

### 1. Diffusion par les livres

- **Encyclopédie** = succès
- Malgré **censure**



### 2. Diffusion à travers l'Europe

- **Salons** - cafés
- sociétés savantes - bibliothèques

### 3. Diffusion chez les monarques

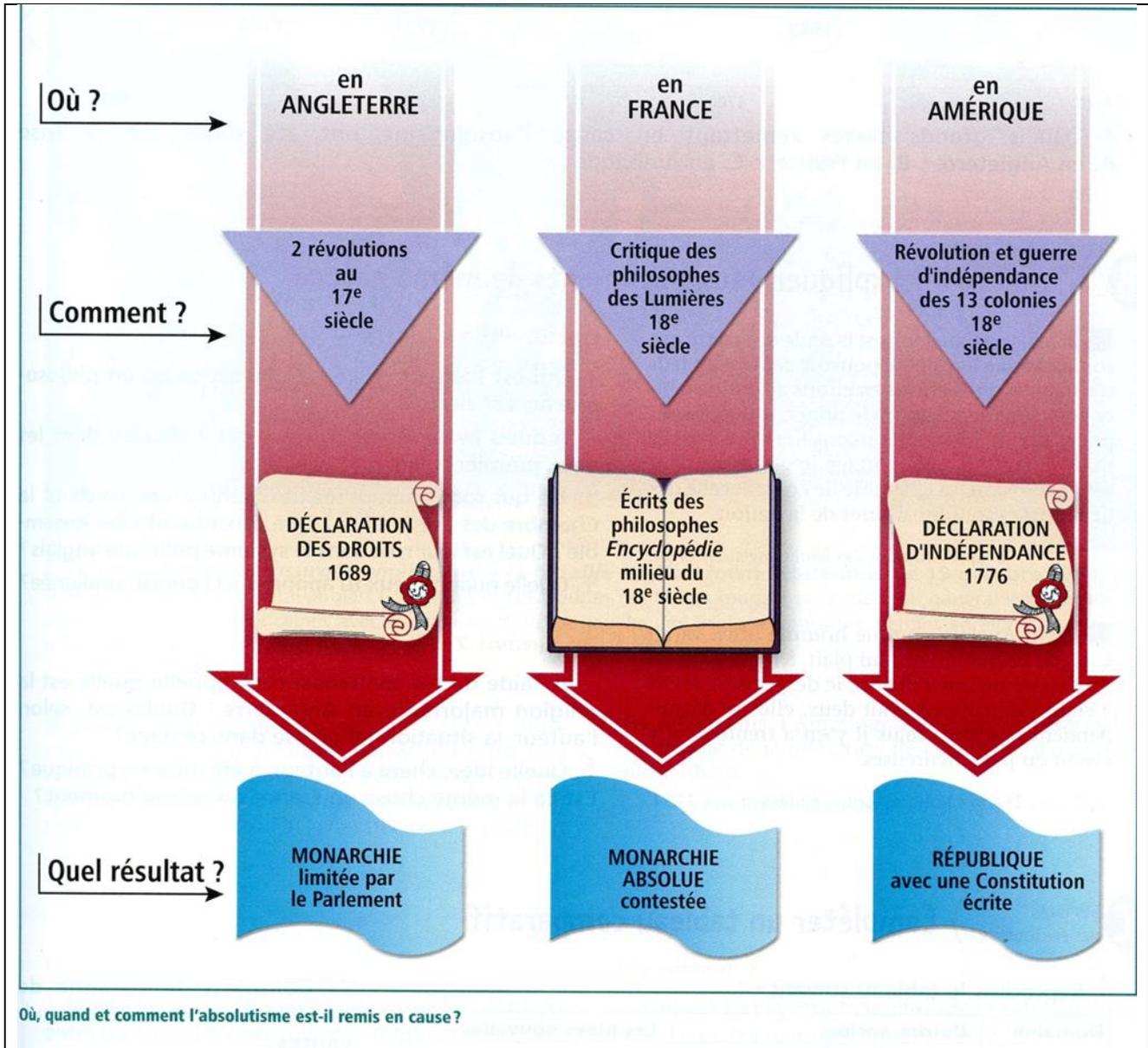
- philosophes français > Europe
- **Despotes éclairés** :
  - **Frédéric II de Prusse**
  - **Catherine II de Russie**



## METHODOLOGIE : ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION n°3

« La monarchie absolue et sa remise en question »

A L'AIDE DE ce schéma, pensez à organiser vos idées, puis préparez en plan  
En 3 parties et rédigez l'introduction.



### PROPOSITION DE CORRIGE

#### LA REMISE EN CAUSE DE L'ABSOLUTISME

##### I. L'Angleterre une monarchie limitée

**Pb : Comment le Parlement limite-t-il le pouvoir royal ?**

**Le Parlement : composé de deux assemblées :**

-La chambre des Lords (nobles) -La chambre des Communes (représentants des villes et des communes)

**Introduction** : Traditionnellement, les souverains anglais gouvernaient en convoquant régulièrement le Parlement. Au XVIIe siècle, les rois de la dynastie des Stuart tentent d'établir une monarchie absolue à leur profit. Le Parlement résiste et renverse la royauté. Après avoir vécu pendant dix ans sous le régime de la république, l'Angleterre élabore progressivement une nouvelle forme de gouvernement, la monarchie parlementaire.

### A. Une monarchie qui n'est plus absolu

**Synthèse** : En 1679, Le Parlement impose au roi Charles II, l'Habeas Corpus qui interdit au roi toute arrestation et toute emprisonnement arbitraire. La monarchie anglaise n'est donc plus une monarchie absolue car le roi ne possède plus le pouvoir judiciaire.

### B. Une monarchie Parlementaire

**Synthèse** : En 1689, le Parlement impose aux nouveaux souverains la Déclaration des droits (Bill of rights) qui limite le pouvoir du roi et qui réaffirme ceux du Parlement en effet le Parlement possède le pouvoir législatif, exécutif, financier et militaire. La monarchie anglaise devient alors une monarchie parlementaire. Ce nouveau régime constitue un modèle pour certains philosophes des Lumières.

## II. La philosophie des Lumières

### Problématique : Quels nouvelles idées politiques se répandent aux XVIIIe siècle ?

**Introduction** : La philosophie des Lumières est un courant de pensée qui critique le fonctionnement des monarchies absolues. Il se développe particulièrement en France au XVIIIe siècle. Pour diffuser leurs idées les philosophes ont utilisés tous les genres littéraires, du dictionnaire au traité philosophique, du théâtre au conte ou au roman. Censurés et parfois emprisonnés, ils ont pourtant vu leurs idées se répandre dans toute l'Europe cultivée.

#### A) Des valeurs nouvelles

**Synthèse** : Influencés par le modèle anglais les philosophes des Lumières critiquent la société de l'Ancien Régime (divisé en 3 ordres : la noblesse, le clergé et le tiers-état) et proclament à l'égalité des hommes. Ils désirent ainsi mettre un terme aux privilèges : Montesquieu proclame la séparation des 3 pouvoirs. Voltaire défend la tolérance politique et religieuses. Enfin pour Rousseau, le pouvoir doit appartenir au peuple.

#### B) La diffusion des Lumières

##### **Synthèse** :

Publiée entre 1751 et 1772, l'encyclopédie rassemble toutes les connaissances dans tous les domaines. On y retrouve l'esprit des Lumières, de façon détournée, afin d'éviter la censure du roi et de l'Eglise. L'Encyclopédie est un véritable succès dans le monde.

## III. La naissance des États-Unis

### Pb : Comment sont nés les États-Unis

**Introduction** : Avant 1776, le Royaume-Uni possède treize colonies en Amérique le long de la côte Atlantique, du Canada à la Floride. Pour faire face à ses difficultés financières, l'Angleterre exige de nouveaux impôts. Les Américains, Anglais émigrés ou descendant d'émigrés, se sentent victimes de despotisme britannique. Ils se révoltent et proclament leur indépendance le 4 juillet 1776. Avec l'aide de la France, ils battent les armées anglaises et se donnent une Constitution en 1787. Pour la première fois, un État décide d'appliquer les idées des Lumières.

**Colonies** : territoire conquis, administré, exploité et parfois peuplé par une nation étrangère

**Despotisme** : se dit d'un gouvernement qui ne respecte pas les droits des citoyens

**Indépendance** : l'autonomie et la plaine souveraineté d'un État

**Constitution** : ensemble de règles qui organisent l'exercices du gouvernement d'un pays .

#### A) La révolte des Colons

**Synthèse** :A l'origine des États-Unis se trouvent treize colonies anglaises établis le long de la côte de Atlantique et l'Amérique du Nord. Composée de colons britanniques, leur population n'accepte ni les restrictions que l'Angleterre impose à leur commerce après 1763, ni les augmentations d'impôts. En effet ces mesures sont décidées sans respect pour les droits habituels accordés au sujets de roi d'Angleterre. C'est pourquoi les colonies se révoltent dès 1773 c'est le début de la guerre d'Indépendance

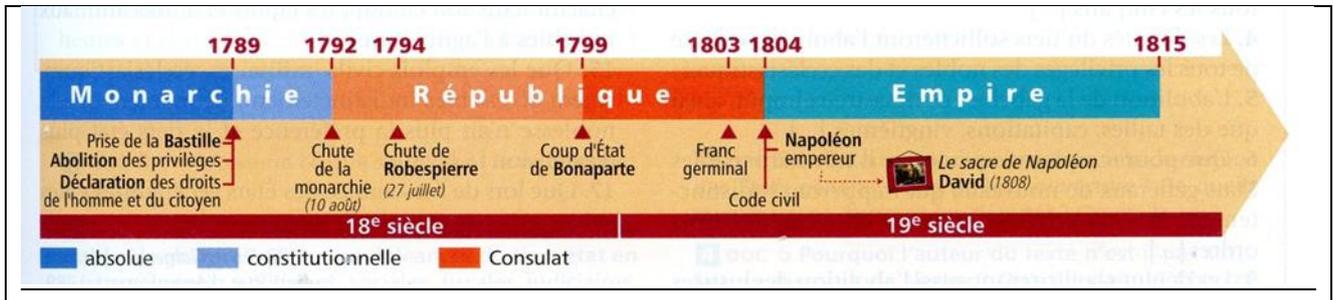
#### B) La guerre d'Indépendance

**Synthèse** : Les colonies anglaises proclament leur indépendance en rédigeant la déclaration d'Indépendance le 4 juillet 1776. Pour la première fois, une révolution est justifiée par les idées des Lumières. Tous les hommes ont des droits que l'on ne peut pas contester. Le gouvernement n'est juste que s'il « émane du consentement des gouvernés » et doit exercer pour garantir les droits des citoyens. Un peuple a le droit de rejeter un gouvernement despotique. Les États-Unis remportent, avec l'aide des armées françaises du général La Fayette, la guerre d'Indépendance qui les oppose à l'armée britannique.

### C. La Constitution

**Synthèse** : En 1789, les Américains se donnent la première Constitution écrite de l'histoire . Une république est établie. Les 3 pouvoirs sont séparés et indépendants les uns des autres, toutefois les femmes, les noirs, les amérindiens et les pauvres sont exclus de cette démocratie.

## LA REVOLUTION FRANÇAISE



Site de référence pour la Révolution Française :

<http://home.nordnet.fr/blatouche/revolution.html>

### La Révolution française de 1789 à 1793

#### **1. L'année 1789 l'effondrement de l'Ancien Régime**

##### a. La réunion des États généraux

Pour résoudre la crise financière, Louis XVI décide de convoquer les États généraux. Le 5 mai 1789, les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état se réunissent à Versailles. Très vite, le tiers état conteste le vote par ordre. Sur la proposition de Sieyès, auteur de *Qu'est-ce que le tiers état ?*, les députés du Tiers se proclament « **Assemblée nationale** » le **17 juin 1789**. Ils affirment ainsi le principe de la souveraineté populaire, contre la monarchie de droit divin. Le **20 juin 1789**, les députés se rassemblent dans la salle du Jeu de paume et décident de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France : c'est le **serment du Jeu de paume**. Ils prennent alors officiellement le nom d'« **Assemblée nationale constituante** » le **9 juillet 1789**.

## 1 L'année 1789

**4-5 MAI** • Ouverture des États généraux à Versailles.

**17 JUIN** • Le tiers état se déclare Assemblée nationale.

**20 JUIN** • Serment du Jeu de Paume.

**1<sup>er</sup> JUILLET** • Louis XVI concentre des troupes autour de Paris.

**12 JUILLET** • Renvoi de Necker.

**14 JUILLET** • Insurrection parisienne et prise de la Bastille.

**16 JUILLET** • Les troupes royales sont éloignées de Paris, Necker est rappelé.

**15-30 JUILLET** • Révoltes paysannes dans toute la France.

**4 AOÛT** • Abolition des privilèges.

**26 AOÛT** • Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

**5-6 OCTOBRE** • Marche des Parisiennes sur Versailles. La famille royale est ramenée à Paris.

**2 NOVEMBRE** • Nationalisation des biens du clergé.



**2 Le serment du Jeu de Paume** (détail), le 20 juin 1789, d'après J.-L. David, musée Carnavalet, Paris. • La salle où ils se réunissent ayant été fermée par ordre du roi, les députés du tiers état se réfugient dans la salle du Jeu de Paume. Ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au royaume.

A. Bailly, B. Sieyès, C. Robespierre, D. un moine, E. un abbé, F. un pasteur protestant.

### b. La prise de la Bastille

Le renvoi de Necker, responsable des désordres selon le roi, provoque la colère du peuple. Celui-ci se rend le 14 juillet 1789 à la Bastille et prend d'assaut cette prison symbole de l'absolutisme. Le roi cède et rappelle Necker. Puis il se rend à Paris où il accepte d'arborer la cocarde tricolore.

### c. La fin de l'Ancien Régime

En province, un sentiment de panique s'empare des paysans : c'est la Grande Peur, qui culmine du 20 juillet au 6 août 1789. Des révoltes éclatent, les paysans s'en prennent aux nobles. Pour tenter de rétablir le calme, les députés décident dans la nuit du 4 août la **suppression des privilèges** : tout l'édifice social de l'Ancien Régime s'effondre. Le 26 août 1789, la **Déclaration des droits de l'homme** est adoptée ; elle définit les nouveaux principes de la société.

Comme le roi refuse de signer ces décrets, la foule marche sur Versailles. Le roi doit accepter les nouvelles mesures, et le peuple le contraint le 6 octobre 1789 à quitter Versailles pour venir vivre à Paris.

**UNE PRISON VIDE POUR UN IMPACT REVOLUTIONNAIRE** (Prise de la Bastille, 14 juillet 1789)



Ce symbole du despotisme est tombé voilà 220 ans. Cette toile représente la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Dans la première cour envahie par le peuple, le marquis de Launay (à droite), gouverneur de la prison, est arrêté par un grenadier des Gardes françaises. A gauche, deux canons sont chargés et prêts à tirer. En arrière-plan, on peut reconnaître la Bastille et à droite la maison du gouverneur, par les fenêtres de laquelle sortent des flammes.

Le peuple pensait que la Bastille logeait beaucoup de victimes de l'arbitraire, mais il fallut se rendre à l'évidence : il n'y avait là qu'une poignée de faussaires, un fou, un noble incestueux et un complice de Damiens, l'auteur d'une tentative d'assassinat sur Louis XV ; les autres prisonniers avaient déjà été transférés ailleurs. L'image révolutionnaire a largement contribué à entretenir le mythe d'une Bastille abritant des cachots où croupissaient les victimes de la monarchie. Cette prison était en effet l'emblème de la tyrannie monarchique. La reddition de la Bastille, symbole du despotisme, fit l'effet d'un séisme, en France comme en Europe, jusque dans la lointaine Russie impériale. Elle marque symboliquement le début de la Révolution française.

## Les bases de la France nouvelle

Après avoir lu le document suivant (DDHC), répondez aux questions :

- 1) Qui a voté la DDHC ?
- 2) Selon l'art. 2, quels sont les droits naturels et imprescriptibles de l'homme ?
- 3) Repérez les 3 articles qui suppriment les privilèges et établissent l'égalité des droits.
- 4) Sous l'Ancien régime, qui possédait la souveraineté ? Et selon l'article 3 ?
- 5) Sous l'Ancien régime, qui faisait la loi ? et selon l'article 6 ?
- 6) Quels articles traitent de la liberté de culte et de presse ?
- 7) Quelle loi anglaise est reprise par l'article 7 ?
- 8) Quel article interdit la torture ?

## METHODOLOGIE

### ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION n°4

A l'aide de la DDHC, en quoi peut-on dire que cette déclaration constitue un acte de décès de l'Ancien Régime ?

Vous veillerez à présenter votre devoir en faisant :

- Une introduction
- Un développement en plusieurs parties (à déterminer les axes et sous-parties)
- Une conclusion

**Préambule** • Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

**Article 1** • Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

**Article 2** • Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

**Article 3** • Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

**Article 4** • La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui: ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

**Article 5** • La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

**Article 6** • La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

**Article 7** • Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

**Article 8** • La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée.

**Article 9** • Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

**Article 10** • Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

**Article 11** • La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

**Article 12** • La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique: cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

**Article 13** • Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

**Article 14** • Chaque citoyen a le droit, par lui-même ou par ses représentants, de constater la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

**Article 15** • La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

**Article 16** • Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

**Article 17** • La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.



1 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

## 2. L'échec de la monarchie constitutionnelle

### a. La Constitution de 1791

La période 1790-1791 est marquée par une intense vie politique et le développement d'une opinion publique avec notamment la multiplication des clubs et des journaux. L'Assemblée (**La Constituante**), fidèle à son serment, rédige en 1791 une Constitution, qui établit une monarchie constitutionnelle et consacre la **séparation des pouvoirs**: Le pouvoir exécutif appartient au roi, qui doit prêter serment à la Nation; il nomme les ministres, conduit la politique extérieure et peut suspendre

l'exécution d'une loi pendant un certain temps (droit de veto). Le pouvoir législatif appartient à une Assemblée législative qui vote les lois. Les députés sont élus au suffrage censitaire.

L'unanimité semble régner, comme le prouve la **fête de la Fédération**, organisée le 14 juillet 1790 au Champ-de-Mars. **Louis XVI y prête serment de fidélité à la Nation.**

#### **b. L'échec du compromis avec le roi**

Mais des difficultés surgissent. **Le problème financier est le plus préoccupant** : pour y remédier, on décide la **nationalisation des biens du clergé**. En contrepartie, le 12 juillet 1790, la **Constitution civile du clergé** fait des ecclésiastiques des fonctionnaires salariés par l'Etat. Les prêtres doivent prêter serment à la Nation et au roi. Certains refusent et très vite s'affrontent deux clergés : le **clergé constitutionnel** et le **clergé réfractaire**<sup>13</sup>, qui a la préférence de Louis XVI. **Le roi accepte mal** ces nouvelles mesures. Pourtant, le roi n'a jamais vraiment accepté la Révolution, il se méfie des révolutionnaires et désapprouve leurs mesures, notamment religieuses. Il rejette en effet, la Constitution civile du clergé, condamnée par le pape. Le roi soutient le clergé réfractaire, ce qui aggrave la méfiance des **sans-culottes** à son égard.

D'autre part, le **roi sollicite secrètement l'aide de souverains étrangers** afin de rétablir la monarchie absolue. Le roi s'enfuit le 20 juin 1791 dans l'espoir de rejoindre ces puissances étrangères. Reconnu et arrêté à Varennes, le roi est reconduit à Paris.

**Les conséquences de cette fuite sont immenses.** Le roi a perdu la confiance du peuple. Au sein de l'Assemblée, les députés se divisent sur l'attitude à adopter. Les plus modérés parviennent à faire voter l'innocence du roi en prétendant qu'il a été enlevé. Mais les sans-culottes se rassemblent pour réclamer la déchéance du roi : la garde nationale tire, faisant quinze morts.

---

<sup>13</sup> Cette Constitution civile du clergé provoque la division du clergé français avec d'un côté les prêtres réfractaires et de l'autre les prêtres jureurs.

**Gravure coloriée, XVIIIe s.,**  
Musée Carnavalet, Paris. L'arrestation du roi à  
Varennes (juin 1791).



**Le retour de Varennes,**  
*Gravure du XVIIIe siècle*, Musée Carnavalet,  
Paris.

« J'entendis un grand caquetage de blanchisseuses dans ma rue et quelques mots parvinrent à mon oreille : « Il est parti c'te nuit. Le roi, la reine, Madame Elisabeth, le Dauphin... »

Le 25 juin tout était en rumeur. Le fugitif ne devait arriver que le soir. Je vis sa rentrée. La Garde nationale formait depuis les boulevards jusqu'au château des Tuileries une double haie, les armes renversées ; un silence profond régnait, ou n'était rompu que par quelques injures étouffées.

Louis cependant ne fut pas puni ! L'Assemblée constituante, fidèle à son principe décrété que la France était une monarchie, excusa le monarque et crut se l'affectionner en lui laissant toute la considération qu'elle pouvait encore lui laisser ».

Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris*, 1794.

#### **Questions :**

- 1) Qui sont les fuyards ?
- 2) Quelle phrase montre la réprobation des Parisiens ? Comment considèrent-ils le roi ?
- 3) Quelle est la décision de l'Assemblée ; justifiez-la.

### **c. Le renversement de la monarchie**

Les souverains étrangers s'inquiètent de l'évolution politique de la France. La situation s'aggrave brusquement au printemps 1792 avec le 20 avril, la déclaration de guerre contre l'Autriche. La France connaît une série de défaites et l'ennemi se rapproche de plus en plus de la capitale. La menace d'invasion plane sur la Révolution et on déclare la **patrie en danger**.

Les Parisiens soupçonnent le roi de **complicité** avec l'ennemi. La tension est à son comble quand les Parisiens prennent connaissance du **manifeste de Brunswick**, commandant de l'armée prussienne, qui déclare que « s'il est fait la moindre violence à la famille royale, l'Autriche et la Prusse en tireront une vengeance exemplaire en livrant la ville de Paris à une exécution militaire ». La réaction à Paris est très vive.

**Les Parisiens prennent d'assaut les Tuileries le 10 août 1792.** Le roi se réfugie à l'Assemblée mais les députés, sous la pression populaire, **votent sa déchéance**. Le

roi est emprisonné au Temple. L'assemblée vote la déchéance du roi : **c'est la fin de la monarchie.**

### Discours de Danton

« L'individu déclaré roi des Français, après avoir juré de maintenir la Constitution, s'est enfui, et j'entends dire qu'il n'est pas déchu de sa couronne. Mais cet individu déclaré roi des Français a signé un écrit par lequel il déclare qu'il va chercher les moyens de détruire la Constitution. Il est criminel, à moins qu'on ne le répute imbécile. Et s'il est imbécile, il ne peut plus non plus être roi. »

*Discours de Danton au club des Jacobins, le 25 juin 1791*

C'est la Convention qui va décider de l'avenir du roi, un roi qui assume seul sa défense, mais sans grande conviction (il refusa d'ailleurs des avocats). La Convention est divisée et les Montagnards soutiennent la peine capitale, seul moyen de faire triompher la République. Exemple cette phrase de Marat : « *Je ne croirai à la République que quand la tête de Louis ne sera plus sur ses épaules* ».

Après plus d'un mois de débats passionnés, alimentés notamment par la découverte de la correspondance complice avec des nobles émigrés, le « citoyen Louis » ou « Louis le dernier » est reconnu coupable de « conspiration contre la liberté publique et la sûreté générale de l'État » ou encore d'être un « ennemi étranger au corps de la Nation ». **Il est condamné à mort à une très faible majorité**, 387 voix contre 331. **Il est guillotiné le 21 janvier 1793**, place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), et sa tête est ensuite présentée au peuple sous les cris de « Vive la Nation ! Vive la République ! »<sup>14</sup>.

### Extrait de « La Marseillaise »

*Le chant de guerre de l'armée du Rhin a été composé à Strasbourg par le capitaine Rouget de Lisle. Il est appelé « Marseillaise, parce que les fédéraux marseillais le chantent en arrivant à Paris. Il devient l'hymne officiel de la France en octobre 1792.*

« Allons enfants de la patrie / Le jour de gloire est arrivé / Contre nous de la tyrannie / L'étendard sanglant élevé (bis) / Entendez-vous dans nos campagnes / Mugir ces féroces soldats / Qui viennent jusque dans nos bras / Egorger nos fils et nos compagnes ?

Refrain

« Aux armes citoyens / Formez vos bataillons / Marchons, marchons / Qu'un sang impur / Abreuve nos sillons. »

« Amour sacré de la Patrie / Conduis, soutiens nos bras vengeurs / Liberté, liberté chérie / Combats tes défenseurs ; / Sous nos drapeaux, que la victoire / Accoure à tes maux accents / Que tes ennemis expirent / Voient ton triomphe et notre gloire. »

### Questions :

Expliquer la phrase et les mots soulignés.

Qui sont les « féroces soldats » ?

Comment sont appelés les combattants français ?

<sup>14</sup> Les dernières paroles du roi ont été : « *Messieurs, je suis innocent de tout ce dont on m'incolpe. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français.* »

## Le manifeste de Brunswick

« Un but qui tient au cœur des deux souverains<sup>2</sup>, c'est d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel<sup>3</sup>, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au Roi la sécurité et la liberté dont il est privé.

La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi, de lui rendre sa pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, le respect que doivent les sujets à leur souverain. Si le château des Tuileries est attaqué, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage au Roi, à la Reine ou à la famille royale, alors leurs majestés impériale et royale<sup>2</sup> en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable : ils livreront la ville de Paris à une exécution militaire, et les révoltés coupables d'attentats auront les supplices qu'ils méritent. »

1. Brunswick est le chef des armées prussienne et autrichienne.

2. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche.

3. L'autel, c'est-à-dire l'Église.

- ❶ Au nom de qui s'exprime Brunswick?
- ❷ À quel roi veut-il rendre la sécurité et la liberté?
- ❸ Quelle menace profère-t-il?
- ❹ Quelle peut être la réaction des Parisiens?

## La révolution française de 1792 à 1799

### 1. Les premiers temps de la République (1792-1795)

#### La proclamation de la République

Après le vote de la déchéance du roi, une nouvelle Assemblée, **la Convention**, est élue au suffrage universel. Le 22 septembre 1792, la **Convention proclame la République**. Bientôt, des divisions apparaissent au sein de cette Assemblée entre **girondins**, plus modérés, et **montagnards**, plus radicaux. Les montagnards parviennent à faire voter la mort du roi, guillotiné le 21 janvier 1793. En juin 1793, les girondins sont arrêtés. Les Jacobins sont maîtres de la Convention.

Après la **chute de la royauté le 10 août 1792**, les frontières de la France sont menacées par les troupes austro-prussiennes et les défaites successives exposent le territoire à une invasion ennemie, entretenant ainsi un très fort climat de peur et ce malgré la levée de 30 000 hommes.

### L'exécution du roi, janvier 1793.

### La Convention

Début septembre, la situation s'aggrave car les troupes ennemies dirigées par le duc de Brunswick pénètrent sur le territoire français et foncent sur Paris. Le 20 septembre, **la bataille s'engage à Valmy**. Les Français combattent avec une grande détermination aux cris de « Vive la Nation ! » et finissent par l'emporter.

**Après la mort du roi, la République apparaît menacée de toutes parts :** presque tous les pays d'Europe forment une coalition militaire contre la France. A l'intérieur du pays aussi la crise est générale : agitations dues à la crise économique, oppositions contre-révolutionnaires en Vendée.

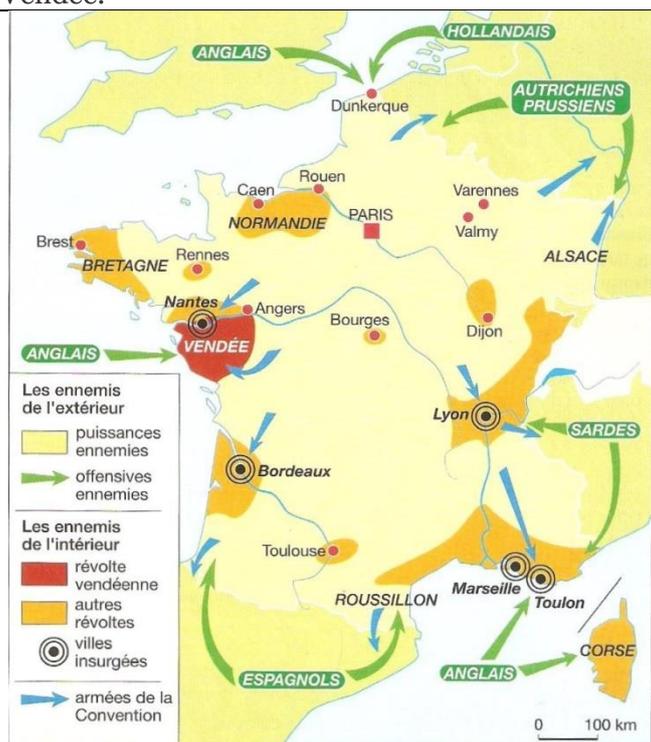
#### 1) Menace extérieure

**L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793**, apparaît comme un défi à l'Europe des monarchies.

L'Angleterre prend alors l'initiative d'une coalition contre la France, et s'allie avec la Russie, la Sardaigne, l'Espagne, la Prusse, l'Autriche et le Portugal. **Toute l'Europe s'unit contre la France. Cette coalition dispose d'un écrasant avantage numérique.** De mars à octobre 1793, les armées françaises essuient défaite sur défaite.

#### 2) Menace intérieure : Le soulèvement de l'Ouest

Au printemps 1793, une **partie des départements de l'Ouest** (Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire) **se soulève contre la Révolution**. Le mécontentement suscité par la Constitution civile du clergé qui heurte les catholiques est à l'origine de cette révolte. Ce mécontentement grandit avec la mort du roi en janvier 1793 et explose en mars, quand la **Convention** décide la levée de 300 000 hommes pour faire face à la menace étrangère.



#### La République en danger (1793-1794)

- 1) Quels sont les deux types de danger qui menacent la France ?
- 2) Comment réagit le gouvernement révolutionnaire ?

L'addition de toutes ces menaces et de la crise économique rendent la situation désespérée. Les émeutes se multiplient. Discredités, les **girondins sont évincés par les montagnards** à la Convention. Les

<p><b>Les jeunes paysans refusent d'aller servir aux frontières la cause révolutionnaire.</b></p> <p>Rapidement, ils s'organisent en une véritable armée catholique et royale avec comme signe de reconnaissance un cœur surmonté d'une <b>croix</b>. Ils connaissent plusieurs succès et restent invaincus jusqu'en octobre 1793 : ils s'emparent notamment des villes de Cholet et de Saumur.</p>	<p>montagnards, en appliquant une politique de <b>Terreur</b>, parviennent finalement à redresser la situation et à sauver la République fin 1793.</p>
---	--

## La révolte vendéenne

En 1793, les **paysans vendéens** se soulèvent contre la République, **au nom du roi et de la religion**. Ils rejoignent les prêtres réfractaires et se mettent sous les ordres d'anciens nobles. C'est le début de la **guerre de Vendée** qui les oppose aux armées de la République.



5 Un insigne vendéen



6 Henri, Comte de la Rochejaquelein, chef vendéen

(Huile sur toile de P. N. Guérin. Musée d'Art et d'Histoire de Cholet.)

## 7 Les débuts du soulèvement vendéen

« Il se présenta dans le bourg, une quantité de gens attroupés et armés de fusils, brocs, fourches, faux et autres instruments, ayant tous des cocardes blanches et décorés d'une petite étoffe carrée sur lesquelles sont brodées différentes figures telles que des croix. Tous ces gens criaient : "Vive le roi et nos bons prêtres<sup>1</sup>, nous voulons notre roi, nos prêtres et l'Ancien Régime," et voulaient égorger tous les patriotes<sup>2</sup> [...]. Toute cette troupe se jeta sur tous les patriotes qui s'étaient réunis pour s'opposer à leurs entreprises, en tua plusieurs, en fit plusieurs prisonniers et dispersa les autres. Ils s'emparèrent de la ville. »

Dépositions de deux témoins, le 23 mars 1793, archives départementales du Maine-et-Loire.

1. Les prêtres réfractaires qui ont refusé la Constitution civile du clergé et ont donc été remplacés. 2. Les républicains.

## 8 Les massacres

### a. Massacre de soldats républicains

« Les rebelles après avoir gagné à Montaigu une grande bataille ont rempli de nos soldats vivants un puits de 80 mètres de profondeur, situé dans le château de cette place [...]. Ils ont coupé en morceaux les braves grenadiers de Blossé. »

Adjudant général Legros, 21 septembre 1793.

### b. Massacre de paysans vendéens

« Les soldats s'étant répandus dans les maisons, et en ayant retiré les femmes et les filles des brigands, les emmenaient dans les rues où elles étaient entassées et égorgées sur le champ à coup de baïonnette ou de sabre. »

Commissaire du département de Maine-et-Loire, 12 décembre 1793.

## ACTIVITÉ

1. À quelles catégories sociales appartiennent les contre-révolutionnaires vendéens ?
2. Que réclament les paysans vendéens ? Quels insignes portent-ils ?

3. Contre qui se battent les paysans ? Avec quelles armes ?
4. Montrez que la répression de la révolte vendéenne est féroce.

## APPROFONDISSEMENT : le rôle des sans-culottes dans la Révolution

*Figures emblématiques de la révolution française, les sans-culottes incarnent l'intervention du peuple dans les bouleversements politiques et sociaux qui se jouent en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Révolutionnaires radicaux issus des catégories populaires, ils influent à de nombreuses reprises sur le cours de la Révolution.*

### 1. Qui sont les sans-culottes ? Une appartenance sociale distincte ?

Lorsque l'on désigne les **sans-culottes**, on parle avant tout des révolutionnaires issus des **couches populaires** des grandes villes et en particulier Paris. **Ils ne correspondent pas à une catégorie sociale homogène**. Ils appartiennent tous à la partie modeste et laborieuse du peuple et sont en premier lieu des **travailleurs manuels**. Parmi eux se trouvent des travailleurs manuels ou des artisans comme des tapissiers, des ouvriers du meuble..., mais aussi des **petits commerçants**, des **boutiquiers**.

Ce milieu ne définit pas une classe économique en tant que telle, mais les sans-culottes se retrouvent autour d'intérêts communs. Ce qui les touche et intéresse avant tout est le problème des subsistances, c'est-à-dire la question des pénuries et le douloureux problème de l'augmentation des produits de consommation.

Les sans-culottes cherchent surtout à se démarquer des catégories sociales supérieures dirigeantes. Animés par le désir d'égalité, ils méprisent la richesse incarnée par l'aristocratie et la grande bourgeoisie. Aussi est-il important d'affirmer à travers leur tenue et leur comportement, les valeurs du discours qu'ils défendent.



La **tenue vestimentaire** est un langage à part entière : la manière de s'habiller traduit le discours politique. Le sans-culotte est donc identifiable à cette tenue : il porte un **pantalon long en bure rayée** (la bure est un tissu de laine assez grossier) qui l'oppose à l'aristocrate, vêtu de la culotte courte et de bas de soie. Cette absence de la culotte explique le nom porté par ces révolutionnaires qui affirment ainsi leur rang.

Il est également revêtu de la **blouse** et du **gilet** ou de la **veste courte à gros boutons** : la **carmagnole**. Cette carmagnole donne lieu à une chanson créée en 1792 qui illustre le mépris de la famille royale.

Il est chaussé de sabots, parfois remplis de paille, pour là aussi marquer cette appartenance au peuple des travailleurs.

Il est enfin coiffé du **bonnet phrygien** rouge qui rappelle l'affranchissement des esclaves et les révoltes populaires du 17<sup>e</sup> siècle. Sur ce bonnet est arborée une cocarde tricolore. Ce bonnet était aussi utilisé à l'origine pour protéger la chevelure dans certaines professions.

La tenue vestimentaire est complétée par un symbole révolutionnaire que l'on porte pour certaines occasions : la **pique**. Cette arme symbolise la victoire du peuple souverain : c'est sur la pointe en fer que l'on fiche les têtes tranchées des ennemis de la Révolution.

L'affirmation de l'identité propre est soulignée par **le langage qui contribue à répandre les usages démocratiques**. Les sans-culottes se tutoient et s'appellent « citoyens ». Désormais il n'existe plus de distinctions. Ils renoncent également aux vieux patronymes de leur baptême et adoptent des noms glorieux de l'Antiquité.

### Un engagement politique actif : Quel est le discours politique de ces sans-culottes ?

Les sans-culottes sont des **républicains convaincus** qui défendent avant tout le principe de **souveraineté populaire**. Cette souveraineté de la nation, les sans-culottes la défendent contre tous ceux qui la menacent. Il s'agit des ennemis de l'intérieur, partisans d'un régime royaliste, mais aussi ceux de l'extérieur, c'est-à-dire les monarchies européennes en guerre contre la France révolutionnaire.

Animés d'un idéal de **démocratie**, d'**égalité** entre citoyens, ils réclament le **droit à la subsistance**, à l'accès à la nourriture et ils souhaitent, pour cela, que l'État plafonne les prix, qu'il réglemente le commerce. Ils poussent parfois la passion politique jusqu'au fanatisme pour que le gouvernement révolutionnaire prenne en compte leurs revendications.

### Comment se traduit leur engagement politique ?

Les sans-culottes ne sont pas en mesure de s'exprimer par le vote. La Constitution de 1791 fixe un droit de vote restreint : les députés sont élus au **suffrage censitaire**, c'est-à-dire que seuls les citoyens qui paient des impôts obtiennent le droit de vote. Ce droit est alors déterminé par le cens, le montant des impôts payés. Les sans-culottes ne sont donc pas des citoyens actifs pouvant voter. Il leur faut trouver d'autres moyens d'expression et de pression pour se faire entendre.

Ils participent ainsi activement aux débats politiques qui animent les **sociétés populaires**. Ces sociétés apparaissent à Paris avant de gagner les provinces. On y veille à la sauvegarde des droits de la nation et on y discute des lois.

Les sans-culottes se rassemblent également au sein des **sections**. Les assemblées de sections sont des organismes présents dans chaque quartier de la ville. Ils sont institués en 1790 pour recevoir des citoyens actifs mais de plus en plus de sans-culottes les intègrent pour y débattre.

Les derniers espaces de débats sont les **clubs**, des associations où les citoyens débattent là aussi de questions politiques. Les lieux de réunion de ces clubs sont souvent d'anciens couvents qui vont leur donner leur nom comme le club des **cordeliers** ou des **jacobins**. Ces clubs sont des instruments privilégiés dont les sans-culottes se servent pour faire pression sur les députés de l'Assemblée.

Outre ces espaces de débats, les sans-culottes bénéficient de l'appui des journalistes. Ainsi **les journaux** de Jean-Paul Marat, *l'Ami du peuple*, ou de Jacques René Hébert qui est à l'origine du *Père Duchesne*, sont des relais efficaces du discours politique des sans-culottes. Ces journalistes appuient leurs revendications.

### Un rôle déterminant à l'occasion de certains événements révolutionnaires

Les sans-culottes sont des acteurs directs de certains moments importants de la Révolution. Dès le début de celle-ci, ils jouent un rôle décisif en permettant la **prise de la Bastille**, puis ils luttent activement contre la monarchie constitutionnelle à partir de

juin 1791. Louis XVI, à cette date, quitte la capitale : c'est l'épisode de la **fuite de Varennes**, le roi perd alors la confiance du peuple. Le 17 juillet 1791, le club des cordeliers organise une manifestation sur le **Champs de Mars** pour obtenir la déchéance du roi. Celle-ci se termine dans un bain de sang : le maire de Paris ordonne de tirer sur la foule, provoquant une cinquantaine de morts. La chute de la monarchie constitutionnelle est consommée avec **la journée du 10 août 1792**. Après plusieurs assauts, **les sans-culottes prennent le palais des Tuileries**. Sous la pression des insurgés, l'Assemblée suspend le roi et procède à son emprisonnement.

La proclamation de la République en septembre 1792 marque le moment où les sans-culottes exercent une influence politique croissante. En juin 1793, ils multiplient les pétitions réclamant l'arrestation des Girondins qui dirigent cette république et qui sont jugés trop modérés ou trop proches des bourgeois. Ils soutiennent ensuite le **Comité de Salut Public** et le gouvernement de **Terreur** mis en place par Robespierre à partir de l'été 1793. Ils contrôlent les **comités de surveillance** qui ont pour tâche de dénoncer les traîtres à la Révolution et participent aux **tribunaux révolutionnaires**. Il faut attendre juillet 1794 et l'exécution de Robespierre pour que les sans-culottes perdent leur influence et leur pouvoir.

La République proclamée en 1792 est confrontée aux périls extérieurs et aux oppositions intérieures. Pour affronter ces difficultés, **la Terreur**, menée par Robespierre, est instaurée. Après la chute de Robespierre en 1794, un nouveau régime est institué : le Directoire. Fragile et contesté, ce régime prend fin avec le coup d'Etat de Bonaparte en 1799.

## L'ŒUVRE DE ROBESPIERRE

### 1. L'arrivée au pouvoir

#### **a. Les montagnards prennent le pouvoir**

La République a été proclamée le 21 septembre 1792 en France, mais doit d'emblée faire face à un double péril : à l'extérieur, la France est assiégée par l'Europe coalisée, et à l'intérieur, une véritable guerre civile oppose les contre-révolutionnaires (Vendée) au reste de la France.

A la Convention, les Girondins gouvernent, mais doivent faire face à l'opposition grandissante des Montagnards, proches des sans-culottes parisiens. Les chefs girondins sont arrêtés fin mai 1793, puis exécutés. A partir de **juin 1793, les montagnards sont au pouvoir et forment un gouvernement révolutionnaire**.

#### **b. Robespierre et le Comité de salut public**

Ce gouvernement révolutionnaire repose sur un Comité de salut public qui exerce la réalité du pouvoir. Composé de 14 membres, ce Comité comprend des hommes comme Couthon, Saint-Just, Robespierre...

Né à Arras en 1758, et avocat de formation, Robespierre avait été élu député aux Etats généraux. Membre du Club des jacobins, député montagnard à la Convention, il entre en juillet 1793 au Comité de salut public. Très rapidement, il exerce un grand ascendant au sein de ce Comité. Ses idées et sa formation intellectuelle sont fortement marquées par l'œuvre et la pensée de Jean-Jacques Rousseau, et notamment par son idéal démocratique.

## 2. Le redressement par la Terreur

### a. La Terreur :

Pour faire face aux dangers intérieurs et extérieurs, la Terreur est mise à l'ordre du jour en septembre 1793 par le **Comité de salut public**. Elle se caractérise par des mesures d'exception.

Sur le plan politique, la **loi des suspects** ordonne l'arrestation de tous ceux qui sont soupçonnés d'« être partisans de la tyrannie ou ennemis de la liberté ». Cette Terreur politique se traduit par de très nombreuses exécutions dans toute la France<sup>15</sup>.

Sur le plan économique, le Comité de salut public énonce **l'édit du Maximum**. Par la **loi du maximum**, le prix des aliments de première nécessité est fixé pour lutter contre l'inflation, cette mesure s'imposera aussi aux salaires bloqués afin de réduire les inégalités.

En matière militaire, la Convention décrète la **levée en masse**, c'est-à-dire le service militaire obligatoire. Une stricte discipline est instaurée au sein des armées.

### b. La déchristianisation

La Terreur fut aussi marquée par une tentative de déchristianisation, à partir d'octobre 1793. On fait fermer les églises, Notre-Dame de Paris est transformée en temple de la Raison. Un calendrier révolutionnaire est adopté où toute fête religieuse est exclue. Conscient de l'impopularité des mesures anticléricales, Robespierre énonce les dangers de la déchristianisation et tente d'instituer en 1794 une religion républicaine : le **culte de l'Être suprême**.

### c. Le redressement

Les succès intérieurs et extérieurs se précisent à partir d'octobre 1793. Les soulèvements fédéralistes et royalistes sont noyés dans le sang. Lyon et Marseille sont reprises, et les Vendéens sont vaincus définitivement en décembre 1793. Aux frontières, la menace est écartée à la fin 1793. Les Autrichiens sont repoussés au-delà du Rhin, les Espagnols au-delà des Pyrénées et Kellermann reprend la Savoie.

« Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en état de réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. »

Décret sur la levée en masse,  
23 août 1793.

- ❶ Quelle est la durée du service militaire ?
- ❷ Qui doit partir au combat ?
- ❸ Quel doit être le rôle des vieillards ?

« Les objets que la Convention nationale a jugés de première nécessité et dont elle a cru devoir fixer le maximum ou le plus haut prix sont : le pain, la viande, le vin, les grains, farines, légumes, fruits, le beurre, le vinaigre, le cidre, l'eau-de-vie, le charbon, le bois, l'huile, le savon, le sel, les viandes et poissons, le miel, le sucre, le papier, le chanvre, les laines, les cuirs, le fer et l'acier, le cuivre, les draps, la toile et toutes les étoffes, les soieries exceptées.

Le maximum du prix des denrées et marchandises sera le prix que chacune d'elles avait en 1790. »

Loi du maximum général, 1793.

#### La loi du maximum

- 1) Qui décide du maximum des prix et quel est-il ?
- 2) Quels sont les 2 types de produits concernés ?
- 3) A qui doit surtout profiter cette loi ?

<sup>15</sup> En politique intérieure, le Comité de Salut public va mener une grande politique populaire. Par la **loi de l'accaparement**, tous les biens des émigrés et des suspects sont distribués aux citoyens patriotes dans le besoin. Cette mesure augmentera cependant **la délation et les divisions entre les Français**.

### 3. La chute de Robespierre

#### a. L'apogée de Robespierre

Depuis juillet 1793, **Robespierre est l'homme politique le plus important en France**. Son intransigeance, ses talents oratoires et son honnêteté (on le surnomme **l'Incorruptible**) l'ont rendu populaire. Ardent démocrate, il prône l'égalité politique et l'égalité sociale. Son œuvre est guidée par une très grande vigilance à l'égard de la Révolution : **la sauvegarde de la Révolution justifie selon lui l'exercice de la Terreur**. Robespierre a le **culte de la vertu** : il souhaiterait que la République soit fondée sur la morale, l'honnêteté des citoyens dévoués au bien public. Enfin, Robespierre impose le culte de l'Être suprême (c'est à dire de Dieu), et compte sur cette religion civile et patriotique pour unir le peuple français autour des principes révolutionnaires. **La fête de l'Être suprême**, qu'il organise le 8 juin 1794 au Champ-de-Mars, marque **l'apogée de son pouvoir**.

#### b. La lutte contre les factions

Malgré les victoires militaires, Robespierre durcit encore le régime. Cette « grande Terreur » se caractérise par **l'élimination de tous les opposants**. Robespierre et le Comité de salut public font **arrêter et guillotiner** les chefs hébertistes en mars 1794. Après avoir éliminé cette faction « ultra révolutionnaire », Robespierre fait guillotiner en avril 1794 les « Indulgents », notamment **Danton et Camille Desmoulins**, qui protestaient contre les excès de la Terreur. Robespierre exerce désormais un **pouvoir personnel et tyrannique**. Il fait voter la loi du 22 Prairial qui institue une justice expéditive contre les « ennemis du peuple » ; cette loi suscite l'indignation d'une grande partie de la Convention. **Robespierre se trouve isolé**.

#### c. L'arrestation

La dictature de Robespierre apparaît désormais insupportable. Les Français n'en peuvent plus des exécutions (on estime que la Terreur a fait près de 20 000 victimes). Les députés de la Convention, craignant pour leur propre sort, font voter la mise en accusation de Robespierre pour dictature. Arrêté le 9 Thermidor (27 juillet 1794) avec Saint-Just et ses amis, **il est exécuté le lendemain**.

## La république thermidorienne

### 1. La réaction thermidorienne

#### a. Une réaction anti-jacobine

Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) inaugure une période nouvelle. Le Comité de salut public perd l'essentiel de ses pouvoirs, **la Terreur est abandonnée**. Les responsables de la Terreur sont condamnés à mort. Des **bourgeois modérés, attachés à la Révolution mais hostiles à ses excès**, arrivent au premier plan, comme Cambacérès. Sur le plan religieux, la liberté des cultes est instaurée. Cette réaction s'étend à l'économie : **l'édit du Maximum**, qui fixait les prix et les salaires, est abrogé. C'est le retour à la liberté économique. La presse antijacobine se déchaîne. Une véritable « Terreur blanche » sévit dans le Sud-Est de la France : des jacobins sont massacrés pendant l'hiver 1795-1796.

#### b. Les derniers mouvements populaires

Les conséquences de la **suppression de l'édit du Maximum sont catastrophiques**. Inflation, chômage et famine se conjuguent, alors que dans le même temps, des spéculateurs font fortune. Le désespoir fait place à la révolte : au printemps 1795, plusieurs insurrections ont lieu, mais elles sont fortement réprimées par le pouvoir de la bourgeoisie parisienne. Le mouvement populaire est brisé. C'est la fin du mouvement des sans-culottes parisiens. Les thermidoriens parviennent

également à triompher d'un autre péril : le danger royaliste /repoussement d'un débarquement d'immigrés au nord).

## **2. Les fragilités du nouveau régime**

### **a. La Constitution de l'an III et ses faiblesses**

Ayant ainsi fait face à l'émeute populaire et à la menace royaliste, il reste aux thermidoriens à établir le **nouveau régime**. La Convention se sépare en octobre 1795 après avoir voté une nouvelle constitution : celle de l'an III, qui institue le **Directoire**, et cherche à **éviter toute dictature et tout pouvoir personnel**. C'est pourquoi le pouvoir législatif appartient à deux chambres et le pouvoir exécutif est aux mains de **cinq directeurs**, élus pour cinq ans mais renouvelables à raison d'un par an. Le pouvoir législatif est également divisé puisque **deux conseils législatifs** sont créés : le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens. Il s'agit d'une **République bourgeoise**, car le peuple est tenu à l'écart du pouvoir. En effet, les citoyens désignent des électeurs, pris parmi les plus riches, qui ont pour rôle d'élire les membres des deux conseils législatifs : il s'agit donc d'un régime censitaire..

Très vite, les faiblesses institutionnelles apparaissent : l'exécutif ne dispose que de peu de pouvoir, et doit s'appuyer sur l'armée pour rétablir l'ordre. Ainsi le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), les royalistes se soulèvent et il faut faire appel aux généraux **Bonaparte et Murat** pour mater la rébellion.

### **b. La lutte contre les extrêmes**

Le Directoire rétablit d'autre part la liberté économique mais il doit faire face à des problèmes intérieurs importants, et notamment à une grave crise financière. L'assignat ne valait plus rien. L'activité économique est donc considérablement freinée. Ces désordres monétaires ont des conséquences sociales : les classes populaires sont touchées par la misère, mais **toute une bourgeoisie de nouveaux riches fait rapidement fortune**.

Le régime est gravement **menacé à droite par les royalistes, et à gauche avec l'opposition jacobine** dirigée par Gracchus Babeuf qui, profitant de ces difficultés, tente un coup d'état en 1796. Il prépare une insurrection contre le régime, sous le nom de **conjuraison des Egaux**. Pour faire face à ces dangers, le Directoire doit faire appel à l'armée à plusieurs reprises. Leur programme : ils réclament la Constitution de l'An I et du pain pour le peuple, mais aussi la distribution des richesses et des terres pour obtenir « la parfaite égalité » et « le bonheur commun ». Précurseurs du socialisme, **Babeuf et les Egaux seront exécutés ou déportés**.

A droite, les royalistes continuent de constituer un danger. Ils connaissent un succès incontestable aux élections de 1797, et le pays semble s'orienter vers une restauration de la monarchie. Les directeurs, et notamment Barras, décident de faire appel à l'armée. Les élections sont annulées, et les députés royalistes arrêtés.

Le Directoire poursuit sa politique du juste milieu, réprimant les oppositions de gauche comme celles de droite. Mais la nécessité de l'appel à l'armée montre sa fragilité.

La « Conspiration des Egaux » est née notamment pour critiquer la société du Directoire. La bourgeoisie est atteinte d'une fureur de divertissement et d'un appétit de jouissance. Elle a profité du retour au calme pour s'enrichir par tous les moyens (spéculation boursière, corruption...). A Paris où la prostitution et la folie du jeu s'étaient, ces nouveaux riches vont mener une vie faite de luxe et de plaisirs arrogants. Opulence d'un côté mais misère de l'autre. Pour la masse de la population, les conditions de vie se détériorent. L'inflation et la famine font leur retour, la criminalité et l'insécurité augmentent. Toutes les insurrections populaires réclamant du pain seront violemment réprimées, assimilées à des insurrections révolutionnaires.



3 Un salon sous le Directoire (La Bouillotte, estampe de Jean-François Bosio, 1798. Musée Carnavalet, Paris)



1 La soupe populaire

(Gouache de Le Sueur, XVIII<sup>e</sup> siècle. Musée Carnavalet, Paris.)

✚ Décrivez les documents 1 et 3. Quelle conclusion peut-on tirer de la comparaison de ces deux documents ?

« De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie : les hommes sont égaux et, de temps immémorial, la plus monstrueuse inégalité pèse sur le genre humain. Nous ne voulons pas seulement l'égalité inscrite dans les droits de l'homme [...]. Nous ne pouvons plus souffrir que la majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir d'une petite minorité.

Disparaissez, révoltantes distinctions entre riches et pauvres, grands et petits, maîtres et valets, gouvernants et gouvernés. L'instant est venu de fonder la République des Égaux. »

*Manifeste des Égaux, 1797.*

### Questions :

- 1) Présentez le document
- 2) Quelle égalité est inscrite dans les droits de l'homme ?
- 3) Quelle égalité réclame Gracchus Babeuf ?
- 4) Comparez les 2 documents illustrés.

### c. Les succès extérieurs de la République thermidorienne

Pendant ce temps, la situation extérieure s'améliore. D'éclatantes victoires assurent la sécurité du territoire national et poussent les conquêtes jusqu'aux Pays-Bas. La coalition des puissances européennes est disloquée. Signé avec la Prusse, le traité de Bâle (avril 1795) laisse la rive gauche du Rhin à la République. Le traité de La Haye (mai 1795) avec la Hollande reconnaît l'occupation de la Belgique.

Sous le Directoire, la guerre continue contre l'Autriche. Mais elle contribue à miner le régime en permettant l'ascension de chefs militaires aux ambitions personnelles.

### 3. La montée des généraux

#### a. L'ascension de Bonaparte

Le Directoire va continuer la guerre. Mais la guerre n'est plus pour défendre la Nation et les libertés mais elle **devient une guerre de conquête classique**. L'armée française est à présent forte d'un million d'hommes et d'une certaine expérience. Ses adversaires ne sont alors plus que **l'Angleterre et l'Autriche**, tous les autres pays se sont retirés du conflit.

En 1796, le Directoire lance un grand plan d'offensive contre l'Autriche. L'armée doit traverser l'Allemagne pendant qu'une petite armée (30.000 hommes) dirigée par le général Bonaparte doit faire diversion en passant par l'Italie. En réalité, pendant que l'armée est bloquée sur le Rhin, **Bonaparte**, qui a réorganisé et motivé ses troupes<sup>16</sup>, **est vainqueur des Piémontais puis envahit tout le Nord de l'Italie**, où il est bien accueilli par des groupes de Jacobins italiens qui prennent les armes. **Napoléon arrive finalement à Vienne et l'Autriche capitule. La première campagne d'Italie** se termine en octobre 1797 par le **traité de Campoformio** : on reconnaît à la France **l'annexion de la Belgique et du Piémont**, les autres territoires deviennent des **Républiques-sœurs** (à l'exception de la **Vénétie**, la seule République plus ou moins indépendante de l'Autriche auparavant, laissée en compensation aux Autrichiens), comme la **République batave (Hollande), helvétique (Suisse) et en Italie les républiques Cisalpine (la plaine du Pô)<sup>17</sup> et Ligurienne (Gênes)**. Puis, en **1798-1799**, **l'armée française envahit le Sud de l'Italie** et fonde la **république romaine** (où le **pape Pie VI** est chassé et perd ses territoires) **et parthénopéenne** (l'ancien royaume de Naples, où Ferdinand IV s'enfuit et se réfugie en Sicile, protégé par les Anglais). Enfin des Jacobins italiens se révoltent sans l'appui des Français et fondent la **République Etrusque** (en Toscane).

Dans ces Républiques sœurs, les Français **exportent leur révolution et leurs lois** : l'Ancien Régime est aboli, les ordres religieux et les corporations supprimés, l'égalité civile et les libertés sont proclamées. La présence française est au départ bien accueillie par la population. Mais ces Républiques sœurs seront en réalité dirigées pour les intérêts de la France. Les impôts et les œuvres d'art s'enfuient à Paris et l'armée maintient son autorité par la brutalité. On est loin de l'idéal révolutionnaire de liberté et d'émancipation des peuples.

Au printemps 1798, le Directoire confie à Bonaparte la **campagne d'Égypte**, territoire ottoman. Il s'agit d'affaiblir l'Angleterre, en menaçant son contrôle sur la riche route des Indes,<sup>18</sup> pour la contraindre à la paix. Finalement, la flotte anglaise commandée par l'amiral Nelson<sup>19</sup>, ainsi que les armées turques détruisent les ambitions françaises. Bonaparte rentre en toute discrétion en France à la fin de l'été 1799 et il profitera de la crise politique qui atteint alors le Directoire. [Voir site campagne d'Égypte](#)

En Égypte, cette courte « visite » de Bonaparte initie **l'intérêt des savants français pour l'égyptologie**, car de nombreux historiens, botanistes, dessinateurs accompagnent alors l'armée. Les monuments des pharaons sont étudiés, la Pierre de Rosette est découverte par un soldat français, (en 1822, le savant **Champollion** parviendra à traduire les hiéroglyphes), et ces travaux français sont à l'origine de l'influence intellectuelle que la France a exercé en Égypte jusqu'à nos jours.

Malgré l'apparente stabilité du Directoire, il existe en réalité de fortes tensions. La Constitution de l'An III a séparé les pouvoirs mais ne prévoit **aucune institution pour arbitrer les conflits entre les Directeurs (l'exécutif) et les Conseils (le législatif)**. De plus, à l'été 1799, les dernières élections voient la progression des monarchistes et des jacobins, deux factions pourtant illégales. La guerre a repris du fait

<sup>16</sup> "Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus [...]. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. Vous y trouverez honneur, gloire et richesses."

<sup>17</sup> La République Cisalpine prendra comme emblème le drapeau tricolore vert, blanc, rouge.

<sup>18</sup> Pourquoi cette conquête de l'Égypte ? Les historiens pensent que le Directoire a voulu écarter l'ambitieux général Bonaparte qui commençait à être très populaire.

<sup>19</sup> Après des succès, la flotte française est détruite à Aboukir par l'amiral Nelson.

de la **formation d'une nouvelle coalition anti-française** comprenant la Turquie, la Russie, l'Autriche, Naples et l'Angleterre, et amène de graves défaites en Allemagne et en Italie. La **levée en masse** est une nouvelle fois décrétée, et des mesures quasi révolutionnaires sont prises, comme la **loi des otages**, qui rend responsable de tout désordre les parents des émigrés ou des royalistes insurgés. Cette réapparition des mesures révolutionnaires effraye les grands bourgeois.

Bonaparte rentre alors d'Égypte et il est accueilli comme le sauveur, le seul qui pourra rétablir l'ordre en France.

**L'idée d'un coup d'Etat de Bonaparte** prend force, les Directeurs pensant pouvoir ensuite le manipuler. Il dispose pour cela de nombreux appuis : il est très populaire dans l'armée, et il dispose de complices chez les Directeurs (comme **Sieyès**, qui lui propose le coup d'état) et au Conseil des Cinq Cents (son frère **Lucien** est le président du Conseil des Cinq Cents). Sous le prétexte d'attentats jacobins, les Conseils sont transférés hors de Paris, à Saint Cloud.

**Le 18 brumaire An VIII, soit le 9 novembre 1799**, l'armée contrôle Paris pour éviter toute émeute populaire. Deux des Directeurs (Sieyès et Ducos) démissionnent, et forcent les autres à faire de même. **Bonaparte se rend le lendemain au Conseil des Cinq Cents et le dissout**. C'est un **coup d'état**. Les députés résistent (« A bas le dictateur ! ») mais l'armée est envoyée, appelée par son frère Lucien.

**Le pouvoir est confié à trois consuls provisoires: Ducos, Sieyès et Bonaparte**. Bonaparte déclare alors « *Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie.* »

## L'exportation de la Révolution par les armées de la République

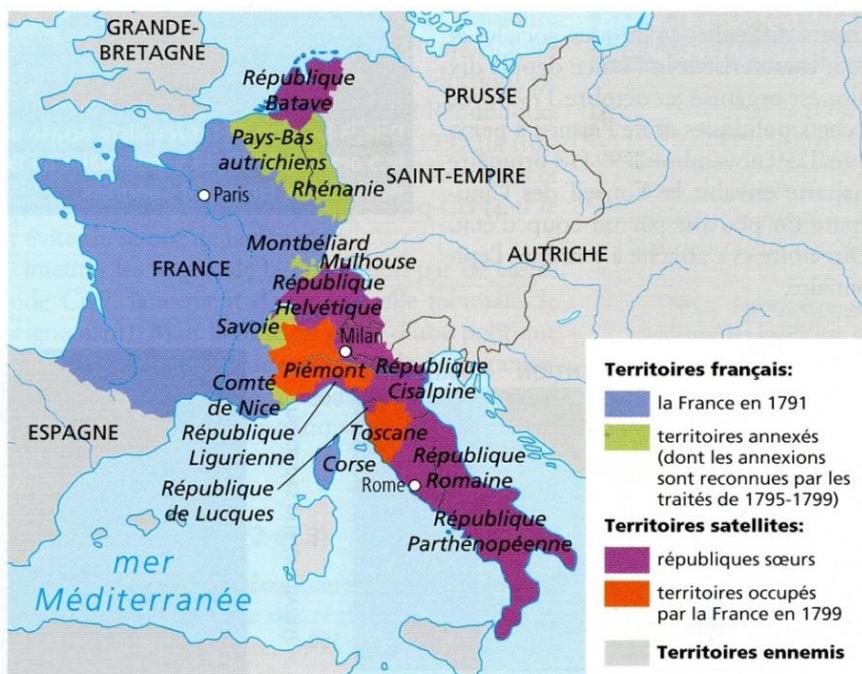
Art. 1 - Dans les pays qui sont ou seront occupés par les armées de la République, les généraux proclameront au nom de la Nation française la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités établies, de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des privilèges de chasse et de pêche, des corvées de la noblesse et généralement tous les privilèges.

Art. 2 - Ils annonceront au peuple qu'ils apportent paix, secours, fraternité, liberté et égalité et ils convoqueront de suite en assemblées primaires ou communales, pour créer une administration et une justice provisoires; ils veilleront à la sûreté des personnes et des propriétés ; ils feront imprimer en langue ou idiome du pays, afficher et exécuter sans délai, dans chaque commune, le présent décret et la proclamation annexée.

## La Révolution française en Europe et en Italie

Alors que la Révolution française se propose de sauver les peuples des tyrans, les guerres de libération commencées en 1792 se transforment vite en guerres de conquête. De libérateurs, les Français deviennent pour les peuples européens des occupants. Cette présence française en Europe durant la période révolutionnaire, poursuivie et accentuée pendant la période napoléonienne, a profondément transformé les pays européens.

### ► Comment la Révolution française a-t-elle transformé l'Europe et notamment l'Italie?



Doc. 1 La France révolutionnaire en Europe (1791-1799)

décrivez la caricature du doc. 2 et 3.



**Doc. 2** La chute en masse, estampe de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, BnF

«Ainsi l'étincelle électrique de la liberté, renversera tous les trônes des brigands couronnés»: ici la Révolution est comparée au courant électrique qui se propage et libère toute l'Europe.

**Doc. 3** Conséquences d'une invasion française victorieuse, caricature de James Gillray

D'abord enthousiastes envers la Révolution en France, les peuples européens déchantent rapidement. Cette caricature anglaise montre un prêtre irlandais attaqué par des soldats français.

